



Le Changement Climatique, ses Conséquences sur l'Emploi et l'Action Syndicale

Un Manuel de Formation pour les Travailleurs et les Syndicats

Sustainlabour

Le
PNUE défend des pratiques
générales saines et en particulier
dans l'exécution de ses propres activités. Cette
publication est imprimée sur du papier issu d'une
gestion forestière durable et comprend des fibres
recyclées. Ce papier ne contient pas de chlore et l'encre
utilisée est à base végétale. Notre politique de
distribution a pour objectif de réduire
l'empreinte CO₂ du PNUE.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, SES CONSEQUENCES SUR L'EMPLOI ET L'ACTION SYNDICALE

Un manuel de formation pour les travailleurs
et les syndicats

Copyright ©2008, Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Décharges de responsabilité :

Le contenu et les opinions exprimés dans ce manuel ne reflètent pas forcément les opinions et les politiques du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et n'impliquent aucune approbation de sa part. Les désignations employées et la présentation des informations au sein de cette publication ne supposent aucune opinion du PNUE sur le statut légal d'un pays, d'un territoire ou d'une ville et ses autorités, ou sur la délimitation de ses frontières et limites. Toute mention de société commerciale ou de produit dans cette publication n'est en aucun cas une recommandation du PNUE.

© Plans, photos et illustrations comme indiqué.

Droit de reproduction :

Cette publication peut être reproduite - entièrement ou en partie seulement - sous toute forme et à but éducatif et non-lucratif, sans autorisation spéciale du détenteur du copyright et à condition de citer la source. Le PNUE serait reconnaissant de recevoir une copie de toute publication faisant usage de ce document comme source. Cette publication ne peut être revendue ou utilisée à but lucratif sans autorisation préalable du PNUE. Toute demande d'autorisation doit inclure une lettre de motivation pour cette reproduction, et doit être adressée à la Division de la Communication et de l'Information du Public (DCIP), PNUE, P.O. Box 30552, Nairobi 00100, Kenya. Toute référence bibliographique à ce document peut être formulée comme suit :

PNUE/Sustainlabour, Le Changement Climatique, ses conséquences sur l'emploi et l'action syndicale : Manuel de formation pour les travailleurs et les syndicats, 2008

Production :

La Fondation Internationale du Travail pour le Développement Durable (Sustainlabour)
General Cabrera 21 - 28020 Madrid, Espagne
Site web : <http://www.sustainlabour.org>

Et :

Programme des Nations Unies pour l'Environnement
P. O. Box. 30552 Nairobi, Kenya

Pour plus d'information sur cette publication, contactez-nous à l'adresse civil.society@unep.org

La publication peut être téléchargée à l'adresse http://www.unep.org/civil_society/

Impression :

Office des Nations Unies à Nairobi, Services d'édition (ONUN)

Distribution :

SMI Distribution Services, Ltd, Royaume-Uni. Cette publication est aussi disponible auprès d'Earthprint : <http://www.earthprint.com>

Manuel de Formation préparé par

**La Fondation
Internationale du
Travail pour le
Développement Durable
(Sustainlabour)**

**Le Programme des
Nations Unies pour
l'Environnement
(PNUE)**

Sustainlabour



Dans le cadre de leur projet commun intitulé

**“Renforcer la participation des syndicats dans les
processus environnementaux internationaux”**

Financé par le Gouvernement espagnol

REMERCIEMENTS

Le PNUE et Sustainlabour souhaiteraient remercier les nombreuses personnes - auteurs, collaborateurs et correcteurs - et organisations, impliqués dans la préparation et la concrétisation de ce Manuel de Formation sur “Le changement climatique, ses conséquences sur l’emploi et l’action syndicale”.

Le PNUE et Sustainlabour voudraient remercier, en particulier, l’Organisation International du Travail (OIT), l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et ses membres affiliés, pour leurs contributions.

Nos remerciements plus particulièrement le Gouvernement espagnol pour son soutien aux travailleurs et aux syndicats, ainsi qu’au PNUE.

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Auteurs :

- Anabella Rosemberg, Conseillère en Changement Climatique, Sustainlabour
- Laura Martín Murillo, Directrice, Sustainlabour

Collaborateurs :

- Peter Poschen, Spécialiste du Développement Durable, Bureau International du Travail.
- Laura Maffei, Conseillère, Sustainlabour
- Joaquin Nieto Sáinz, Président, Sustainlabour

Équipe de révision / d’édition du PNUE :

- Olivier Deleuze, Chef, Branche des Grands Groupes et des Parties Prenantes, Division de la Coopération Régionale (DCR), PNUE
- Emanuela Menichetti, Chargée de Programmes associée, Branche Energie, Division Technologie, Industrie et Economie (DTIE), PNUE
- Fatou Ndoye, Chargée de Programmes, Branche des Grands Groupes et des Parties Prenantes, Division de la Coopération Régionale (DCR), PNUE
- Hortense Palmier, Chargée de Projets, Branche des Grands Groupes et des Parties Prenantes, Division de la Coopération Régionale (DCR), PNUE
- Mark Radka, Chef, Branche Energie, Division Technologie, Industrie et Economie (DTIE), PNUE

Version française :

- Anabella Rosemberg, Conseillère en Changement Climatique, Sustainlabour

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	4
ÉQUIPE DE PRODUCTION.....	4
TABLE DES MATIERES	5
CONTEXTE	6
INTRODUCTION	9
MODULE 1 : INTRODUCTION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	13
SECTION 1 : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES CONSEQUENCES	15
SECTION 2 : ATTENUATION	26
SECTION 3 : ADAPTATION.....	35
SECTION 4 : ÉCONOMIE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	41
SECTION 5 : GOUVERNANCE INTERNATIONALE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	46
MODULE 2 : CONSEQUENCES SUR L'EMPLOI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	55
SECTION 1 : EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'EMPLOI	57
SECTION 2 : LES EFFETS DE L'ADAPTATION SUR L'EMPLOI	62
SECTION 3 : LES EFFETS DE L'ATTENUATION SUR L'EMPLOI	71
MODULE 3 : L'ACTION SYNDICALE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	81
SECTION 1 : ALLIER JUSTICE ET EQUITE : QUELS OUTILS POUR METTRE EN ŒUVRE UNE TRANSITION JUSTE ?	84
SECTION 2 : LE ROLE DES SYNDICATS DANS DES SECTEURS CLES : COMMENT REDUIRE LES EMISSIONS ?	89
SECTION 3 : DES SYNDICATS AU MONDE : LA PARTICIPATION SYNDICALE DANS LES DEBATS INTERNATIONAUX.....	92
SECTION 4 : DES SYNDICATS AUX REGIONS : UNE PERSPECTIVE REGIONALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	96
SECTION 5 : DES SYNDICATS AUX GOUVERNEMENTS ET A LA SOCIETE CIVILE : TRAVAILLER AU NIVEAU NATIONAL	99
SECTION 6 : DES SYNDICATS AUX ENTREPRISES : REDUIRE LES EMISSIONS SUR LE LIEU DE TRAVAIL.....	106
SECTION 7 : LES SYNDICATS ET LEURS ADHERENTS : L'EDUCATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	110

CONTEXTE

Le Manuel de Formation sur le “Changement climatique, ses conséquences sur l'emploi et l'action syndicale” a été développé dans le cadre du projet “Renforcer la participation des syndicats dans les processus environnementaux internationaux”, mis en œuvre conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la Fondation Internationale du Travail pour le Développement Durable (Sustainlabour), en collaboration avec la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et ses membres affiliés, l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Gouvernement espagnol.

L'objectif global du projet est de renforcer l'engagement des travailleurs et des syndicats dans le développement et la mise en œuvre de politiques environnementales, tel que préconisé par la première Assemblée Mondiale des Syndicats sur le Monde du Travail et l'Environnement en janvier 2006. Le but principal de la partie formation du projet est de combler un réel vide et manque de connaissances sur les problématiques environnementales en jeu au niveau régional et international et ceci au sein du mouvement syndical. La partie formation du projet se concentre sur deux sujets :

- a. **Les conséquences du changement climatique sur l'emploi et l'action syndicale**, et la nécessité de se doter de méthodes alternatives de production et d'assurer une transition équitable ;
- b. **La gestion saine et durable des produits chimiques**, et comment intégrer l'emploi équitable au sein de politiques environnementales.

Objectif du manuel

L'objectif de ce manuel est d'améliorer la compréhension du changement climatique et des questions liées à l'adaptation et l'atténuation et leurs conséquences sur l'emploi.

Les syndicats sont particulièrement en bonne position pour sensibiliser les travailleurs à l'impact du changement climatique sur l'emploi, pour promouvoir et exiger auprès des secteurs publics et privés le développement de programmes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ainsi que pour former les travailleurs à l'engagement et au contrôle de l'application satisfaisante de ces mesures.

A cet égard, l'accès à l'information et à la formation est nécessaire pour améliorer les conditions de travail. Le but de ce manuel est de fournir une information de base aux travailleurs et aux syndicats, ainsi que des conseils pour qu'ils puissent agir en connaissance de cause sur le changement climatique.

La présentation et le contenu du manuel

Le manuel est conçu sous forme de module et peut être utilisé intégralement ou partiellement, selon le but et la durée de la formation. Les modules peuvent être étudiés ou non dans l'ordre chronologique. Le contenu est conçu applicable à niveau national, sous-régional, régional et international. Il inclut plusieurs études de cas pour illustrer les aspects théoriques du manuel.

La durée prévue de la période de formation est de trois jours, cependant le manuel est conçu pour qu'un formateur puisse rajouter ou omettre certaines sections pour une séance de formation adaptée et pour réduire ou rallonger la formation proposée.

Ce manuel s'adresse principalement aux travailleurs et aux syndicats, de pays en développement et de pays en transition économique d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique Latine et des Caraïbes, et d'Europe de l'Est. Ce manuel est élaboré pour des hommes et des femmes travaillant dans les secteurs industriel, agricole, et gouvernemental, publiques aussi bien que privés, leur permettant d'examiner les risques et les opportunités liés au changement climatique et à l'emploi, et de prendre des mesures appropriées à échelle locale, nationale ou internationale.

Ce manuel cible aussi bien les travailleurs et syndicats expérimentés que ceux manquant d'expérience en matière de changement climatique. Il tente d'associer plusieurs types et niveaux d'informations pour convenir aux besoins et aux intérêts de tous ; il s'adresse néanmoins et principalement à un public inexpérimenté.

Le premier module examine les causes et les conséquences du changement climatique au niveau mondial. Il introduit les concepts clés d'adaptation et d'atténuation. Il présente aussi un aperçu des aspects économiques et de gouvernance internationale du changement climatique.

Le deuxième module analyse les conséquences possibles du changement climatique, des mesures d'atténuation et d'adaptation sur l'emploi.

Le dernier module explore les moyens par lesquels les syndicats peuvent contribuer à la lutte contre le changement climatique, depuis le niveau international jusqu'aux lieux de travail. Il présente quelques initiatives en place, mais il fait surtout emphase sur l'importance de la participation de la société civile, en particulier celle des travailleurs et des syndicats.

Evaluation de la formation

Une évaluation est menée à la fin de la formation. Cette dernière permet aux stagiaires de souligner les éléments à améliorer par les formateurs et facilitera tout réexamen et toute révision du manuel dans le temps.

NOTES :

INTRODUCTION

Le Manuel de Formation sur le “Changement climatique, ses conséquences sur l'emploi et l'action syndicale” a été développé dans le cadre du projet “Renforcer la participation des syndicats dans les processus environnementaux internationaux”, mis en œuvre conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la Fondation Internationale du Travail pour le Développement Durable (Sustainlabour), en collaboration avec la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et ses membres affiliés, l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Gouvernement espagnol.

L'objectif global du projet est d'améliorer l'engagement des travailleurs et des syndicats dans le développement et la mise en œuvre de politiques environnementales, tel que préconise par la première Assemblée Mondiale des Syndicats sur le Monde du Travail et l'Environnement en janvier 2006.

L'Assemblée Syndicale sur le Travail et l'Environnement (Nairobi, Kenya, 15-17 Janvier 2006)

La participation syndicale s'est organisée sur deux niveaux :

- Par cinq groupes de travail : 1) Changement Climatique et Politiques énergétiques ; 2) Risques Chimiques : Substances dangereuses sur les lieux de travail ; 3) Actions syndicales pour un accès équitable et durable aux ressources et services – le cas de l'accès à l'eau ; 4) Responsabilité sociale des entreprises et l'obligation de rendre compte ; 5) Santé au travail, hygiène du milieu et santé publique : Campagnes sur l'amiante et le SIDA. Les rapports de ces groupes de travail ont été compilés dans un Guide : Le manuel de l'Assemblée.
- Une vingtaine d'expériences pratiques ont été compilées et décrites.

L'Assemblée a réuni plus de 150 syndicalistes des pays en développement et développés, experts environnementaux et représentants des gouvernements et des Nations Unies.

- Elle a confirmé l'engagement de trois organismes des Nations Unies (PNUE, OIT, OMS) dans le soutien du travail des syndicats sur le développement durable ;
- Elle a confirmé que les syndicats étaient déjà engagés dans la promotion du développement durable et qu'ils étaient prêts à le promouvoir de façon prioritaire.

L'Assemblée est convenue des objectifs suivants :

- Renforcer les liens entre les activités visant à atténuer la pauvreté, à protéger l'environnement et à assurer des conditions d'emploi satisfaisantes. Des emplois satisfaisants et sûrs sont essentiels pour que les individus disposent de moyens de subsistance viables. Créer des emplois satisfaisants et sûrs n'est toutefois possible que si l'on parvient à assurer la viabilité de l'environnement, d'où il s'ensuit qu'il est nécessaire de prendre en considération les Objectifs du Millénaire pour le développement et du Plan d'action de Johannesburg, à savoir l'atténuation de la pauvreté et la viabilité de l'environnement, en favorisant des conditions d'emploi satisfaisantes et la responsabilité dans le domaine de l'environnement. Cela suppose aussi l'intégration des questions liées aux différences entre les sexes ;

- Intégrer les dimensions environnementales et sociales du développement durable à une approche reposant sur les droits. Les droits fondamentaux des travailleurs tels que la liberté d'association et les négociations collectives doivent être respectés si l'on veut que ceux-ci et leurs syndicats soient en mesure d'oeuvrer en faveur des stratégies de développement durable. En outre, il faut qu'un droit d'accès universel, équitable, égalitaire et respectueux de l'environnement aux ressources essentielles que sont l'eau et l'énergie soit intégré aux droits de l'homme ;
- Prendre d'urgence des mesures concernant les changements climatiques en vue d'appuyer la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et le Protocole de Kyoto, élaborer de nouveaux accords et des accords complémentaires pour les pays développés et les pays en voie de développement en tenant compte du principe d'une responsabilité commune mais différenciée, anticiper les incidences néfastes et les réduire le plus possible et maximiser les effets positifs sur l'emploi de cette atténuation et garantir la participation des syndicats à la prise des décisions concernant les stratégies dans le domaine des changements climatiques.

Source : UNEP, 2006¹

Le Manuel de Formation sur le Changement Climatique pour les Travailleurs et les Syndicats

Les syndicats sont particulièrement en bonne position pour sensibiliser les travailleurs aux impacts du changement climatique et des politiques pour le combattre sur le monde du travail et la production, ainsi que pour former les travailleurs à l'engagement et au renforcement des mesures respectueuses du climat dans les différentes sphères où ils ont de l'influence.

Le changement climatique est le principal problème environnemental auquel l'humanité est confrontée. Il est à l'origine de la multiplication d'événements climatiques extrêmes, tels que les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur et de froid. Les conséquences du changement climatique sont des phénomènes de désertification et d'érosion accrues, ainsi que des changements irréversibles dans les écosystèmes et une perte de biodiversité.

Le changement climatique et ses conséquences sur l'environnement affecteront bien entendu tous les aspects de notre vie : l'approvisionnement en eau et en nourriture, la répartition et les zones d'influence de certaines maladies, ainsi que nos modes de production et de consommation. L'emploi lui aussi sera certainement affecté.

Il faut donc que les syndicats et les travailleurs puissent comprendre les causes de ces ruptures, afin de s'assurer une meilleure participation dans les débats et de proposer des mesures pour renforcer la lutte contre le changement climatique. Ceci sera possible en multipliant les changements positifs et en évitant les souffrances associées aux changements négatifs.

1 Source: http://www.unep.org/labour_environment/TUAssembly_fr/index.asp [consulté le 6 mai 2008]

NOTES :

MODULE 1 :

INTRODUCTION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Mine de charbon et éoliennes, Inde
© Shine / PNUE / Still Pictures

Objectifs du module

Le module vise à :

- Apporter des informations de base sur le changement climatique, ses causes naturelles et humaines, et ses conséquences ;
- Introduire les concepts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ;
- Fournir une estimation des coûts du changement climatique ainsi que des actions mises en œuvre pour le combattre ;
- Décrire les mécanismes internationaux qui traitent le défi du changement climatique.

Les acquis du module :

À la fin de la session, les participants seront familiarisés avec :

- Les liens entre les émissions de gaz à effet de serre résultant des activités humaines et le changement climatique ;
- Les impacts actuels et potentiels à moyen/long terme du changement climatique sur différentes régions et secteurs, ainsi que les coûts associés ;
- Les différentes options disponibles pour combattre le changement climatique, ainsi que les coûts associés ;
- Les objectifs et les mécanismes de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique ainsi que du Protocole de Kyoto.

Introduction au Module 1

Le changement climatique est le principal problème environnemental auquel l'humanité est confrontée. Il est à l'origine de la multiplication d'événements climatiques extrêmes, tels que les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur et de froid. Les conséquences du changement climatique sont des phénomènes de désertification et d'érosion accrues, ainsi que des changements irréversibles dans les écosystèmes et une perte de biodiversité.

Le changement climatique et ses conséquences sur l'environnement affecteront bien entendu tous les aspects de notre vie : l'approvisionnement en eau et en nourriture, la répartition et les zones d'influence de certaines maladies, ainsi que nos modes de production et de consommation. L'emploi lui aussi sera certainement affecté.

Il faut donc que les syndicats et les travailleurs puissent comprendre les causes de ces ruptures, afin de s'assurer une meilleure participation dans les débats et de proposer des mesures pour renforcer la lutte contre le changement climatique. Ceci sera possible en multipliant les changements positifs et en évitant les souffrances associées aux changements négatifs.

Ce premier module comprend cinq sections :

Dans la **section 1**, nous verrons que les changements climatiques sont des phénomènes naturels. Toutefois, les activités humaines en ont modifié les schémas, de sorte qu'aujourd'hui, nous risquons une catastrophe à l'échelle planétaire, dont les conséquences environnementales, sociales et économiques seront importantes.

Dans la **section 2**, nous verrons comment la croissance économique a perturbé l'équilibre climatique naturel. Nous verrons également les options actuellement à la disposition de chaque secteur économique pour réduire ses impacts sur le climat.

Dans la **section 3**, nous mettrons en avant la nécessité pour nos sociétés de s'adapter au changement climatique et de protéger les plus vulnérables face aux conséquences les plus graves de ce phénomène. Nous mettrons également l'accent sur le lien entre les conditions du développement et la capacité à s'adapter au changement climatique.

La **section 4** traite des coûts rattachables au changement climatique. Nous étudierons tout d'abord le coût de la lutte contre le changement climatique et de la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) nécessaire pour empêcher un réchauffement climatique estimé à au moins 2-3° C. Nous verrons ensuite que l'inaction pourrait avoir des conséquences encore plus grandes sur nos vies et pourrait donc être bien plus coûteuse.

Dans la **cinquième et dernière section**, nous verrons un panorama des mesures qui ont déjà été prises pour combattre le changement climatique. Nous expliquerons également les raisons pour lesquelles il y a un besoin urgent d'action collective à l'échelle internationale, nationale et sectorielle ainsi qu'au niveau des communautés pour contrecarrer ce phénomène.

Section 1 : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES CONSEQUENCES



Idées principales

- Le changement climatique est un phénomène naturel.
- Toutefois, les activités humaines en ont modifié les schémas.
- Par conséquent, nous risquons aujourd'hui une catastrophe à l'échelle planétaire qui s'accompagnera d'impacts environnementaux, sociaux et économiques importants.

POURQUOI LE CLIMAT CHANGE-T-IL ?

Le terme “climat” fait référence aux conditions météorologiques moyennes constatées sur une longue période, typiquement 30 ans. Ces paramètres incluent l'évolution de la température, du vent et des précipitations. Le climat de la Terre n'est pas statique et a déjà changé à de nombreuses reprises dans le passé en réponse à une série de causes naturelles différentes.

Le terme “changement climatique” renvoie généralement aux changements observés depuis le début des années 1990. Ces changements dans le climat mondial sont vraisemblablement dus à une combinaison de causes naturelles et humaines :

- **Causes naturelles :**

Le climat de la Terre varie naturellement sous l'effet des interactions entre l'océan et l'atmosphère, des modifications de l'orbite terrestre, des fluctuations dans l'énergie reçue du Soleil et des éruptions volcaniques.

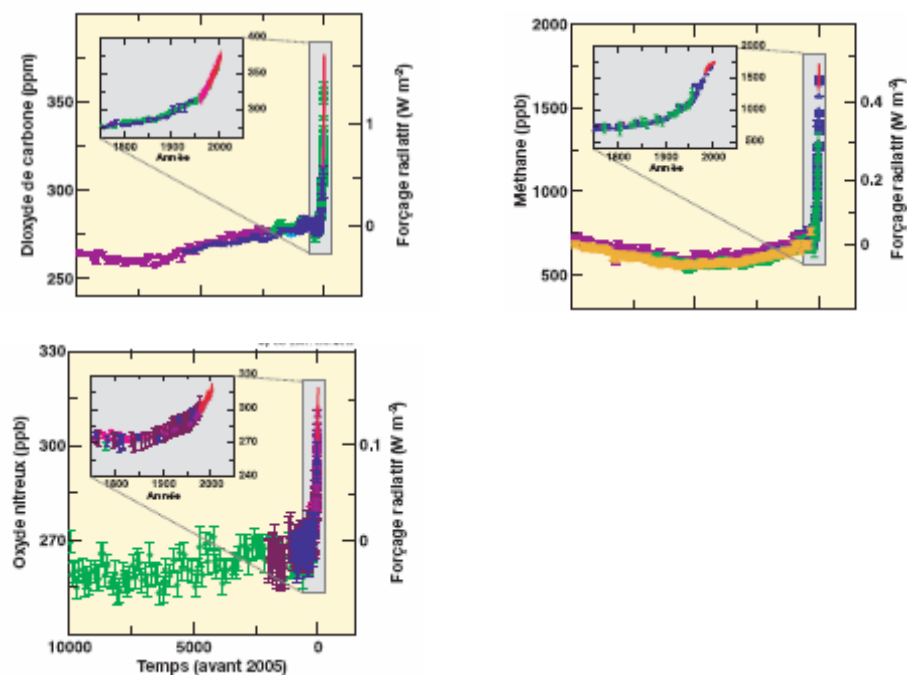
- **Causes humaines :**

La principale influence d'origine humaine sur le climat est vraisemblablement l'émission de **gaz à effet de serre** (GES) tels que le dioxyde de carbone (CO₂) et le méthane (CH₄).

“Les concentrations atmosphériques mondiales de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux ont nettement augmenté depuis 1750 du fait des activités humaines et dépassent désormais largement les niveaux de l'ère préindustrielle déterminés à partir de carottes de glace couvrant plusieurs dizaines de milliers d'années. Les augmentations mondiales des concentrations en dioxyde de carbone sont dues principalement à l'utilisation de combustibles fossiles et à l'utilisation des terres, tandis que celles de méthane et d'oxyde nitreux résultent en premier lieu de l'agriculture”.²

² GIEC, Quatrième rapport d'évaluation - Groupe de travail I, Résumé à l'intention des décideurs, 2007 (page 2). Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est composé de scientifiques du monde entier. Le GIEC analyse de façon exhaustive, objective, ouverte et transparente les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique sur les risques liés au changement climatique, à l'adaptation et à l'atténuation. Plus de 2 500 scientifiques ont contribué à l'élaboration de son dernier rapport, Le Quatrième Rapport d'évaluation, paru en Novembre 2007. Pour de plus amples informations sur le GIEC, se reporter à la section 5 du présent module ou au site du GIEC : <http://www.ipcc.ch/languages/french.htm>

Encadré 1.1. Évolution des concentrations atmosphériques de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux



“Concentrations atmosphériques de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux sur les 10 000 dernières années (graphes principaux) et depuis 1750 (graphes en insert). Les mesures sont établies à partir de carottes de glace (symboles avec des couleurs différentes pour chaque étude) et des échantillons atmosphériques (lignes rouges). Les valeurs de forçage radiatif correspondantes apparaissent sur les axes de droite dans les graphes principaux.”

Source : GIEC, 2007³

Encadré 1.2. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)⁴

Le changement climatique est un sujet très complexe : les décideurs politiques ont donc besoin d'une source d'information objective sur ses causes, ses conséquences environnementales et socio-économiques potentielles, ainsi que sur les options possibles pour l'atténuer et s'y adapter. C'est la raison pour laquelle l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ont créé en 1998 le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Le GIEC est un organe scientifique dont les rapports se basent sur des preuves scientifiques et reflètent les points de vue actuels de la communauté scientifique mondiale sur le changement climatique. Le contenu scientifique exhaustif est obtenu grâce à la contribution d'experts de toutes les régions du monde et de toutes les disciplines pertinentes, la prise en compte, lorsque l'information en ce domaine est suffisamment documentée, de la littérature et des pratiques traditionnelles de l'industrie et un processus en deux étapes de révision par les experts et par les gouvernements.

³ GIEC, Quatrième rapport d'évaluation - Résumé à l'intention des décideurs, 2007

⁴ Source : www.ipcc.ch [consulté le 6 mai 2008]

Du fait de son caractère intergouvernemental, le GIEC est capable de fournir des informations de nature scientifique, technique et socio-économique d'une façon qui soit pertinente pour aider les décideurs dans la définition de politiques, tout en restant politiquement neutre. En acceptant les rapports du GIEC et en approuvant le Résumé à l'intention des décideurs, les gouvernements reconnaissent la légitimité de leur contenu scientifique.

Le GIEC remet ses rapports régulièrement. Dès leur publication, ils deviennent immédiatement une référence, largement utilisée par les décideurs, les experts et les chercheurs. Les conclusions du Premier Rapport d'évaluation du GIEC de 1990 ont joué un rôle décisif dans la naissance de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), créée au Sommet de Rio de Janeiro de 1992 et qui est entrée en vigueur en 1994. Elle fournit le cadre politique général pour traiter la question du changement climatique. Le Deuxième Rapport d'évaluation de 1995 a apporté des éléments clés pour les négociations du Protocole de Kyoto en 1997. Le Troisième Rapport d'évaluation de 2001 ainsi que les Rapports spéciaux et méthodologiques ont fourni des informations supplémentaires pertinentes pour le développement de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto. Le GIEC continue d'être une source majeure d'information pour les négociations menées dans le cadre de la CCNUCC.

COMMENT ET POURQUOI LES CONCENTRATIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE AUGMENTENT-ELLES DANS L'ATMOSPHERE ?

L'augmentation des concentrations de GES dans l'atmosphère est une conséquence directe de nos modes de production et de nos modèles économiques et sociaux, qui reposent depuis le XIX^{ème} siècle sur une augmentation constante de la consommation d'énergie, qui provient à 85% de sources fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel).

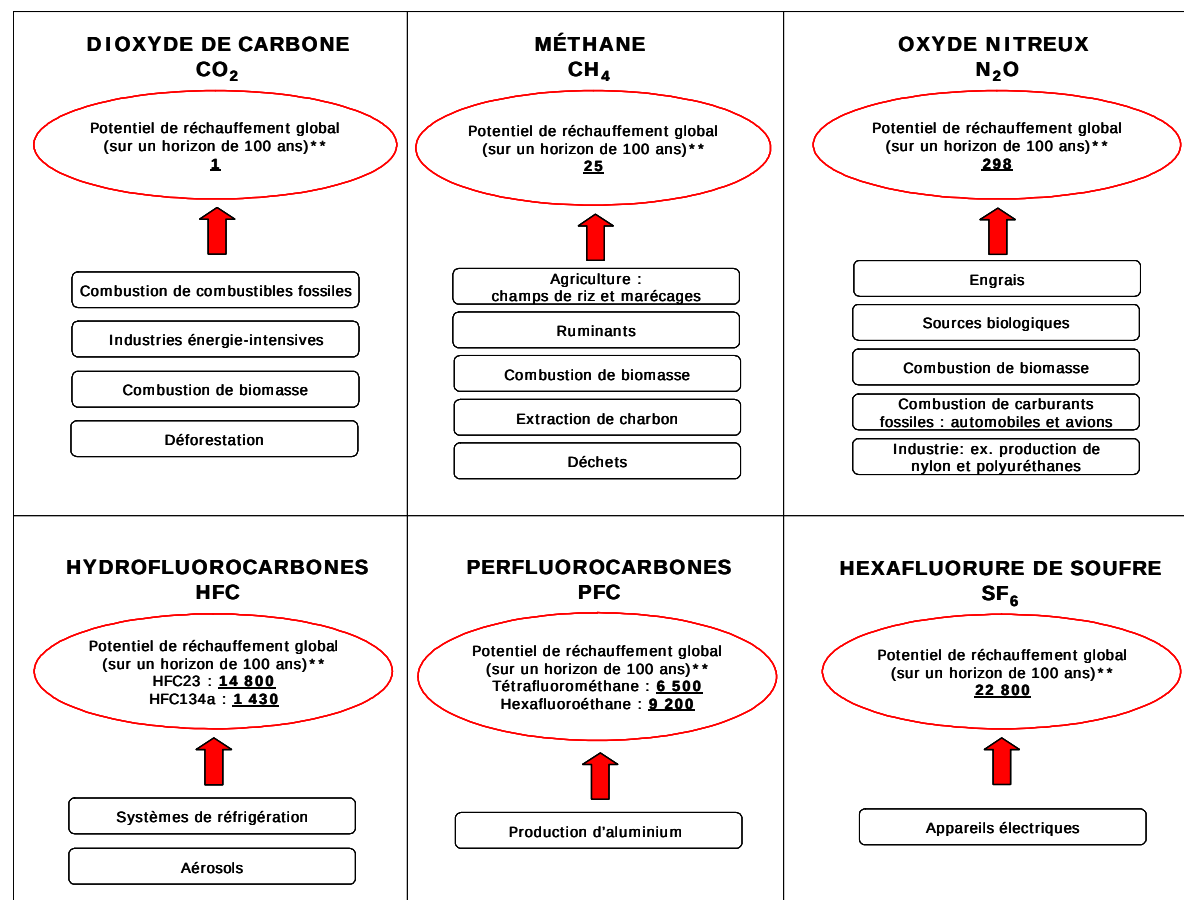
Augmentation des concentrations de Gaz à Effet de Serre ➡ augmentation des températures

Seule l'activité humaine peut expliquer l'augmentation des températures observée au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. La tendance linéaire de ce réchauffement sur les 50 dernières années (0,13°C tous les 10 ans) est presque deux fois plus importante que celle enregistrée depuis les 100 dernières années.⁵ Cela signifie que la moyenne à laquelle les températures ont augmenté ces 50 dernières années a doublé au cours du siècle qui vient de s'écouler. **Onze des douze années les plus chaudes depuis 1850 ont été enregistrées ces douze dernières années (1995-2006).**

Quasiment tous les secteurs dans lesquels nous travaillons ou qui nous fournissent des biens et des services émettent des gaz à effet de serre. L'industrie, les transports, la production d'électricité, le chauffage, certaines pratiques agricoles ainsi que les systèmes de chauffage et de refroidissement industriels et domestiques sont des exemples d'activités humaines qui contribuent aux émissions de GES. Du fait de la sévérité des impacts du changement climatique, ces secteurs devront vraisemblablement faire face à de profondes transformations dans les années à venir, si nous voulons maintenir le changement climatique à un niveau acceptable.

5 GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation - Rapport du groupe de travail I, 2007.

Encadré 1.3. Gaz à effet de serre* : sources et potentiel de réchauffement global respectifs

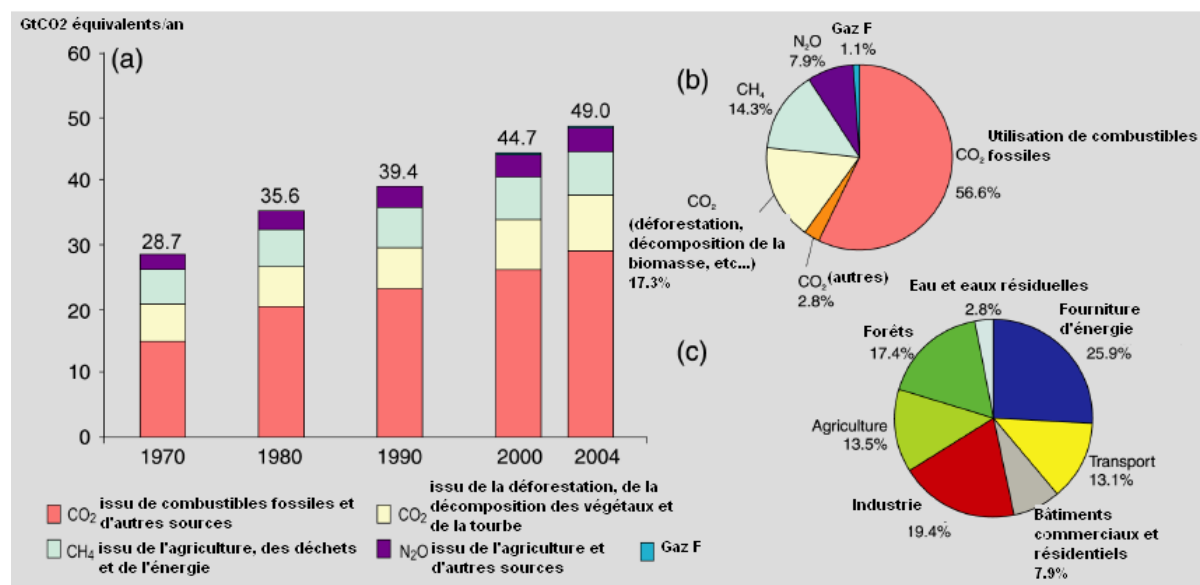


* Par ordre croissant de leur contribution au réchauffement climatique.

** Le **potentiel de réchauffement global** est une mesure de la façon dont une masse donnée de gaz à effet de serre contribue au réchauffement climatique. Il s'agit d'une échelle relative qui compare l'effet du gaz en question à la même masse de dioxyde de carbone (CO₂, dont le pouvoir radiatif est de 1 par définition).

Source : GIEC, 2007⁶

Encadré 1.4. Émissions anthropiques mondiales de GES



(a) Émissions anthropiques mondiales annuelles de gaz à effet de serre entre 1970 et 2004 (inclut uniquement les émissions de CO₂, CH₄, N₂O, HFCs, PFCs et SF₆ couvertes par la CCNUCC. Ces GES sont pondérés par leur potentiel de réchauffement global sur 100 ans, en utilisant des valeurs cohérentes avec les rapports de la CCNUCC). (b) Part des différents émissions anthropiques de GES dans les émissions totales de 2004 exprimées en CO₂éq. (c) Part des différents secteurs dans les émissions anthropiques totales de 2004 exprimées en CO₂éq. (la foresterie inclut la déforestation).

Source : GIEC, 2007⁷

CONSEQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les gaz à effet de serre restent un certain temps dans l'atmosphère. Les gaz à effet de serre à longue durée de vie - le CO₂, le méthane (CH₄) et l'oxyde nitreux (N₂O), par exemple - sont chimiquement stables et se maintiennent dans l'atmosphère pour une période donnée allant d'une décennie à plusieurs siècles voir même plus dans certains cas. Ainsi, leurs émissions influencent le climat sur le long terme.

Cela signifie que même si nous parvenions à stopper ces émissions dès aujourd'hui, il faudrait plus de 100 ans avant que les concentrations atmosphériques de GES se stabilisent naturellement. La température continuerait donc à augmenter pendant plus de 200 ans.

Le climat varie naturellement, avec une variation moyenne de la température à la surface du globe de l'ordre de 5-6°C tous les 100 000 ans. Sur ces échelles de temps, les êtres humains ont le temps de s'adapter aux changements de température. Or, l'homme est actuellement en train de provoquer des changements colossaux dans le climat sur de très courtes périodes. Cela signifie que toutes les espèces vivantes vont devoir s'adapter à ces changements très rapidement, ce qui ne sera pas possible dans de nombreux cas.

La hausse des températures est l'une des multiples conséquences du changement climatique. L'élévation du niveau des océans, la modification dans les schémas des vents

⁷ GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation, Rapport de synthèse, Résumé à l'intention des décideurs, 2007

et la multiplication d'événements climatiques extrêmes en sont d'autres exemples. Les espèces fragiles et vulnérables pâtissent déjà de ces changements et devront affronter des conditions futures très incertaines.

Les êtres humains devront aussi s'adapter aux nouvelles conditions climatiques. Cependant, les conséquences indirectes du changement climatique (changements dans l'agriculture, disponibilité de l'eau, etc...) seront peut-être encore plus difficiles à supporter.

COMMENT LES CHANGEMENTS DANS LE CLIMAT AFFECTENT-ILS L'ENVIRONNEMENT ?

Le rapport 2007 du GIEC a conclu que *“les données expérimentales venant de tous les continents et de la plupart des océans montrent que de nombreux systèmes naturels sont déjà affectés par les changements climatiques régionaux, en particulier par les augmentations de température.”*⁸

Le changement climatique est en train d'affecter négativement le nombre et la taille des lacs polaires, provoquant des changements dans les écosystèmes arctiques et antarctiques. Ceux-ci incluent les biomes des mers polaires et les prédateurs situés au sommet de la chaîne alimentaire.

Ses effets sont aussi visibles sur l'hydrologie (réchauffement des lacs et des rivières, par exemple) et sur les systèmes biologiques terrestres (tels que la précocité des événements printaniers – bourgeons, migration des oiseaux, ponte⁹). D'autres changements dans les systèmes aquatiques marins et d'eau douce sont également attribués à la hausse des températures, tels que des modifications de la salinité et des niveaux d'oxygène, etc. Ceux-ci incluent des changements dans l'abondance en algues, plancton et poissons dans les océans sous les hautes latitudes, des modifications et une plus grande précocité de la migration des poissons vers les rivières.

Les activités et les environnements humains sont affectés par les environnements naturels. Ainsi, des changements comme ceux mentionnés ci-dessus auront forcément un impact sur les hommes. En pratique, les effets du changement climatique sur les hommes et leurs activités productives sont déjà visibles.

QUID DE NOUS, LES HOMMES ?

Les êtres humains subiront directement les effets du changement climatique, dans la mesure où les environnements dans lesquels ils vivent auront été altérés. Par exemple, plus de la moitié de la population mondiale vit à ce jour à moins de 60 km des côtes. Compte tenu de l'élévation du niveau de la mer, le risque d'inondation des régions côtières augmente : beaucoup de ces populations sont susceptibles d'être déplacées ou de devoir migrer dans les années à venir. Parmi les régions les plus exposées à ces inondations, on retrouve le delta du Nil en Egypte, le delta du Ganges-Brahmaputra au Bangladesh, ainsi que la plupart des petites îles.

L'augmentation des températures et la variabilité des précipitations sont susceptibles de réduire la production alimentaire dans nombre de régions les plus pauvres, augmentant ainsi les risques de malnutrition et de famine.

Nous savons également que le changement climatique a augmenté significativement la probabilité d'épisodes tels que la canicule de 2003 en Europe.

8 GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation, Rapport du groupe II, 2007.

9 GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation, Rapport du groupe II, 2007.

De plus, une plus grande variabilité dans les schémas de précipitations est susceptible de compromettre l'approvisionnement en eau douce et d'augmenter le risque de maladies transmissibles par l'eau.

Des changements dans le climat contribueront également vraisemblablement à rallonger les périodes de transmission de maladies graves telles que la malaria et la dengue (appelées maladies à vecteur), ainsi qu'à modifier leur champ d'action géographique jusqu'à, potentiellement, affecter des régions où, soit l'immunité des populations, soit des infrastructures de santé publique robustes feraient défaut pour enrayer leur propagation. Une première évaluation de l'OMS en 2000 a montré que les changements climatiques ont causé 2,4% des cas de diarrhée dans le monde, 6% des cas de malaria dans les pays à revenu intermédiaire et 7% des cas de dengue dans les pays industrialisés.

QUELS SECTEURS D'ACTIVITE SERONT VRAISEMBLABLEMENT AFFECTES LES PREMIERS ?

Des études récentes ont permis de mieux comprendre les conséquences du changement climatique sur différents secteurs de production. Nous savons désormais que toutes les sphères productives seront affectées, mais de façon différente. Ainsi, les conséquences pour les travailleurs seront très variables d'un secteur à l'autre.

Le dernier rapport du GIEC affirme que *“les coûts et les bénéfices du changement climatique pour l'industrie, les habitats et la société varieront considérablement en termes de situation géographique et en ampleur. Au cumul, cependant, les effets nets tendront à être d'autant plus négatifs que le changement climatique sera important.”*¹⁰

Tous les secteurs économiques seront affectés par le changement climatique. On peut cependant distinguer des secteurs qui seront touchés à très court terme (ou qui subissent déjà les premières conséquences du changement climatique). D'après des études comme celles du GIEC, les industries et les établissements les plus vulnérables seront :

- **Les industries et les habitats situés dans les zones côtières ou dans les plaines de débordement des rivières.** La population côtière devrait passer de 1,2 milliard de personnes en 1990 à entre 1,8 et 5,2 milliards pour l'année 2080. Dans les économies en voie d'industrialisation l'essentiel de la création de richesse est concentré dans les capitales, lesquelles sont pour la plupart situées à proximité des côtes. La capacité de ces centres d'emploi à se redresser en cas d'événements climatiques extrêmes est très faible, dans la mesure où même les assurances sont reticentes à racheter des équipements ou réparer les infrastructures endommagées (ports et infrastructures de télécommunications de base, par exemple).
- **Les industries et les habitats predisposés aux événements climatiques extrêmes** (en particulier ceux connaissant une urbanisation rapide). Par exemple, on s'attend à ce que les régions pauvres des pays en développement souffrent très tôt du changement climatique. Les activités économiques dans les bidonvilles, informelles pour la plupart, seront sévèrement touchées par les événements climatiques extrêmes.

10 GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation, 2007

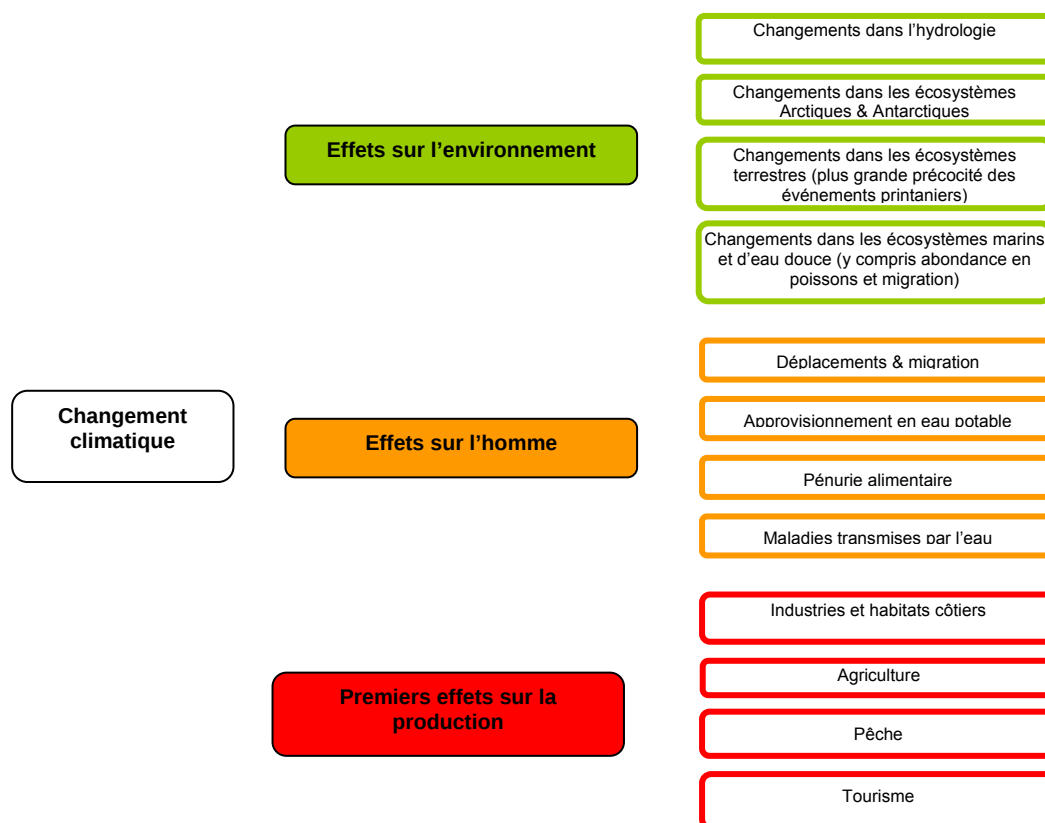
- **Les économies étroitement liées à des ressources sensibles aux conditions climatiques** (i.e. l'agriculture, la pêche, le tourisme) sont aussi menacées :

L'agriculture, par exemple, pâtira des changements dans la disponibilité en eau douce. Les inondations augmenteront vraisemblablement dans les régions tropicales humides et diminueront davantage encore dans les régions sèches, dont beaucoup souffrent déjà de stress hydrique. La productivité des cultures à des latitudes plus basses devrait diminuer même pour de faibles augmentations de la température locale (1 à 2°C) et subira également des impacts négatifs, notamment des sécheresses ou des inondations plus fréquentes.

On prévoit que la pêche et l'aquaculture seront également affectées négativement, dans la mesure où des changements régionaux dans la répartition et la production d'espèces de poissons données sont attendus du fait du réchauffement continu.

Le changement climatique aura des conséquences sur le **tourisme** de plusieurs façons. Non seulement le tourisme contribue au changement climatique, mais il en est également victime. L'augmentation du niveau des mers et des températures menacera les destinations côtières et les îles ainsi que les sites marins. Des catastrophes naturelles endommageront les infrastructures et le patrimoine naturel et culturel des communautés d'accueil. La diminution de l'enneigement aura un impact sur le tourisme de montagne et les sports d'hiver.

Encadré 1.5. Effets du changement climatique sur l'environnement, l'homme et la production



Source : GIEC, 2007¹¹

11 GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation, 2007

Tous les autres secteurs économiques seront également affectés, à moyen et long terme. Les pertes en infrastructures affecteront l'ensemble de l'activité économique. Les pays émergents et les économies en développement, très dépendantes des exportations de matières premières, souffriront de la raréfaction des bonnes récoltes et de la difficulté à les transporter en raison des réseaux d'infrastructure endommagés. Les conséquences seront également importantes pour les entreprises de services de support telles que les services financiers et les banques. Cet exemple illustre les liens étroits qui existent entre le changement climatique et l'ensemble de l'économie nationale et mondiale.

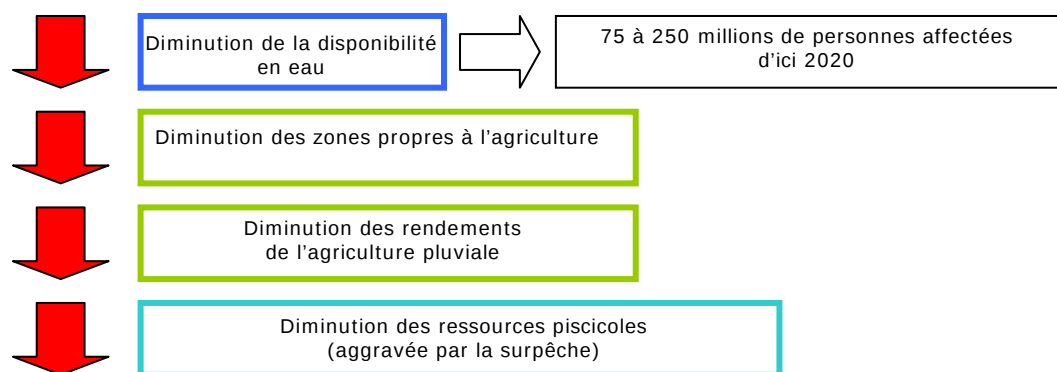
QU'ADVIENDRA-T'IL DANS MA REGION ?

Ce que dit le GIEC

En Afrique, le changement climatique pourrait intensifier le stress hydrique pour 75 à 250 millions de personnes d'ici 2020. Il touchera également la production agricole, y compris l'accès à la nourriture. On s'attend à une réduction de la surface des terres cultivables, de la durée de la période de culture et des rendements. Dans certains pays, les rendements de l'agriculture pluviale pourraient chuter de jusqu'à 50% d'ici 2020.

L'approvisionnement en nourriture sera également affecté par la diminution des ressources piscicoles dans les grands lacs (qui pourrait être exacerbée par une surpêche soutenue) du fait de l'élévation des températures. Selon les prévisions, les mangroves et les récifs coraliens seront dégradés davantage encore, avec des conséquences supplémentaires pour la pêche et le tourisme. Le coût de l'adaptation au changement climatique pourrait atteindre au moins 5 à 10% du Produit Intérieur Brut (PIB).

Encadré 1.6. Conséquences du changement climatique en Afrique



Source : GIEC, 2007¹²

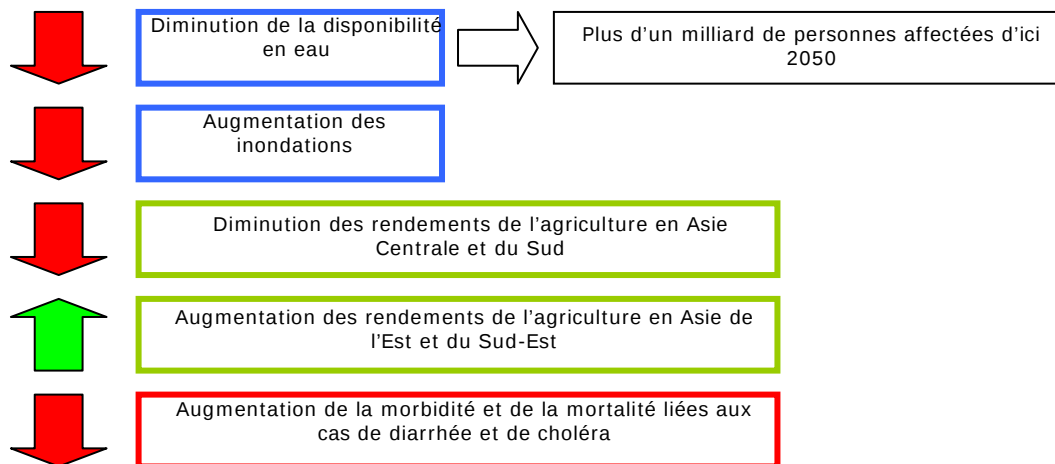
Ce que dit le GIEC

En Asie, on prévoit que la fonte des glaciers de l'Himalaya augmentera les inondations et les avalanches de pierres, et affectera les ressources en eau dans les 20-30 prochaines années. Le changement climatique diminuera également la disponibilité en eau douce dans les bassins des grandes rivières. Ceci, combiné à l'accroissement de la population et à une demande grandissante occasionnée par des niveaux de vie plus élevés, pourrait avoir un impact négatif sur plus d'un milliard de personnes d'ici 2050. Les zones côtières, particulièrement les régions très peuplées des méga-deltas, seront

¹² GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation, 2007

les plus à risque du fait de l'augmentation des raz-de-marée et des crues de rivières. Selon les projections, les rendements des cultures pourraient augmenter de plus de 20% en Asie de l'Est et du Sud-Est tandis qu'ils pourraient chuter de 30% en Asie centrale et du sud d'ici au milieu du XXI^{ème} siècle. On attend également une hausse de la morbidité et de la mortalité endémiques liées aux cas de diarrhée. Une augmentation des températures des eaux côtières aggraverait l'abondance et/ou la toxicité du choléra en Asie du sud.

Encadré 1.7. Conséquences du changement climatique en Asie



Source : GIEC, 2007¹³

Ce que dit le GIEC

En Amérique Latine, la savanne remplacera progressivement la forêt tropicale dans la partie est de l'Amazonie d'ici 2050, une conséquence de l'augmentation des températures et de la diminution des niveaux des nappes phréatiques. Une végétation de zone aride aura tendance à remplacer la végétation semi-aride. Il existe un risque de perte significative de biodiversité dans de nombreuses zones tropicales. Dans les zones plus sèches, on s'attend à ce que le changement climatique entraîne la salinisation et la désertification des terres agricoles. D'après les projections, la productivité de certaines cultures vitales devrait diminuer et celles des élevages devrait chuter, avec des conséquences négatives sur la sécurité alimentaire. Dans les zones tempérées, le rendement des cultures de soja devrait augmenter. L'élévation du niveau de la mer augmentera vraisemblablement le risque d'inondations dans les zones de basse altitude. Selon les projections, une élévation des températures de surface de la mer affecterait négativement les récifs coraliens en Mésio-Amérique et sera la cause du déplacement des bancs de poissons dans le sud-est du Pacifique. Les changements des régimes pluviaux et la disparition des glaciers affecteront la disponibilité des ressources en eau destinées à la consommation humaine, à l'agriculture et à la production d'énergie.

13 GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation, 2007

Encadré 1.8. Conséquences du changement climatique en Amérique Latine



Diminution de la disponibilité en eau



Augmentation des inondations



Diminution des rendements de l'agriculture



Augmentation des rendements de l'agriculture dans les zones tempérées



Perte de biodiversité dans les zones tropicales et semi-arides

Source : GIEC, 2007¹⁴

14 GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation, 2007

Section 2 : ATTENUATION



Idées principales

- Une politique d'atténuation consiste en toute politique visant à réduire les émissions de GES.
- Historiquement, les émissions de GES sont liées à la croissance économique, via l'accroissement de la demande en énergie fossile.
- Des technologies et des solutions liées aux process existent pour réduire les émissions de GES dans tous les secteurs (production et consommation d'énergie, industrie, transport, agriculture, utilisation de la terre et foresterie, et la gestion des déchets).

ATTENUATION = REDUIRE LES EMISSIONS DE GES

Les émissions de GES causées par les activités humaines renforcent le changement climatique. Si nous voulons réduire les impacts futurs de ce changement, il est nécessaire de stabiliser les émissions de GES au plus vite. Malheureusement, partout, les émissions de GES ne cessent d'augmenter. Cette section examine dans un premier temps la complexité du découplage entre croissance économique et émissions de GES, puis dans un deuxième temps l'urgence qu'il y a à mettre en place des mesures de réduction des émissions afin de contenir l'élévation des températures dans une fourchette présentant peu de danger. Les politiques qui visent à réduire les émissions sont appelées "**politiques d'atténuation**".

CROISSANCE ECONOMIQUE ET EMISSIONS DE GES : UN DUO NON-DURABLE

Les observations remontant à 1850 nous permettent de conclure que les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont suivi les tendances à la croissance du développement économique. C'est l'une des observations qui soutiennent l'argument selon lequel la plupart des pays industrialisés ont développé leur économie d'une façon non-durable. La production et la consommation d'énergie représentent 65% des émissions mondiales. Dans le cas de l'Amérique du Nord et de l'Europe, la production d'énergie est responsable de 70% de toutes les émissions de CO₂ depuis 1850, tandis que les pays en développement représentent moins du quart des émissions cumulées.¹⁵

POURQUOI LA CROISSANCE ECONOMIQUE EST-ELLE LIEE AUX EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE ?

Comme nous l'avons vu dans la première section 1, les émissions de CO₂ (le principal gaz responsable du changement climatique d'origine humaine) proviennent de toutes sortes de mécanismes de combustion. Nous savons également que l'utilisation de combustibles fossiles est la principale source d'énergie dans nos sociétés (jusqu'à 85%). La disponibilité d'énergie pour alimenter les machines et les transports, ainsi que pour fournir de l'électricité a été un facteur clé dans la croissance de nos économies traditionnelles et dans l'amélioration de nos conditions de vie.

¹⁵ Stern, N., Rapport Stern sur l'économie du changement climatique, 2006.

Le changement climatique est donc la conséquence involontaire et dangereuse de la croissance économique, de besoins énergétiques croissants et de la combustion d'énergies fossiles. Ce lien a été exploré dans le Rapport Stern de 2006 sur l'économie du changement climatique, qui explique comment la croissance du PIB tend à accroître les émissions mondiales. Une autre étude des Etats-Unis estime que, sur le long terme, une augmentation de 1% du PIB par habitant amènera une augmentation de 0,9% des émissions par habitant.¹⁶ Les tableaux ci-dessous mettent en évidence le PIB et les émissions de CO₂ par habitant pour différents pays et ensembles régionaux.

Encadré 1.9. Émissions de CO₂ & Produit Intérieur Brut par habitant dans une sélection de pays et de régions

Émissions de CO₂ et Produit Intérieur Brut par habitant pour une sélection de pays en 2002

Pays	CO ₂ par habitant (tCO ₂)	PIB par habitant (ppa\$2000)
Etats-Unis	20,4	34 430
Japon	9,8	26 021
Royaume-Uni	9,6	27 176
Inde	1,1	2 555

Émissions de CO₂ & Produit Intérieur Brut par habitant pour une sélection d'ensembles régionaux en 2002

Ensembles régionaux	CO ₂ par habitant (tCO ₂)	PIB par habitant (ppa\$2000)
UE	9,4	23 577
OCDE	11,7	24 351
Anciens pays de l'URSS	7,7	7 123
Pays en développement et Économies émergentes	2,2	3 870
Monde	4,0	7 649

Source : WRI, 2006

Ces tableaux montrent que les émissions de CO₂ par habitant sont plus élevées dans les pays développés et beaucoup plus faibles dans les pays en développement –toutefois, les pays en développement sont en train de combler cet écart, du fait de taux de croissance de l'économie plus élevés et de leur part croissante dans les industries les plus écono- gique-intensives, nécessaires pour produire une part croissante de biens dont les pays développés sont les principaux consommateurs.

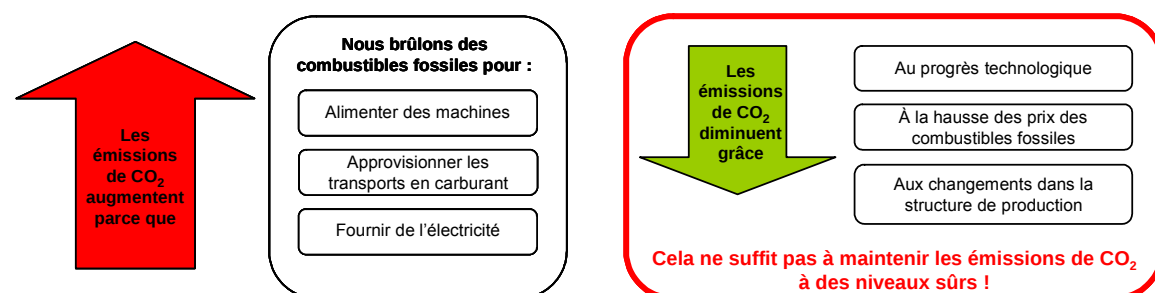
16 Huntington, H.G. (2005). "US carbon emissions, technological progress and economic growth since 1870", *International Journal of Global Energy Issues*. Cité dans le rapport Stern (2006).

Alors que les concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère ont augmenté, certains facteurs ont contribué à freiner cette croissance :

- Le progrès technologique ;
- Le changement dans les prix de différents types d'énergie ;
- La structure de production, ce qui a réduit l'intensité en carbone de l'énergie (i.e. la quantité de CO₂ libérée dans l'atmosphère pour chaque unité d'énergie consommée) et l'intensité énergétique des produits (la quantité de CO₂ libérée dans l'atmosphère pour chaque unité produite).

Dans un passé récent, la croissance du revenu par habitant s'est accompagnée d'une augmentation des émissions mondiales de GES, alors même que la réduction de l'intensité en carbone et de l'intensité énergétique tendaient à diminuer ces émissions. L'ampleur des réductions n'est cependant pas du tout suffisante pour stabiliser les niveaux de concentration de GES.

Encadré 1.10. Facteurs de production qui favorisent l'augmentation ou la diminution des émissions de CO₂



Source : Sustainlabour, 2008

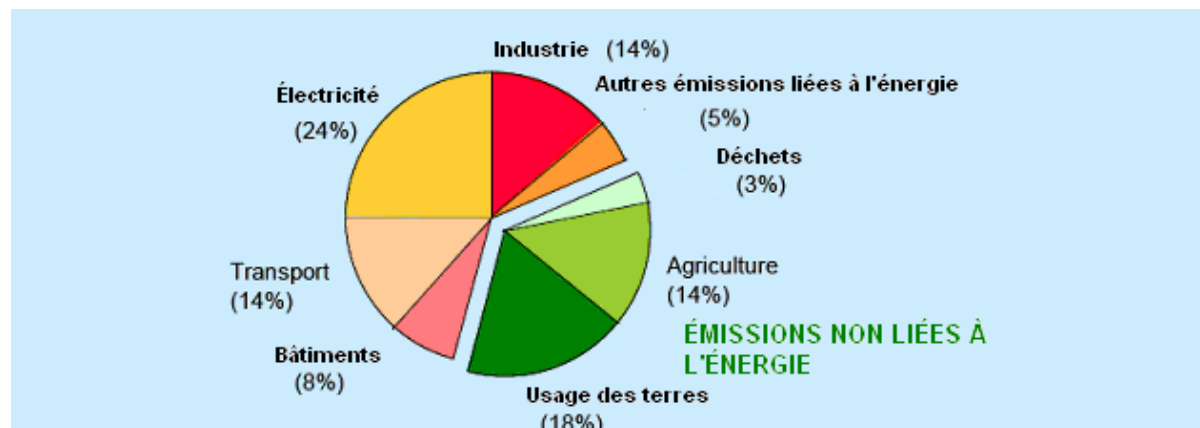
Pour garantir des conditions de vie décentes pour tous ainsi que la survie des êtres humains sur cette planète, il faut séparer ("découpler") la croissance économique des émissions de GES et travailler à la réduction de nos émissions. Quelles sont les options pour des politiques d'atténuation ?

POLITIQUES D'ATTENUATION : L'ART DE DECOUPLER LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET LES EMISSIONS

Les émissions de gaz à effet de serre proviennent de sources différentes. Ainsi, pour réduire ces émissions, chacune des sources doit être modifiée dans une certaine mesure.

Comment se répartissent les émissions de GES entre les différents types de sources ?

Encadré 1.11. Émissions de GES en 2000, par source



Total des émissions en 2000 : 42 GtCO₂eq.

Les émissions liées à l'énergie sont en majorité du CO₂ (on trouve des émissions non-CO₂ dans l'industrie et dans la catégorie "autres émissions liées à l'énergie").

Les émissions non liées à l'énergie sont le CO₂ (usage des terres) et d'autres gaz non-CO₂ (agriculture et déchets).

Source : WRI, 2006

Le graphique ci-dessus montre que les sources liées à l'énergie sont les principales contributrices avec 65% de tous les GES, tandis que les sources non liées à l'énergie ne contribuent qu'à hauteur de 35%. Alors que les sources liées à l'énergie émettent principalement du CO₂, les autres sources sont plus intensives en méthane.

QUE SIGNIFIE L'ATTENUATION POUR CHAQUE SECTEUR ? QUELS TYPES DE POLITIQUES PEUVENT AIDER A REDUIRE LES EMISSIONS ?

Fourniture d'énergie

Les mesures prises dans le secteur de la fourniture d'énergie touchent directement les industries telles que la production et la distribution d'électricité et de chaleur. Les changements dans la fourniture d'énergie affectent également d'autres secteurs (i.e. les industries à forte intensité énergétique). Ainsi, certaines entreprises seront confrontées à des défis plus ou moins grands en fonction de leur source primaire d'énergie. Ceci souligne la nécessité d'évaluer les impacts sociaux potentiels - i.e. sur l'emploi, le développement local, etc... - de ces mesures.

Encadré 1.12. Exemples de mesures politiques en fonction d'objectifs généraux et d'options de réduction des émissions de GES donnés, dans le secteur de la fourniture d'énergie

Options de politiques Objectifs des politiques	Instruments Economiques	Instruments de régulation	Processus politiques		
			Accords volontaires	Dissémination de l'information et planification stratégique	R+D en technologie et diffusion
EfficiencE Energétique	• Augmentation des impôts sur l'énergie • Réduction des subsides à l'énergie • Taxes sur les GES dans les usines productrices d'électricité • Incitations fiscales • Commerce d'émissions	• Standards d'efficience pour les usines productrices d'électricité	• Accords volontaires pour améliorer l'efficience des usines productrices d'électricité	• Campagnes d'information et d'éducation	• Production plus propre d'électricité en provenance des combustibles fossiles
Changements dans la source d'énergie	• Taxes sur les GES • Commerce d'émissions • Incitations fiscales	• Standards d'efficience pour les combustibles des usines productrices d'électricité	• Accords volontaires pour changer les combustibles	• Campagnes d'information et d'éducation	• Davantage de production renouvelable, nucléaire et d'hydrogène comme conducteur d'énergie.
Energies renouvelables	• Prêts de capitaux • Prix préférentiels pour l'introduction au réseau • Quotas obligatoires et commerce d'émissions • Taxes sur les GES	• Objectifs • Prix préférentiels pour l'introduction dans le réseau et pour la transmission.	• Accords volontaires d'installation de générateurs d'énergie renouvelable	• Campagnes d'information et d'éducation • Etiquetage pour "l'électricité verte"	• Augmentation de la génération électrique renouvelable
Capture et stockage de carbone	• Taxes sur les GES • Commerce d'émissions	• Restriction d'émissions pour les émetteurs le plus importants.	• Accords volontaires pour développer et déployer la CSC	• Campagnes d'information et d'éducation	• Séquestration chimique et biologique • Séquestration dans des formations sous-terraines

Source : GIEC, 2007¹⁷

Que peut-on faire pour réduire ces émissions ?

- Améliorer l'efficacité dans la fourniture et la distribution d'énergie (i.e. minimiser les pertes de transmission) ;
- Changer de combustibles en tenant compte des émissions et des coûts (la combustion de charbon émet 974 kg de CO₂ par MWh, le gaz naturel en émet quasiment moitié moins, soit 469 kg de CO₂ par MWh) ;
- Étendre les capacités de production d'électricité et de chaleur à base d'énergie renouvelable, telles que l'hydraulique, le solaire, l'éolien, la géothermie et les agroénergies.

17 GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation, Rapport du groupe de travail III, 2007.

Les experts du GIEC considèrent que d'autres technologies qui ne sont pas encore commercialisées à ce jour, pourraient également favoriser l'atténuation dans le secteur de la fourniture d'énergie :

- La capture et la séquestration de CO₂ pour les centrales fonctionnant au charbon et à la biomasse ;
- Des technologies nucléaires de nouvelle génération ;
- Des énergies renouvelables de nouvelle génération, y compris l'énergie des marées et des vagues, le solaire à concentration et le solaire photovoltaïque.¹⁸

Les gouvernements ont choisi différents moyens pour parvenir à ces réductions. Certains utilisent des politiques réglementaires (par exemple, ils peuvent décider d'acheter des énergies renouvelables à des prix plus élevés que les énergies fossiles), tandis que d'autres privilégient un mix entre la régulation et le marché (par exemple, ils peuvent définir des objectifs de réduction d'émissions pour un groupe d'entreprises et mettre en place un marché virtuel où les entreprises peuvent vendre leurs excédents de crédits d'émissions à celles qui n'ont pas atteint leurs obligations de réduction d'émissions).

Il existe également un autre ensemble de politiques visant à la réduction de l'intensité énergétique de l'économie. Elles encouragent les entreprises et les ménages à utiliser l'énergie de façon plus efficace et à investir dans des produits efficaces en énergie qui réduisent la facture énergétique, les besoins en nouvelles capacités de production et, par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre.

Les programmes d'efficacité énergétique incluent :

- Des campagnes d'information du public ;
 - Des audits énergétiques de sites industriels et commerciaux ;
 - Des abattements sur les technologies "énergie-efficientes", entre autres.
-

Transport

Le transport est responsable de 14% des émissions mondiales. L'adoption de politiques pour réduire son impact est lente. Celles-ci sont parfois davantage motivées par des questions de pollution atmosphérique locale que de changement climatique.

Que peut-on faire pour réduire ces émissions ?

- Encourager le passage de la route au rail et des transports individuels vers les transports collectifs ;
 - Promouvoir les véhicules hybrides (qui utilisent l'électricité plutôt que le carburant) plus efficaces en énergie et des véhicules diesel plus propres ;
 - Poursuivre le développement des agrocarburants, en particulier de deuxième génération ;
 - Encourager les transports non-motorisés, tels que le vélo et la marche ;
 - Adapter l'aménagement territorial et des transports aux contraintes liés au carbone.
-

A ce stade, il nous paraît utile d'expliquer ce que sont les agrocarburants, dans la mesure où ils sont proposés comme un nouvel instrument de réduction des émissions de CO₂ liées au transport. Les agrocarburants sont des combustibles liquides ou gazeux destinés au transport et dérivés des ressources biologiques (plantes dédiées, cultures, etc...). Les deux principaux agrocarburants, le bioéthanol et le biodiesel, sont fabriqués à partir de cultures telles que les céréales, le soja, l'huile de colza, la canne à sucre et l'huile de palme. Dans une certaine mesure, ils pourraient être utilisés dans les véhicules sans avoir à apporter de modifications importantes au moteur. La combustion des

18 GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation, Rapport du groupe de travail III, 2007.

agrocarburants est considérée ‘neutre en carbone’ dans la mesure où elle rejette la même quantité de carbone que celle que les plantes absorbent durant leur croissance. C’est la principale raison pour laquelle ces agrocarburants ont été promus.

Toutefois, il faut prendre en compte le “cycle de vie” de l’agrocarburant, qui inclut la quantité totale d’énergie utilisée pour sa production (y compris les consommations de combustible fossile indirectes via les pesticides et les engrais utilisés pour la culture). Dans de nombreux cas, la quantité d’énergie requise (et donc la quantité de CO₂ rejetée dans l’atmosphère) s’est révélée supérieure à la quantité de CO₂ évitée par l’utilisation de ces agrocarburants. Ainsi, leur production peut être une source supplémentaire de gaz à effet de serre plutôt qu’une solution pour la réduction de ces gaz.

Il est également important de différencier les agrocarburants dits “de première génération” de ceux de “deuxième génération”. Les agrocarburants de première génération sont principalement ceux listés précédemment. Les agrocarburants de deuxième génération sont encore en cours de développement, et sont fabriqués à partir de matériaux qui ne concurrencent pas la production alimentaire, tels que des feuilles et écorces d’arbres, de la paille ou des copeaux de bois. À plus long terme, beaucoup envisagent de fabriquer des biocarburants de deuxième génération à partir de matériaux qui ne dépendent pas des terres arables, tels que des matériaux dérivés d’algues qui poussent en milieu aquatique. Les agrocarburants de deuxième génération pourraient avoir un bilan CO₂ plus favorable.

Bâtiments

8% des émissions de GES viennent des bâtiments. La mise à niveau des bâtiments anciens et la construction de nouveaux bâtiments qui intègrent la dimension “changement climatique” sont au cœur des politiques qui visent à réduire ce type d’émissions.

Quelques exemples de politiques dans ce secteur :

- Éclairage efficient et éclairage naturel ;
 - Appareils électriques et systèmes de chauffage et de refroidissement plus efficaces ;
 - Amélioration des fours ;
 - Amélioration de l’isolation thermique ;
 - Conception solaire active et passive pour le chauffage et la climatisation ;
 - Fluides réfrigérants alternatifs, récupération et recyclage des gaz fluorés.
-

Les modes de tarification et les standards de performance sont typiquement les réglementations les plus fréquemment retenues par les gouvernements pour introduire des changements dans ce secteur.

L’industrie

L’industrie représente 14% des émissions de GES. Les émissions pouvant aisément être mesurées au niveau de chaque installation (contrairement aux transports ou à l’agriculture), de nombreux efforts ont été dirigés vers ce secteur.

Que peut-on faire pour réduire ces émissions ?

- Équipements électriques plus efficaces en énergie ;
 - Récupération de chaleur et d’électricité ;
 - Recyclage des matériaux et substitution ;
 - Contrôle des émissions autres que le CO₂ ;
 - Une large gamme de technologies spécifiques à chaque processus.
-

Les gouvernements ont commencé à mettre en place ces mesures. Dans certains pays développés, elles se sont accompagnées de réglementations plus strictes. Il semblerait toutefois que les industries ne mettent pas suffisamment rapidement leurs technologies à niveau, principalement en raison des coûts d'investissement élevés que ces adaptations impliquent. Ceci est particulièrement annonciateur de problèmes pour les économies émergentes, qui travaillent pour la plupart avec des technologies anciennes et à forte intensité en carbone et ont des capacités d'investissement réduites du fait de leurs contraintes économiques.

Agriculture

L'agriculture est un important contributeur aux émissions de GES, tout en se distinguant par le type de gaz qu'elle rejette dans l'atmosphère. Le méthane (CH₄) est le principal gaz émis par ce secteur et les mesures pour réduire ces émissions ne sont pas suffisamment promues à l'heure actuelle. Une autre différence réside dans la distribution régionale des émissions. Tandis que les émissions de l'industrie, de la production d'énergie ou du transport sont encore principalement émises par les pays développés, les émissions de l'agriculture (et de la foresterie, comme nous le verrons ci-dessous) viennent principalement des pays en développement.

Que peut-on faire pour réduire ces émissions ?

- Améliorer la gestion des cultures et des pâturages pour augmenter la fixation du carbone par les sols ;
 - Restaurer les tourbières et les terres dégradées ;
 - Réduire l'utilisation d'engrais et de pesticides d'origine fossile ;
 - Améliorer les techniques de culture du riz ainsi que la gestion des élevages et des fumiers/lisiers ;
 - Améliorer l'efficacité énergétique ;
 - Améliorer les rendements des cultures.
-

Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (LULUCF en anglais)

18% des émissions proviennent de l'utilisation des terres, des changements d'affectation des terres et de la foresterie que l'on désigne par l'acronyme LULUCF en anglais. Cette catégorie inclut les processus de déforestation ainsi que la désertification. En effet, l'une des conséquences de la déforestation est que le carbone originellement piégé dans les forêts est libéré dans l'atmosphère, soit immédiatement lorsque les arbres sont brûlés, soit plus lentement lorsque la matière organique se putréfie.

La plupart du carbone est libéré dans l'atmosphère sous forme de dioxyde de carbone (CO₂), mais de faibles quantités de méthane (CH₄) et de monoxyde de carbone (CO) peuvent aussi être rejetées lors de la décomposition et de la combustion. La reforestation renverse ces flux de carbone. Pendant leur croissance, les forêts extraient le carbone de l'atmosphère et le stockent à nouveau dans les arbres et dans les sols. Alors que la déforestation en elle-même ne libère pas de quantités significatives de méthane ou d'oxyde nitreux (N₂O), ces gaz sont souvent rejetés lorsque les terres déboisées sont utilisées pour le bétail ou l'élevage d'autres ruminants, le riz ou d'autres cultures, en particulier celles qui sont fertilisées à l'azote.

Que peut-on faire pour réduire ces émissions ?

- Recourir à la forestation et la reforestation (replanter une forêt sur des terres qui ont été converties à d'autres usages) ;
 - Améliorer la gestion des forêts ;
 - Réduire la déforestation ;
 - Améliorer la gestion des produits liés à la coupe du bois ;
 - Utiliser les produits forestiers pour la production de bioénergie, en remplacement des énergies fossiles.
-

Déchets

La gestion des déchets produit du dioxyde de carbone et du méthane. La façon dont ces déchets sont éliminés et traités influence directement les émissions de ces gaz à effet de serre. L'incinération produit du CO₂ et d'oxyde nitreux, tandis que la mise en décharge libère du méthane. Quelque soit l'option de gestion des déchets retenue, elle devrait être accompagnée d'une série de mesures qui permettent d'éviter ces émissions ainsi que d'autres problèmes environnementaux (par exemple, les substances cancérigènes produites durant l'incinération, la pollution des sols, les nuisibles et maladies associées à la mise en décharge, etc...).

Que peut-on faire pour réduire ces émissions ?

- Recycler et réduire les volumes de déchets ;
 - Composter les déchets organiques ;
 - Contrôler le traitement des eaux usées ;
 - Capturer le méthane des décharges ;
 - Récupérer l'énergie de l'incinération des déchets.
-

Section 3 : ADAPTATION



Idées principales

- L'adaptation est la voie complémentaire pour répondre au défi du changement climatique.
- Elle implique des investissements importants dans les secteurs les plus vulnérables (l'eau, la santé, l'agriculture, etc...) pour éviter ou réduire les impacts du changement climatique.
- En l'absence de politiques publiques, les groupes les plus vulnérables (ie. les plus pauvres) et, au niveau international, les pays les plus pauvres et les plus vulnérables pâtiront le plus de leur incapacité à s'adapter, dans la mesure où leur capacité d'investissement dans des technologies qui n'affectent pas le climat reste limitée.

ADAPTATION = FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'adaptation au changement climatique est la façon dont les systèmes naturels ou humains s'ajustent en réponse aux changements présents ou attendus du climat, dans le but de bénéficier des opportunités éventuelles tout en limitant les risques.

L'objectif des politiques d'adaptation est de réduire la vulnérabilité au changement climatique. Toutefois, l'adaptation seule ne suffit pas et doit s'accompagner de politiques fortes d'atténuation. Celles-ci rendent l'adaptation possible et abordable, dans la mesure où le coût de l'adaptation augmente d'autant plus que l'ampleur et la rapidité du changement climatique sont importantes. Dans le cas des environnements naturels, la vitesse à laquelle les espèces et les écosystèmes peuvent migrer ou s'ajuster est limitée. Pour les êtres humains, la capacité d'adaptation est limitée par la préservation de leur zone d'habitat (i.e. si le niveau des mers s'élève, certains pays deviendront inhabitables).

Les stratégies d'adaptation consistent d'une part à donner aux individus la capacité de s'adapter (compréhension des impacts, sensibilisation pour permettre une bonne prise de décision, promotion d'investissements responsables et de long terme). L'adaptation signifie d'autre part mettre en place des actions qui réduisent la vulnérabilité (investir dans des infrastructures contre les risques climatiques, changer les cultures, etc...). Au niveau des syndicats, cela signifie tout d'abord comprendre les impacts du changement climatique sur un secteur donné, sur le lieu de travail et pour les familles des travailleurs, puis explorer les mesures qui peuvent réduire ces impacts.

Dans la plupart des cas, l'adaptation sera bénéfique au niveau local. Pour cette raison, on pourrait s'attendre à ce que les ménages et les entreprises prennent spontanément des mesures pour répondre aux opportunités et aux risques actuels ou attendus, ceci même sans intervention publique active. Par exemple, une entreprise peut mettre en place un "plan canicule" pour ses travailleurs et installer des systèmes de climatisation, en prévision d'étés plus chauds, ou encore une famille peut entreprendre des travaux pour rendre le toit de sa maison plus résistant aux cyclones.

Cependant, la capacité d'adaptation est liée aux revenus et aux capacités. Tout le monde subira les mêmes impacts climatiques négatifs, mais les plus vulnérables les ressentiront davantage. Les pauvres manquent souvent des ressources et de l'information qui leur permettraient d'anticiper les effets du changement climatique. Ainsi, pour garantir un traitement juste et équitable, les gouvernements doivent mettre en oeuvre des stratégies d'adaptation qui se concentrent sur la façon de donner des moyens à ces populations, par exemple, en fournissant des outils (ressources financières, information, etc...) leur permettant ainsi de s'adapter au changement climatique. Certains gouvernements des pays les plus vulnérables ont commencé à planifier l'adaptation, mais sont confrontés au manque de ressources indispensables pour qu'ils soient en mesure de relever les défis colossaux posés par la dynamique du changement climatique.



Les gouvernements ont un rôle très important à jouer dans la mise en oeuvre de l'adaptation, en commençant dès maintenant par fournir des réponses et des investissements publics, ainsi que des orientations politiques et un support économique et institutionnel au secteur privé et à la société civile.

Certains aspects de l'adaptation, tels que des décisions majeures à prendre dans le domaine des infrastructures, nécessiteront davantage de prévoyance et de planification au niveau local. D'autres, tels que le partage des connaissances et le développement de technologies, bénéficieront à l'ensemble de la planète.

Les stratégies d'adaptation différeront beaucoup les unes des autres. Certaines se concentreront sur le court terme, par exemple, en augmentant la résilience aux événements climatiques extrêmes. D'autres politiques d'adaptation se concentreront sur l'évolution du climat à moyen et long terme, et chercheront à adapter le modèle socio-économique global sur lequel chaque société est basée (y compris par des transformations et adaptations des secteurs économiques, des investissements massifs dans les infrastructures et l'éducation, etc...).

L'ADAPTATION : UNE QUESTION DE DEVELOPPEMENT !

Les nations diffèrent à la fois dans leur contribution au changement climatique et dans leur vulnérabilité à ses impacts. Ironiquement, de nombreux pays qui portent une moindre responsabilité en terme d'émissions de GES, notamment les pays en développement, sont susceptibles d'être parmi les plus lourdement touchés par le changement climatique.

Des raisons physiques et socio-économiques expliquent la plus grande vulnérabilité des pays en développement et des individus les plus pauvres.

Tout d'abord, la majorité des pays en développement sont situés dans des régions tropicales et sub-tropicales, des zones qui risquent d'être sérieusement affectées par les impacts du changement climatique : l'Afrique, l'Asie, l'Amérique Latine et les Petits États Insulaires sont particulièrement visés.

Ensuite, les pays en développement sont souvent moins armés pour faire face aux impacts climatiques négatifs car :

- **La pauvreté exacerbe et est exacerbée par les impacts des changements environnementaux** : entre 1990 et 1998, 97% des morts liées à des catastrophes naturelles (90% de ces catastrophes étant d'origine climatique) se sont produites dans des pays en développement.
- **Les conditions de vie dépendent beaucoup de ressources sensibles aux conditions climatiques** : l'agriculture en Afrique Sub-Saharienne, pluviale à près de 90%, représente 70% de l'emploi dans la région et 35% du produit national brut.
- **Les habitants les plus pauvres des pays en développement luttent déjà contre les variations climatiques et les événements climatiques extrêmes.** La plus forte fréquence et gravité des chocs climatiques mine de façon répétée leurs efforts pour faire face au changement climatique.

Encadré 1.13. Les impacts du changement climatique dans les pays en développement

Impacts environnementaux	Ressources socio-economiques et secteurs affectés
• Modifications de la pluviométrie • Plus grandes fréquence et sévérité des inondations, sécheresses, tempêtes et vagues de chaleur • Changements dans les périodes et dans les régions de culture • Changements dans la qualité et la disponibilité d'eau • Élévation du niveau des mers • Fonte des glaciers	• Ressources en eau • Agriculture et foresterie • Sécurité alimentaire • Santé • Infrastructures (transport, par exemple) • Habitats : déplacements de populations et dégradation des conditions de vie • Gestion des espaces côtiers • Industrie et énergie • Capacité de réaction aux catastrophes naturelles

Source : GIEC, 2007¹⁹

Le changement climatique va ainsi exacerber la vulnérabilité de ceux qui sont déjà socialement et économiquement fragiles. Il est donc nécessaire de systématiser la prise en compte des questions d'équité et de solidarité, ainsi que les besoins de développement dans les stratégies d'adaptation.

MOYENS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Il existe un large éventail d'options d'adaptation au changement climatique pour les secteurs les plus vulnérables. Cependant, l'ampleur des mesures d'adaptation mises en oeuvre n'est pas suffisante pour réduire la vulnérabilité au changement climatique dans le futur.

Ces options potentielles pourraient être d'ordre purement technologique (par exemple, des barrières côtières), comportemental (changements dans les choix d'alimentation et de loisirs), managérial (changements dans les pratiques agricoles), et institutionnel (planification urbaine).

Que peut-on faire pour aider les secteurs les plus vulnérables à s'adapter au changement climatique ?

¹⁹ GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation, Rapport du Groupe de travail II, 2007

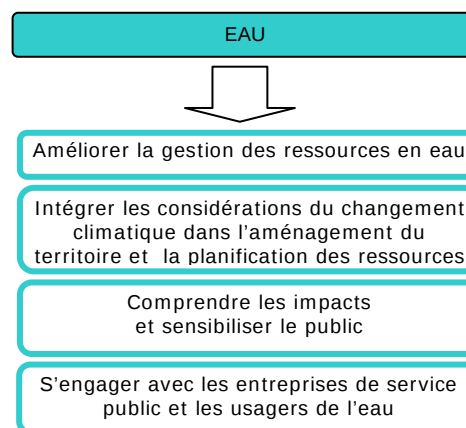
Eau

La disponibilité en eau douce sera sérieusement compromise dans les latitudes médianes et les zones semi-arides. Des centaines de millions de personnes seront exposées à un stress hydrique accru (GIEC, 2007). Ces éléments soulignent la nécessité d'agir dans le secteur clé de la gestion de l'eau.

Les coûts d'investissement élevés et la nécessité d'assurer l'accès à l'eau pour tous, indépendamment de leurs ressources financières, rendent le secteur de l'eau dans les pays en développement particulièrement inapproprié à des mesures d'adaptation d'initiative privée. Les coûts d'adaptation de ces systèmes au changement climatique doivent être couverts par le biais de financements publics qui, dans de nombreux pays, sont plutôt limités. Ceci est à l'origine de l'une des principales barrières à l'adaptation dans les pays en développement : quasiment aucun financement privé ou public à destination des secteurs les plus affectés par le changement climatique n'a été effectué.

Comment le secteur de l'eau peut-il s'adapter ?

- En améliorant la gestion des ressources en eau, y compris le risque d'inondations et la maîtrise des sécheresses.
- En intégrant les considérations du changement climatique dans l'aménagement du territoire et la planification des ressources en eau.
- En améliorant la compréhension des impacts et en augmentant la prise de conscience, y compris via des engagements avec les services et les usagers de l'eau.
- En intégrant la gestion des ressources en eau dans les autres politiques nationales et les autres secteurs, en particulier la tenure foncière, l'aménagement urbain, l'énergie et le tourisme.
- En soutenant le développement des plaines de débordement des rivières, en particulier pour le stockage des surplus d'eau douce, ou capter les eaux pluviales souterraines.

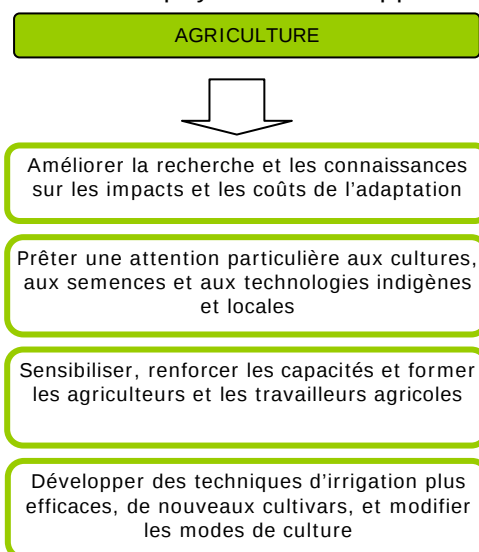


Agriculture

Les besoins et les mesures d'adaptation au changement climatique pour l'agriculture dans les pays développés diffèrent clairement de ceux des pays en développement. Tandis que l'agriculture représente 8% des emplois dans les pays développés, elle contribue à 70% des emplois et 35% du produit national brut dans des régions comme l'Afrique Sub-Saharienne. Il est donc logique que, en matière d'adaptation de l'agriculture au changement climatique, davantage d'attention soit portée aux économies en développement qu'aux économies développées.

Comment l'agriculture peut-elle s'adapter ?

- En améliorant la recherche et les connaissances sur les impacts (par exemple, en matière de sécurité alimentaire) et les coûts des options d'adaptation, en favorisant les cultures, les semences et les technologies indigènes traditionnelles et locales plutôt que de nouvelles variétés et technologies.



- En sensibilisant et en renforçant les capacités dans le secteur, y compris, en formant les agriculteurs.
- En développant des techniques d'irrigation plus efficaces, en créant de nouveaux cultivars et en modifiant les plans de cultures.

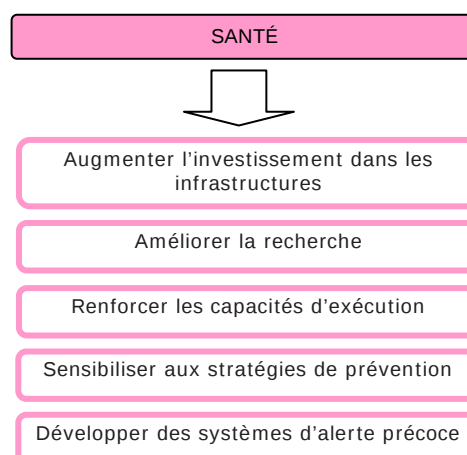
En raison du lien unique entre l'agriculture et la gestion des risques d'inondation et de sécheresse, la biodiversité et les évolutions du marché, une approche transsectorielle est particulièrement importante dans le cas de cette filière.

Cependant, comme pour l'eau, il existe de nombreuses barrières qui empêchent l'adaptation de ce secteur aux nouvelles exigences liées au changement climatique. Ces barrières incluent le manque de coordination entre les nombreuses institutions en charge de l'agriculture, et l'absence de planification à long terme. Dans les pays en développement, la pauvreté – et le manque de facilités de crédits qui lui sont associés – représente l'obstacle majeur : les bénéfices de certaines actions (meilleure irrigation ou paillage par exemple) sont visibles pour les paysans, mais le manque de ressources financières pour l'investissement entrave leur mise en oeuvre.

Santé

Le changement climatique affectera la santé des individus et les services associés. Le fardeau de la malnutrition et des maladies diarrhéiques, cardio-respiratoires et infectieuses augmentera vraisemblablement. Des vagues de chaleur, des inondations et des sécheresses ainsi que des changements dans la distribution des maladies pourraient faire de nombreux morts.

Pour réduire la vulnérabilité aux effets du changement climatique sur la santé, il est indispensable de renforcer les services de santé à l'échelle planétaire, à travers des investissements plus importants dans les infrastructures de santé, une meilleure recherche, le renforcement des capacités d'exécution, la sensibilisation aux stratégies de prévention, le développement de systèmes d'alerte précoce, etc...



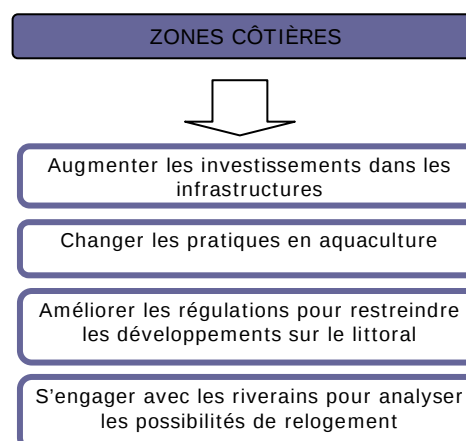
Les contraintes en termes de capacité des services de santé publique forment une barrière significative dans les pays en développement. Celles-ci incluent par exemple un approvisionnement en eau potable inadapté dans les régions affectées par la salinisation, le manque de financement et un sous-investissement chronique dans le secteur, du fait de l'épuisement des fonds publics et des faibles retours sur investissements pour les investisseurs privés.

Zones côtières

Les zones côtières s'exposent à des dégâts croissants liés aux inondations et aux tempêtes. Les experts s'accordent à dire que si la température mondiale moyenne augmente de 3°C, environ 30% des zones humides côtières mondiales seront perdues et des millions de personnes pourraient être exposées à des inondations.²⁰

Les mesures d'adaptation pour les zones côtières impliquent souvent des investissements dans les infrastructures (renforcement des ceintures de dunes sur les plages, construction de systèmes de drainage des terres), mais également des modifications dans les pratiques actuelles (telles que le rejet régulier de sédiments dragués des bassins portuaires) et des changements dans les réglementations (par exemple, gestion de l'utilisation de la terre dans les zones propices au risque d'inondation des côtes et instauration de règles plus strictes pour la construction sur le littoral).

Les investissements importants requis, la concurrence accrue pour les fonds publics et la pression continue pour la promotion immobilière et le développement économique sur le littoral sont autant d'obstacles qui empêchent les mesures d'adaptation des zones côtières de s'amplifier.



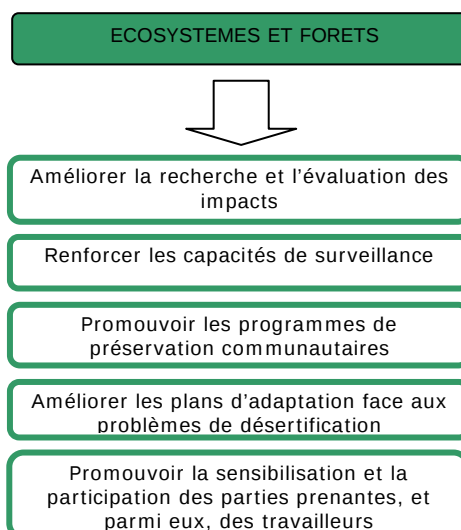
Ecosystèmes et forêts

Une augmentation de la température de 2°C entraînerait un risque accru d'extinction d'environ 30% des espèces et de blanchissement de la plupart des coraux.

L'adaptation des écosystèmes naturels est très étroitement liée à d'autres stratégies telles que la préservation des mangroves et la gestion des forêts.

Comment les écosystèmes naturels peuvent-ils s'adapter ?

- En concentrant les efforts sur la recherche et l'évaluation des impacts, le renforcement des capacités de surveillance et des programmes de préservation auxquels participent les communautés locales.
- En améliorant la conception des plans et des pratiques centrés spécifiquement sur la désertification, les environnements alpins et les zones protégées.
- En insistant sur la sensibilisation de la société et en impliquant le grand public dans les évaluations de la vulnérabilité des écosystèmes et des industries ou des communautés qui en dépendent, et dans la formulation et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation spécifiques.



20 GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation, Groupe de travail III, 2007.

Section 4 : ÉCONOMIE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Idées principales

- La lutte contre le changement climatique a un coût : au moins 1% du PIB d'ici 2030.²¹
- Si nous n'agissons pas, les impacts sur nos vies seront bien plus importants. En conséquence, les coûts seront bien plus élevés (5-10% de perte sur le PIB).

Il existe deux options pour faire face au changement climatique :

1. La première option est d'**agir**, à savoir, investir dans des technologies qui n'affectent pas le climat, modifier les comportements pour réduire notre empreinte climatique et préparer nos sociétés aux impacts inévitables liés au changement climatique.
2. La seconde option est de ne rien faire et de rester dans le scénario **de continuité** ("*business as usual*"). Cela signifie maintenir (ou augmenter davantage) nos volumes actuels de consommation et de production d'énergie, ainsi que l'éventail des sources énergétique, et laisser les individus s'adapter, par leurs propres moyens, aux changements météorologiques et environnementaux.

Ces options ont toutes deux un coût financier, social et humain. Cette section se penche sur la question des coûts respectifs de l'action et de l'inaction, et démontrera que les coûts de l'inaction sont bien plus importants que ceux d'une action précoce coordonnée et responsable.

Dans notre vie quotidienne, il est souvent fait référence à l' "Économie" en tant que base des décisions politiques qui affectent nos emplois et nos conditions de vie. Ce terme est habituellement utilisé au sens financier, sans nécessairement tenir compte des implications sociales qui s'y rattachent. Puisque les décisions politiques sont souvent fondées sur un raisonnement économique, les chercheurs ont commencé à analyser les conséquences du changement climatique avec des outils économiques. Ceci a eu le mérite d'élever le changement climatique au rang des priorités dans l'agenda politique. Cependant, il y a un besoin urgent d'améliorer cette information économique, en élargissant son champ à des données sociales. Dans ce chapitre, nous résumerons l'information disponible sur les coûts économiques du changement climatique et de ses conséquences.

L'ACTION A UN COUT...

Nous ignorons encore quels seront les coûts réels des politiques responsables qui viseront à réduire les effets du changement climatique. Cependant, les études commencent à évaluer certaines des conditions financières requises pour maintenir les concentrations de GES à des niveaux acceptables.

21 Stern, N., Rapport Stern sur l'économie du changement climatique, 2006

Une étude récente ²² a établi que l'investissement estimé et les flux financiers additionnels nécessaires en 2030 seront importants en termes absolus mais faibles par rapport au PIB (0,3 à 0,5%) et aux investissements mondiaux (1,1 à 1,7%) estimés en 2030.

- **Les mesures d'atténuation** nécessaires pour ramener les émissions mondiales de GES à leur niveau actuel en 2030 requièrent un investissement et des flux financiers additionnels de **200 à 210 milliards de dollars en 2030**.
- L'investissement et les flux financiers additionnels nécessaires pour les mesures d'adaptation d'ici 2030 s'élèvent à plusieurs dizaines de milliards de dollars.

Encadré 1.14. Combien coûteront les actions destinées à combattre le changement climatique ?

Investissement et flux financiers additionnels en 2030

Atténuation

Secteurs	Monde (milliards de dollars)
Agriculture	35
Bâtiment	51
Énergie (RD&D)	35-45
Infrastructures de distribution d'énergie	(-) 67
Foresterie	21
Industrie	36
Transport	88
Déchets	0,9

Monde : 200 à 210 milliards de dollars (0,92% des investissements mondiaux projetés et 0,26% du PIB mondial en 2030)

Pays en développement : 76 à 77 milliards de dollars (0,86% des investissements projetés et 0,29% du PIB en 2030)

Adaptation dans une sélection de secteurs

Secteurs	Monde (milliards de dollars)	Part des pays en développement
Agriculture, foresterie et pêche	14	50%
Zones côtières	11	40%
Santé	5	100%
Infrastructures	8-130	25%
Approvisionnement en eau	11	80%

Monde : les besoins globaux identifiés dans cette étude correspondent à 0,2 à 0,8% des flux d'investissement globaux ou 0,06 à 0,21% du PIB projeté en 2030.

Pays en développement : 28 à 67 milliards de dollars en 2030.

👉 **Les montants sont importants en termes absolus mais faibles comparés au PIB et aux investissements mondiaux**

Source : CCNUCC, 2007²³

Même si ces chiffres couvrent seulement les besoins d'investissement et non pas les coûts pour les individus (tels que le renouvellement des équipements électriques ou l'isolation des maisons), ils nous permettent d'identifier le coût des investissements nécessaires dans chaque secteur pour, à la fois, atténuer et s'adapter au changement climatique. Cependant, ces chiffres doivent être pris à titre indicatif.

22 Smith, Joel – *Preliminary Estimates of additional investment and financial flows needed for adaptation in 2030*, 2007. Les estimations contenues dans ce rapport doivent être prises à titre indicatif, en raison d'un certain nombre de lacunes dans l'information (i.e. la disponibilité des données par région est limitée, la nécessité d'améliorer l'accès à l'électricité dans les pays en développement n'est pas prise en compte, entre autres).

23 Joel Smith, *Preliminary Estimates of additional investment and financial flows needed for adaptation in 2030*, 2007

Examinons tout d'abord le volet de l'atténuation, qui est constituée de toutes les politiques visant à réduire les émissions de GES :

- Dans le secteur de **l'énergie** (35 à 45 milliards de dollars), l'étude estime que 35% des investissements annuels seront nécessaires pour basculer vers des technologies qui n'affectent pas le climat et que 55% de ces investissements devront être faits dans les pays en développement. Elle suggère que les investissements seront supportés par les entreprises, publiques ou privées mais qui agissent sur le marché régulé. Ils seront également complétés par des financements au niveau national. L'étude confirme également la nécessité de réduire de 10% les investissements annuels dédiés à l'approvisionnement en combustibles fossiles.
- Dans **l'industrie**, un investissement additionnel de 36 milliards de dollars sera nécessaire pour améliorer l'efficacité énergétique, réduire les émissions et mettre en oeuvre la capture et la séquestration de CO₂. Elle considère que, avec une régulation adaptée, ces investissements seront faits par les entreprises elles-mêmes.
- Dans le secteur du **bâtiment**, 51 milliards de dollars seront nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique (électricité et combustibles fossiles).
- Le secteur du **transport** nécessitera un investissement de 88 milliards de dollars pour améliorer l'efficacité énergétique et basculer vers les agrocarburants. Près de 40% de cet investissement devra être fait dans les pays en développement. Certains investissements seront entrepris par les particuliers (par exemple, lors du remplacement de leur véhicule par un modèle plus efficient), mais des réglementations sont également nécessaires pour promouvoir les investissements privés dans ce secteur.
- Pour capter le méthane des décharges et améliorer le traitement des eaux usées, un investissement d'au moins 0,9 milliard de dollars sera nécessaire dans la **gestion des déchets**, dont environ 67% dans les pays en développement.
- Les investissements dans le secteur de **l'agriculture** seront de l'ordre du double de ceux mentionnés précédemment. En termes d'atténuation, environ 15 milliards de dollars seront nécessaires dans l'agroforesterie, afin de développer les forêts, et 20 autres milliards de dollars pour éviter le relargage des émissions (i.e. venant du fumier). Au total, 67% de cet investissement concerne les pays en développement.
- **La foresterie** nécessitera des flux financiers pouvant atteindre jusqu'à 21 milliards de dollars pour réduire les émissions, 12 milliards de dollars pour limiter la déforestation, 8 milliards de dollars pour la gestion des forêts et 1 milliard pour la forestation. La quasi-totalité de cet investissement concernera les pays en développement.
- Les dépenses publiques dans la **recherche, développement et démonstration (RD&D)** dans le domaine de l'énergie ont stagné alors même que les dépenses du secteur privé ont chuté. Le rapport Stern préconise un doublement des budgets publics pour atteindre 20 milliards de dollars.

Sur le volet de l'adaptation, les coûts et les besoins d'investissement sont également importants :

- Dans **l'agriculture, la foresterie et la pêche**, environ 14 milliards de dollars seront nécessaires (3 milliards pour la Recherche et Développement et 11 milliards de dollars supplémentaires pour adapter la production et les activités de transformation). Il faudra vraisemblablement des ressources publiques pour apporter un soutien direct aux petits producteurs.
- En ce qui concerne les **ressources en eau**, l'investissement nécessaire est estimé à 11 milliards de dollars, dont 80% dans les pays en développement.

- Les investissements dans la **santé** augmenteront probablement jusqu'à 5 milliards de dollars et se concentreront entièrement dans les pays en développement. En l'absence d'investissements publics, ce coût sera vraisemblablement supporté par les familles des victimes, ce qui représente un défi en termes de justice sociale et de solidarité.
- Les investissements dans les **zones côtières** atteindront 11 milliards de dollars, dont environ la moitié dans les pays en développement. Les régions des deltas, en particulier les grands deltas côtiers d'Asie et d'Afrique et les Petits Etats Insulaires pourraient rencontrer des problèmes significatifs pour répondre à l'élévation du niveau des mers. Dans ces pays, des sources supplémentaires de financement public extérieur seront probablement nécessaires.
- Les investissements dans les infrastructures sont estimés à entre 8 et 130 milliards de dollars. L'incertitude sur les besoins réels d'investissement explique cette large fourchette.

Tous ces changements auront des conséquences sur l'emploi, aspect qui sera développé dans le module 2.

D'autres études de la CCNUCC soulignent le fait que l'investissement et les flux financiers nécessaires pour l'adaptation pourraient s'élever à plusieurs dizaines de milliards de dollars par an dès aujourd'hui et sur plusieurs décennies. Ils pourraient même dépasser les 100 milliards de dollars par an. La Banque Mondiale et Oxfam estiment les coûts d'adaptation à plusieurs dizaines de milliards de dollars par an.

L'INACTION SERA ENCORE PLUS COUTEUSE

Maintenir les émissions de GES aux concentrations actuelles d'ici 2030 est la première étape pour atteindre des réductions plus importantes d'ici 2050, et pourrait impliquer des investissements massifs. Cependant, plusieurs études récentes ont alerté sur le risque de ne pas agir dès maintenant sur le changement climatique. Cette section démontrera que les coûts d'un changement climatique incontrôlé pourraient être encore pires pour l'environnement, la santé et l'économie.

Le rapport Stern affirme que sans action, un réchauffement de 5 à 6°C d'ici la fin du siècle est plausible – à noter qu'il est quasiment certain que la température aura augmenté de 2 à 3°C d'ici 2050 ; il faut donc concentrer les efforts sur la façon d'éviter des problèmes plus graves liés à des augmentations de températures encore plus importantes. En se basant sur cette augmentation de température et en prenant en compte le risque d'un changement climatique brutal et à grande échelle, l'étude estime la perte à 5 à 10% du PIB mondial, les pays les plus pauvres subissant des coûts supérieurs à 10%.

Cette estimation ne tient pas compte des éléments susceptibles d'aggraver les conséquences de l'inaction. Stern estime que les coûts globaux de l'inaction pourraient inclure une réduction de 20% de la consommation actuelle par habitant.

Les impacts sociaux ne peuvent être mesurés en termes monétaires

Le rapport Stern souligne également que le changement climatique aura toute une série d'impacts, en particulier sur l'environnement et la santé, auxquels aucune valeur monétaire précise ne pourra être assignée et qu'il sera donc difficile d'intégrer dans les calculs de coûts actuels. On parle d'impacts "**hors marché**". Le rapport Stern estime que s'ils étaient pris en compte, le coût total du changement climatique pourrait passer de 5% à 11% du PIB. Le fait que ces impacts "hors marché" négligent les impacts sociaux et politiques, qui ne peuvent pas être mesurés en termes monétaires, nous préoccupe particulièrement.

Enfin, il est également important de rappeler que les coûts liés au changement climatique affecteront aussi les décisions d'investissement, l'offre de main d'oeuvre et la productivité, et même la stabilité sociale et politique. Les conséquences négatives de ces changements ne pourront être réduites que si des politiques d'adaptation pertinentes sont mises en place.

Les régions du monde les plus pauvres porteront de façon démesurée le fardeau du changement climatique

Dans tous les scénarios envisagés, les impacts les plus sévères se feront ressentir en Afrique, au Moyen-Orient, en Inde et en Asie du Sud-Est. Une réduction de 20% de la consommation par habitant entraînera certainement ces régions vers des crises sociales et économiques encore plus graves. Une attention particulière doit donc être portée à ces régions lorsque on aura finalement décidé de sortir du schéma actuel d'inaction.

Ne rien faire contre le changement climatique aura des impacts non seulement sur la production, mais aussi sur le bien-être

D'après le rapport Stern, le changement climatique devrait réduire le bien-être mondial d'un montant équivalent à une diminution permanente d'au moins 5% dans la consommation par habitant. Ce chiffre, pour les raisons que nous venons de mentionner, pourrait aller jusqu'à 20% si les calculs prennent en compte tous les impacts non monétaires (impacts sociaux et politiques).

Des deux options possibles face au changement climatique, la seule approche raisonnable est de le combattre. En effet, les conséquences d'un changement climatique incontrôlé pourraient bien largement dépasser nos pires pronostics et il serait peu judicieux de préférer payer des coûts plus élevés alors même qu'il existe des options à moindre coûts pour réduire ces impacts.

Si agir est la seule option qui s'impose naturellement, pourquoi l'humanité paraît-elle courir à la catastrophe ? Le changement climatique est un problème mondial qui requière des réponses et une solidarité à l'échelle planétaire. Alors que des premières mesures, fondées sur une approche multilatérale, ont déjà été prises pour traiter ces problèmes, des politiques égoïstes basées sur une vision étroite et « court-termiste » ont jusqu'ici empêché d'aller plus loin dans les engagements et les développements. C'est précisément la raison pour laquelle il est important que tous les acteurs de la société, y compris les travailleurs et leurs syndicats, comprennent ce qui peut être fait pour relever ce défi.

Section 5 : GOUVERNANCE INTERNATIONALE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Idées principales

- Le changement climatique est un problème planétaire qui requiert une réponse globale.
- La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) est une première initiative de la communauté internationale pour combattre le changement climatique.
- Le premier accord de mise en oeuvre de cette convention, le Protocole de Kyoto, fixe aux pays industrialisés des objectifs concrets et contraignants de réduction de leurs émissions de GES sur la période 2008-2012.

“Un problème de gouvernance mondiale”, “le plus gros échec du marché”, “un défi pour l’humanité” : ces phrases ne sont que quelques exemples d’ “expressions choc” utilisées pour décrire le changement climatique. Toutes soulignent le fait que **le changement climatique présente un enjeu collectif qui nécessite une réponse collective**. Comment aborder un problème dont les effets ne sont pas subis par les populations sur la base de leur responsabilité dans ce phénomène ? Comment insuffler de la solidarité sur la scène internationale où la *realpolitik* est la règle dominante ? Comment se mettre tous d’accord sur une politique commune qui serve aussi bien les intérêts de nos enfants que ceux des enfants de nos enfants ?

Ceci a tout l’air d’une mission impossible, mais...

LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE REAGIT

Les preuves scientifiques et la prise de conscience du public face au changement climatique se sont considérablement développées au cours des années 1980. Ce n’est cependant qu’en 1992, lors de la Conférence des Nations Unies sur l’environnement et le développement de Rio de Janeiro, que les gouvernements de la planète ont adopté le premier instrument international pour traiter de ce problème : la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), entrée en vigueur en 1994.

La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) : quels objectifs, quelle importance ?

- La CCNUCC est la première tentative internationale d’envergure pour réagir face au changement climatique. Comme son nom l’indique, il s’agit d’un cadre d’action. Ce cadre comprend des engagements, des organes de décision, des fonds et un soutien politique.
- Les gouvernements signataires du monde entier (à l’exception de la Principauté d’Andorre et de la Somalie) :
 - Reconnassent que le système climatique est une ressource commune ;
 - S’accordent sur le fait que sa stabilité peut être affectée par les émissions de l’industrie ou d’autres secteurs de CO₂ et d’autres gaz à effet de serre ;

- S'engagent à stabiliser les concentrations de GES à des niveaux qui éviteraient de dangereuses interférences avec le système climatique, en permettant aux écosystèmes de s'adapter naturellement au changement climatique, en garantissant que la production alimentaire ne soit pas menacée et en permettant la poursuite d'un développement économique durable.

Et

- Pour la première fois, les gouvernements ont accepté de négocier sur un objectif commun mais avec un traitement différencié : les pays se sont engagés en fonction de leur degré de responsabilité dans le changement climatique. Ainsi, les pays industrialisés s'engagent à réduire leurs émissions, tandis que les pays en développement s'engagent à suivre une voie de développement durable. C'est le principe de **“responsabilité commune mais différenciée”**.

Annexe I ou hors-Annexe I

Les discussions sur la Convention sur les changements climatiques font souvent référence aux pays **“de l'Annexe I”** ou **“hors Annexe I”**. Il s'agit des catégories définies par la Convention pour distinguer les pays en fonction de leurs responsabilités respectives dans les concentrations atmosphériques actuelles de GES. Les pays de l'Annexe I sont les pays industrialisés listés dans l'Annexe I de la Convention, tandis que les pays hors-Annexe I tendent à tous être des pays en développement. Il existe également un autre groupe de pays : les Pays les Moins Avancés (PMA), qui bénéficient d'un traitement particulier du fait de leur capacité limitée à réagir face au changement climatique et à s'adapter à ses effets négatifs.

COP, SBSTA, SBI

Ces acronymes désignent les organes exécutifs de la Convention.

1. **Conférence des parties (COP)** : une fois par an, l'ensemble des gouvernements des pays partie à la Convention se réunissent pour adopter des décisions et faire avancer le travail de la Convention.
2. Conjointement à la COP, l'**Organe Subsidaire de Conseil Scientifique et Technologique (SBSTA)**, qui conseille la COP sur des problématiques scientifiques et technologiques, et l'**Organe Subsidaire pour la mise en application (SBI)**, qui évalue et passe en revue la mise en application de la Convention, se réunissent.

Le GIEC

Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) est une référence mondiale sur la question du changement climatique. Composé de scientifiques du monde entier, le GIEC analyse de façon exhaustive, objective, ouverte et transparente les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique sur les risques liés au changement climatique, à l'adaptation et à l'atténuation. Plus de 2 500 scientifiques ont contribué à l'élaboration du dernier rapport d'évaluation, le quatrième, du GIEC.

METTRE LA CONVENTION EN MARCHÉ : LE PROTOCOLE DE KYOTO ET SES INSTRUMENTS

La Convention étant un cadre politique, il a fallu la renforcer en la dotant d'instruments plus pratiques. Ceci a été fait en 1997 à Kyoto, où la Conférence des Parties a établi des objectifs de réduction spécifiques pour les pays de l'Annexe I (voir tableau ci-dessous).

Le Protocole de Kyoto vise à réduire les émissions de GES d'au moins 5% par rapport aux niveaux de 1990 au cours de la première période d'engagement 2008-2012.

Encadré 1.15. Pays ayant des contraintes d'émissions dans le cadre du Protocole de Kyoto²⁴

Pays	Objectif (1990 - 2008 / 2012)
UE-15, Bulgarie, République Tchèque, Estonie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Monaco, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suisse	-8%
États-Unis	-7%
Canada, Hongrie, Japon, Pologne	-6%
Croatie	-5%
Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie, Ukraine	0
Norvège	+1%
Australie	+8%
Islande	+10%

Malgré la décision des États-Unis de ne pas le ratifier, le Protocole de Kyoto est entré en vigueur en 2005, en partie grâce à la ratification de la Fédération de Russie, qui a ainsi permis d'avoir au moins 55 pays dont les émissions signataires du traité, représentent ainsi au moins 51% des émissions globales. L'Australie a ratifié le Protocole de Kyoto en décembre 2007.

Comment le Protocole de Kyoto fonctionne-t-il ?

Les engagements pris dans le cadre du Protocole de Kyoto varient d'un pays à l'autre. L'objectif global de 5% pour les pays développés doit être atteint par le biais de réductions (par rapport aux niveaux de 1990) de 8% pour l'Union Européenne (UE-15), la Suisse et la plupart des États d'Europe Centrale et Orientale, 7% pour les États-Unis (cependant, les États-Unis ont depuis retiré leur soutien au Protocole de Kyoto) et 6% pour le Canada, la Hongrie, le Japon et la Pologne.

La Nouvelle-Zélande, la Russie et l'Ukraine doivent stabiliser leurs émissions, tandis que la Norvège dispose d'une marge de manoeuvre de +1% de ses émissions et l'Islande de +10%.

L'UE a développé son propre accord pour atteindre son objectif global de 8%, en attribuant des plafonds d'émissions différents à chacun de ses États-membres. Ces objectifs vont d'une obligation de réduction de 28% pour le Luxembourg et 21% pour le Danemark et l'Allemagne jusqu'à une autorisation d'augmentation des émissions de 25% pour la Grèce et de 27% pour le Portugal.

Mécanismes de flexibilité : de quoi s'agit-il ?

Si les pays doivent typiquement réduire leurs émissions en modifiant l'intensité énergétique de leurs économies respectives, **le Protocole de Kyoto offre une certaine flexibilité dans la manière avec laquelle ils peuvent atteindre leurs objectifs**. Par exemple, ils peuvent compenser partiellement leurs émissions en développant davantage de "puits" de carbone – typiquement les forêts, qui permettent de piéger le dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère. Ceci peut être réalisé soit sur leur propre territoire, soit dans d'autres pays. Les pays peuvent également financer des projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre hors de leurs frontières.

²⁴ Source : CCNUCC, http://unfccc.int/kyoto_protocol/background/items/3145.php [consulté le 6 mai 2008]

De nombreux mécanismes ont été mis en place à cet effet : **les mécanismes de flexibilité**.

Le Protocole de Kyoto définit trois “mécanismes de flexibilité” pour diminuer les coûts des objectifs de réduction d'émissions. Ces mécanismes permettent aux États de réduire leurs émissions dans d'autres pays. Tandis que le coût de la limitation des émissions varie considérablement d'une région à l'autre, les bénéfices pour l'atmosphère restent les mêmes, indépendamment de l'endroit où ces mesures sont prises. Les “mécanismes de flexibilité” ne sont pas des “droits à émettre” et les actions dans les pays tiers doivent venir “en complément” de réductions d'émissions sur le territoire national.

- **Les Mécanismes de Développement Propre (MDP)** : Un pays développé investit dans un projet de réduction de GES dans un pays en développement. C'est une stratégie “gagnant-gagnant” : le pays développé comptabilise ces réductions d'émissions comme si elles avaient été réalisées sur son propre territoire ; le pays en développement reçoit des technologies propres qui vont contribuer à son développement, et ce de manière durable.
- **L'Application Conjointe** : Un pays développé met en oeuvre un projet de réduction d'émissions dans un autre pays développé et comptabilise les émissions résultantes à son propre crédit dans le cadre de ses objectifs de Kyoto.
- **Le commerce d'émissions** : Les pays développés ayant des objectifs de réduction d'émissions peuvent acheter et vendre des unités d'émissions entre eux. Les entreprises qui ont reçu des droits d'émissions peuvent les vendre si elles ne les ont pas utilisés parce qu'elles ont réduit leurs émissions, ou en acheter au prix du marché si elles n'ont pas atteint leur objectif de réduction d'émissions.

ET ENSUITE ?

Le Protocole de Kyoto couvre les objectifs de réduction d'émissions entre 2008 et 2012.

Que se passera-t-il ensuite ?

Si les températures augmentent de plus de 2-3°C par rapport aux niveaux pré-industriels, l'économie mondiale paiera un coût élevé pour l'incapacité des gouvernements à s'engager sur des objectifs plus stricts de réduction d'émissions. Pour que le réchauffement climatique ne dépasse pas ce niveau, une réduction de 25 à 40% par rapport aux niveaux de 1990 est en fait nécessaire d'ici 2020. Notons que le Protocole de Kyoto engage la communauté internationale à une réduction globale de 5%. Ainsi, c'est un défi important qui nous attend : la communauté internationale doit s'engager sur de nouveaux objectifs de réduction d'émissions plus ambitieux pour la période post-2012. En outre, la communauté internationale doit désormais définir ces nouveaux objectifs avec la participation de toutes les économies industrialisées.

Une autre réalité qui doit être prise en compte dans le processus actuel est l'absence de distinction entre les économies émergentes et les autres pays en développement.

Les débats sur la manière d'impliquer ces économies “à forte consommation d'énergie” et en croissance sans compromettre leur développement et en garantissant leur adhésion aux engagements de stabilisation des émissions mondiales déboucheront sur de nouveaux accords.

Quelle responsabilité les gouvernements nationaux ont-ils chez eux ?

Le moment où les engagements internationaux sont appliqués au niveau national est particulièrement important. Les gouvernements ont la responsabilité d'adapter leurs engagements internationaux à leurs réalités nationales respectives sans perdre de vue l'objectif global de ces accords. Dans le cas présent, la stabilisation des émissions de GES.

Les gouvernements doivent recourir à toutes les options disponibles pour réduire les émissions dans leur pays, dans la mesure où leur capacité et leur contexte national le leur permettent.

Ils doivent impliquer la société, afin d'élargir l'engagement pris au niveau international à l'ensemble des citoyens, qui sont des éléments essentiels pour atteindre les réductions d'émissions et auront à affronter les effets du changement climatique.

Des politiques démocratiques visant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique sont des éléments fondamentaux pour une application réussie de la Convention sur le changement climatique.

La question de l'équité est également essentielle, dans la mesure où le changement climatique frappera plus durement ceux qui souffrent déjà de conditions sociales et économiques déplorables. Le rôle des gouvernements est de s'assurer que les plus démunis seront capables de répondre à ces effets en leur fournissant les connaissances, les technologies et les ressources dont ils ont besoin pour être acteurs de leur propre vie, et non des acteurs passifs confrontés à un problème incommensurable et inéluctable.

REFERENCES DU MODULE 1

- CES, Le changement climatique : des pistes pour l'action syndicale, 2005, <http://www.etuc.org/a/2025>
- Friends of the Earth, "Climate Change: the costs of inaction", 2006, http://www.foe.co.uk/resource/reports/econ_costs_cc.pdf
- Haïtes, Erik, "Estimates of investment and financial flows for adaptation in 2030", 2007, Margaree consultants, http://unfccc.int/files/meetings/dialogue/application/pdf/070828_haites.pdf
- Huntington, H.G., "US carbon emissions, technological progress and economic growth since 1870", *International Journal of Global Energy Issues*, 2005, cité dans le rapport Stern, 2006
- GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation, 2007 (AR4), <http://www.ipcc.ch/>
- Stern, Nicholas, Rapport Stern sur l'économie du changement climatique, 2006, HM treasury, UK, http://www.hm-treasury.gov.uk/independent_reviews/stern_review_economics_climate_change/stern_review_report.cfm
- Smith, Joel, "Preliminary Estimates of additional investment and financial flows needed for adaptation in 2030", 2007, Margaree consultants, http://unfccc.int/files/meetings/dialogue/application/pdf/070828_smith.pdf
- Sustainlabour, "Consecuencias del cambio climático", 2007, <http://www.sustainlabour.org/dmdocuments/ESP76-2006.pdf>
- CCNUCC, Préserver le climat, Manuel de la Convention sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto, 2005, http://unfccc.int/resource/docs/publications/caring2005_fr.pdf
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS), "Climate and Health", Fact sheet, Juillet 2005, <http://www.who.int/globalchange/news/fsclimandhealth/en/index.html>

NOTES :

MODULE 2 :

CONSEQUENCES SUR L'EMPLOI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Facteur dans une rue inondée, Allemagne
© P. Frischmuth / PNUE / Still Pictures

Objectifs du module :

Le module vise à :

- Fournir des informations sur les effets actuels et potentiels à moyen/long terme du changement climatique sur l'emploi ;
- Analyser les effets des stratégies de lutte contre le changement climatique, à savoir l'atténuation et l'adaptation, sur l'emploi.

Les acquis du module :

À la fin de la session, les participants connaîtront :

- Les impacts potentiels du changement climatique sur l'emploi dans différentes régions et secteurs stratégiques ;
- La nécessité d'intégrer les questions d'emploi dans la conception des politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Introduction au module 2

Le changement climatique peut paraître comme n'étant qu'un problème environnemental parmi d'autres auxquels l'humanité devra faire face. Or, de nombreuses études ont confirmé son impact croissant sur différents aspects de la vie humaine. Le module précédent étudiait les impacts du changement climatique sur l'économie, la qualité de vie et les dynamiques de développement. Ce module examine comment l'emploi sera lui aussi affecté par le changement climatique, par les politiques qui visent à adapter nos sociétés à ce changement, ainsi que par les politiques et les mesures d'atténuation qui cherchent à s'attaquer au problème.

Malheureusement, la recherche dans ces trois domaines reste rare. Il va pourtant sans dire que lorsque l'économie est affectée, l'emploi l'est aussi. Par contre, il est difficile de prévoir comment ces impacts seront répercutés, étant donné que les impacts sur l'économie n'induisent pas nécessairement des changements immédiats et visibles sur l'emploi global. Ce sont dans des secteurs spécifiques que l'on risque de voir des effets négatifs, tandis que dans d'autres secteurs, le changement aura des effets bénéfiques.

Ce deuxième module représente une première tentative pour mieux comprendre le type d'impact sur l'emploi des mesures qui visent à limiter le degré de changement climatique (les politiques qui visent à réduire les émissions des gaz à effet de serre) ainsi que les politiques d'adaptation (celles qui cherchent à anticiper les conséquences du changement climatique). Pour ce faire, le module cherchera à étudier leurs effets sur différents secteurs en adoptant une perspective environnementale, économique et politique. Il s'agit de présenter des tendances, plus que des gains ou des pertes nettes.

La **première section** se penche sur les impacts du changement climatique sur l'emploi et fait un état des lieux de la recherche scientifique sur cette question. Elle identifie les secteurs d'activité dans lesquels des pertes d'emplois sont à prévoir en conséquence de la multiplication des aléas climatiques d'extrême sévérité ou à des augmentations de température (les premières étant plus importants à ce sens). La section examine également les pertes d'emploi dans les secteurs qui dépendent directement de facteurs climatiques, tels que l'agriculture, la pêche/aquaculture ou le tourisme, notamment dans les pays en développement – en particulier en Afrique et en Asie.

La **deuxième section** étudie comment de bonnes stratégies d'adaptation peuvent permettre de se prémunir contre les pertes d'emplois et même en créer de nouveaux dans des régions vulnérables, et analyse les raisons pour lesquelles les politiques de diversification économique paraissent si essentielles. Elle offre un aperçu des secteurs créateurs nets d'emplois tel que le BTP (Bâtiment et Travaux Publics) ainsi que celui des infrastructures sanitaires, tous deux affectés par les nouveaux besoins en investissements d'adaptation. Le degré de diversification économique sera déterminant pour définir les impacts négatifs et/ou positifs sur l'emploi pour les autres secteurs.

La **troisième section** analyse les raisons pour lesquelles les politiques d'atténuation sont indispensables à la fois pour réduire les risques climatiques mais aussi pour donner une viabilité à long terme aux politiques actuelles d'adaptation. Les stratégies d'atténuation peuvent être une source de création d'emplois dans des secteurs tels que l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la restauration et la réhabilitation d'immeubles, ou le transport public. Les activités d'atténuation augmenteront également la pression sur certains secteurs, tels que ceux liés aux énergies fossiles, l'industrie lourde fortement consommatrice en énergie ou certains services. Cette section se penchera sur les mesures cherchant à réduire la vulnérabilité et à protéger les travailleurs dans ces secteurs par le biais de la formation professionnelle, la protection sociale et la diversification économique à l'échelle locale dans les secteurs et zones affectés.

Section 1 : EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'EMPLOI

Idées principales



→ Les impacts du changement climatique sur l'emploi n'ont pratiquement pas été explorés par la recherche académique.

→ Or, il est néanmoins possible d'identifier plusieurs secteurs où l'on peut s'attendre à voir des pertes d'emplois directement imputables aux événements climatiques extrêmes et aux augmentations de températures (les premières étant plus importants à ce sens).

→ Les pertes d'emplois dans les secteurs les plus sensibles aux aléas climatiques, tels que l'agriculture, la pêche/aquaculture ou le tourisme sont forts probables, en particulier dans les pays en développement (particulièrement en Afrique et en Asie).

En s'appuyant sur les informations contenues dans la dernière publication du GIEC (2007), la section 1 comprend :

- Un résumé des tendances climatiques majeures ;
- Leurs impacts possibles sur différents secteurs ;
- Des tendances indicatives des répercussions sur l'emploi.



Les impacts seront plus graves si nous n'engageons pas d'actions contre le changement climatique !

Le tableau en fin de section présente une sélection de phénomènes et tendances climatiques et résume les effets attendus dans trois domaines : l'agriculture et les écosystèmes, la santé et les établissements humains, et la société. Les changements sont déjà en cours et ils paraissent inéluctables même si nous arrêtons complètement d'émettre des gaz à effet de serre. Cependant, leurs effets seront encore plus sévères et plus dévastateurs pour l'environnement, la santé humaine et la vie économique si l'on continue à déverser de grandes quantités de CO₂ dans l'atmosphère. Le tableau souligne le lien entre ces changements et une variable/facteur qui est généralement peu – ou pas du tout – prise en compte : l'emploi.

LES IMPACTS ATTENDUS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'EMPLOI

Le tableau (encadré 2.1) indique que les impacts négatifs sur l'emploi à court et moyen terme ne seront pas directement dus aux augmentations de température – qui seront modérées et pourront même avoir, dans certains cas, des impacts positifs, par exemple en augmentant les rendements des produits agricoles. Les impacts négatifs sur l'emploi risquent plutôt d'apparaître à la suite d'événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses, les cyclones et les inondations. Ils émergeront également à la suite de processus beaucoup plus lents comme la hausse du niveau de la mer.

Avec la fréquence accrue des grosses précipitations et l'endommagement des cultures que celles-ci engendreront, il faut s'attendre à ce que l'emploi agricole soit particulièrement affecté, notamment les emplois saisonniers qui dépendent des récoltes et de la transformation des grains. L'augmentation du nombre d'inondations nuira également à l'emploi en milieu urbain, puisqu'elles rendront difficiles les transports, et endommageront les infrastructures et sites industriels. Ceci aura un impact sur la capacité des travailleurs à se rendre au travail et/ou de trouver des alternatives si leurs emplois disparaissent. La destruction presque totale de la Nouvelle Orléans (Etats-Unis) suite au passage de l'ouragan Katrina en est une illustration parlante, dont l'une des conséquences pour la ville fut la perte d'environ 40 000 emplois.

Un autre impact prévisible sera le déplacement des lieux de travail vers des zones moins exposées aux risques environnementaux (par exemple, loin de la mer ou dans des zones moins susceptibles d'être touchées par des cyclones). Dans le contexte d'une économie mondialisée, il sera de plus en plus difficile de prévoir si ces délocalisations auront lieu à l'intérieur ou au-delà des frontières nationales.

L'augmentation des maladies respiratoires et/ou liées à la qualité de l'eau ou la nourriture, et le risque accru de malnutrition affecteront aussi négativement l'emploi. Les impacts sur la santé auront une influence négative sur la productivité des travailleurs et conditionneront, à cause des dommages irréparables infligés à leur santé dès leur enfance, l'entrée des jeunes travailleurs sur le marché de travail. L'augmentation de l'immigration et du taux de mortalité ne feront qu'aggraver les problèmes de "turn-over" et de manque de main d'œuvre qualifiée, qui sera d'une grande importance puisque les connaissances techniques seront déterminantes pour pouvoir bien s'adapter aux nouvelles conditions de travail.

QUELLES REGIONS SONT LES PLUS VULNERABLES ?

Comme nous l'avons écrit dans le premier module, la planète entière sera touchée par le changement climatique, et certaines régions seront plus touchées que d'autres. En ce qui concerne l'impact sur l'emploi, deux éléments sont importants à noter lorsque l'on détermine la vulnérabilité d'un pays ou d'une région :

- **Facteurs physiques** : les pays et régions dans les zones tropicales ou sous-tropicales, et celles proches des pôles seront les premières touchées par les hausses de températures.
- **Facteurs socio-économiques** : le poids dans l'économie des activités fortement liées au climat (telles que l'agriculture ou la pêche/aquaculture) et la capacité des établissements humains de résister aux événements climatiques sont essentiels à la mesure de la vulnérabilité de chaque pays.

En tenant compte de ces éléments comme base de réflexion, et en s'appuyant sur des études scientifiques, nous savons que l'Afrique et l'Asie du Sud-Est sont les régions les plus vulnérables aux effets négatifs du changement climatique. Tel qu'il a été mentionné dans le Module 1, ces régions souffriront de pénuries d'eau, de rendements agricoles et de disponibilités alimentaires en baisse, d'inondations plus fréquentes et d'une exposition plus forte aux maladies endémiques.

Ceci ne signifie pas pour autant que les autres régions du globe ne seront pas touchées. Dans ces régions, les effets risquent d'apparaître plus tard, et seront sûrement moins visibles en terme d'impacts ou alors seront focalisés sur des zones très spécifiques (ça peut être le cas dans la région des Caraïbes ou dans la région des Amériques). Dans ces pays, des emplois dans des secteurs stratégiques, tels que l'agriculture tropicale, peuvent être exposés à des risques très importants.

AFRIQUE

En Afrique, le changement climatique exposera la production agricole à un stress hydrique accru, à la réduction des zones agricoles et à la diminution du potentiel de production. De nombreux emplois en zones rurales seront compromis, non seulement des suites de la réduction de la production agricole, mais aussi des effets indirects sur les économies rurales, sur les divers secteurs associés : transformation des denrées agricoles, services de transport privés vers les grandes villes, activités commerciales dépendantes des revenus liés à l'activité rurale (par exemple les petits commerces de proximité dans les communautés rurales).

En guise d'illustration, une augmentation des températures de 2°C rendrait la plupart des régions de l'Ouganda inapte à la production de café ; et ce dans un pays où le secteur du café est le plus important en terme d'exportations et d'emplois.²⁵

La pêche et l'aquaculture forment une source importante d'emplois en Afrique, où le secteur fait vivre plus de 10 millions de personnes (sans compter leurs familles). Dans certaines régions, la majeure partie de la population dépend des activités aquacoles. Une étude dans la région de Tanga (Tanzanie) affirmait que 70 à 80% des hommes de la région y travaillaient. Un grand nombre de travailleurs agricoles sont parfois employés comme main d'œuvre saisonnière pour la pêche de poissons migrateurs, contribuant ainsi à la (sur)vie de l'économie locale. Avec les hausses de températures, la pêche sera affectée par une diminution des ressources aquacoles, situation pouvant être aggravée en cas de surexploitation. La dégradation des mangroves et des récifs coralliens risque de s'accélérer, entraînant des incidences supplémentaires pour l'activité piscicole et touristique. Des pertes d'emplois sont à prévoir si des mesures ne sont pas prises pour préserver les ressources ou pour adapter l'activité économique.

L'élévation du niveau de la mer dans les zones côtières les plus basses, qui abritent la plupart des capitales africaines, et le risque accru d'inondations, auront un impact direct sur l'emploi en milieu urbain et augmenteront la pression sur les réseaux de transport et les infrastructures, déjà sous pression à cause de l'urbanisation non maîtrisée et le manque de services publics.

ASIE

En Asie, environ 60% du revenu des foyers habitant en milieu rural découle de la production agricole. Le restant de leur revenu provient des emplois salariés dans le même secteur. Ainsi les inondations ainsi que les baisses des ressources en eau douce affecteront les deux sources de revenu les plus importantes de ces foyers. Le développement de la région asiatique sera soumis au stress hydrique, qui pourrait potentiellement affecter plus d'un milliard de personnes d'ici à 2050.

25 BIT, Travail 60, Emplois verts: Le changement climatique dans le monde du travail, 2007

Les régions côtières, notamment les régions surpeuplées des méga-deltas de l'Asie du sud, de l'est et du sud-ouest, seront exposées à des risques accrus d'inondations notamment liées à l'augmentation du niveau de la mer. Ceci entraînera vraisemblablement une augmentation de la morbidité endémique et de la mortalité liée à des maladies diarrhéiques ou au choléra. Ces impacts n'incluent pas les endommagements des infrastructures, tels que les routes et les réseaux électriques et leurs effets sur l'activité économique et les revenus des salariés. Une tempête à Karachi (Pakistan) a tué 200 personnes, majoritairement des travailleurs pauvres vivant dans des logements précaires ou/et des zones surpeuplées. Il s'agit d'un exemple parmi tant d'autres où les travailleurs non seulement perdent leurs emplois, mais aussi leurs vies.

AMERIQUE LATINE

En Amérique Latine, vers le milieu du 21^{ème} siècle, la hausse des températures et l'aridification des sols dans l'est de l'Amazonie entraînera une transformation progressive des forêts tropicales en savane. La végétation de type semi-aride sera remplacée par la végétation typique des sols arides. La biodiversité risque d'être sérieusement affectée par la disparition de certaines espèces dans de nombreuses régions tropicales de l'Amérique Latine (voir Module 1 pour davantage d'information).

Le tourisme est un exemple parmi d'autres qui illustre les liens entre perte de biodiversité et emploi. Au Guatemala, par exemple, les forêts sont une des attractions touristiques les plus convoitées. L'industrie du voyage et du tourisme représentait 7,2% du PIB et 257 000 emplois en 2007 (environ 6,3% de l'emploi total). A moyen terme, ces emplois risquent de disparaître si les milieux naturels ne sont pas protégés.

Dans des zones plus sèches, on s'attend à la salinisation et la désertification des terres agricoles entraînant une chute du rendement de certains produits agricoles importants et de la productivité des cheptels, avec des conséquences néfastes pour la sécurité alimentaire. L'agriculture représente encore 17% de l'emploi en Amérique Latine et aux Caraïbes. Cependant, l'impact précis de ces tendances lentes sur l'emploi est assez difficile à évaluer.

Le rendement des cultures de soja augmentera dans certaines régions tempérées. Or, au vu des besoins relativement limités en terme de main d'œuvre, peu d'impacts positifs sont à prévoir dans ce domaine.

L'élévation du niveau de la mer augmentera les risques d'inondation dans les basses terres. De plus, la hausse des températures à la surface des eaux de la mer aura des effets néfastes sur les récifs coralliens en Mésio-Amérique et provoquera un déplacement des bancs de poissons dans le sud-est du Pacifique. Cette migration de la ressource aquacole affectera directement les quelques soixante mille marins-pêcheurs et pisciculteurs qui vivent et travaillent dans cette région.



Si les effets du changement climatique sur l'emploi paraissent inéluctables, il est important de rappeler que les choix politiques peuvent modérer ces effets, en particulier par le biais de l'adaptation et de l'atténuation.

Encadré 2.1. Quelques conséquences environnementales du changement climatique et des exemples d'impacts majeurs sur différents secteurs d'activité.

Phénomène et tendance	Exemples d'impacts majeurs par secteur		
	Agriculture, sylviculture et écosystèmes	Santé publique	Etablissements humains et sociétés
Dans presque toutes les régions terrestres : journées plus chaudes ; moins de nuits et de journées froides ; journées et nuits chaudes plus fréquentes	Récoltes en augmentation dans un environnement plus froid ; récoltes en diminution dans un environnement plus chaud ; recrudescence des invasions d'insectes	Mortalité humaine en diminution car moins d'exposition au froid	Demande énergétique réduite pour le chauffage ; augmentation de la demande en climatisation ; dégradation de la qualité de l'air dans les villes ; moins d'interruptions dans les transports dues à la neige et au verglas ; conséquences sur le tourisme hivernal
Impacts sur l'emploi (Nous avons identifié des impacts positifs et/ou négatifs)	 		 
Périodes de chaleur/canicules. Fréquence accrue dans presque toutes les régions terrestres	Récoltes en diminution dans des régions plus chaudes en raison d'un stress thermique accru ; danger accru de feux de forêt	Risque accru de mortalité due à la chaleur ; en particulier les personnes âgées, les malades chroniques, les jeunes enfants et les exclus	Dégradation de la qualité de vie des personnes qui habitent des régions chaudes dans de mauvaises conditions ; effets sur les personnes âgées, les jeunes enfants et les plus démunis
Impacts sur l'emploi (Nous avons identifié des impacts positifs et/ou négatifs)			
Fortes précipitations ; fréquence accrue dans presque toutes les régions terrestres	Dégâts pour les cultures ; érosion des sols ; impossibilité de cultiver la terre en raison de terrains détrempés	Risque accru de mortalité, d'accidents et de maladies infectieuses des voies respiratoires et de la peau	Dysfonctionnement des établissements humains, des commerces, des transports et des communautés à cause des inondations ; pressions sur les infrastructures urbaines et rurales ; pertes de biens
Impacts sur l'emploi (Nous avons identifié des impacts positifs et/ou négatifs)			
Augmentation des régions touchées par les sécheresses.	Dégradation des sols ; diminution des récoltes/récoltes endommagées et perte des récoltes ; mort du cheptel ; risque incendie accru	Risque accru de pénurie d'aliments et d'eau ; risque accru de malnutrition ; risque accru de maladies liées à l'eau et aux aliments	Pénurie d'eau pour les établissements humains, l'industrie et les populations ; diminution de la production hydroélectrique ; réduction du potentiel hydroélectrique ; possibilités de phénomènes migratoires de populations
Impacts sur l'emploi (Nous avons identifié des impacts positifs et/ou négatifs)			
Augmentation de l'intensité des cyclones tropicaux	Dégâts causés aux récoltes ; arbres déracinés par le vent ; dégâts causés aux récifs coralliens	Risque accru de mortalité, d'accidents et de maladies liées à l'eau et aux aliments ; chocs post-traumatiques	Dérèglements dus aux inondations et aux vents tempétueux ; résiliation des contrats d'assurances des risques dans les zones vulnérables par des assureurs privés ; possibilités de phénomènes migratoires des populations ; pertes de biens
Impacts sur l'emploi (Nous avons identifié des impacts positifs et/ou négatifs)			
Augmentation des effets d'une montée extrême du niveau de la mer (à l'exception des tsunamis)	Salinisation des eaux d'irrigation, des estuaires et des systèmes d'eau douce	Risque accru de décès et d'accidents par noyade lors d'inondations ; effets sur la santé liés à la migration	Coût de la protection côtière opposé aux coûts d'une réaffectation des terres ; possibilités de déplacement de la population et des infrastructures
Impacts sur l'emploi (Nous avons identifié des impacts positifs et/ou négatifs)			

Source : Sustainlabour, 2008²⁶

26 Sustainlabour, 2008, adapté de GIEC, Résumé à l'intention des décideurs, 2007

Section 2 : LES EFFETS DE L'ADAPTATION SUR L'EMPLOI



Idées principales

- Les stratégies d'adaptation peuvent prémunir contre certaines pertes d'emploi et même créer de nouvelles opportunités d'emploi dans les régions vulnérables.
- L'ampleur des impacts positifs dépendra du compromis gouvernemental, mais aussi du niveau des réductions d'émissions. Si les températures augmentent de plus de 2°C, notre capacité d'adaptation future sera sérieusement compromise.
- Les politiques de diversification économique sont essentielles, mais elles doivent tenir compte des conséquences sur l'emploi des changements induits pour l'activité économique et aussi évaluer en amont les activités nécessaires à la transition, telles que la formation professionnelle.
- Durant les étapes initiales d'investissement dans l'adaptation les sources les plus probables de création immédiate d'emplois seront dans le bâtiment et les services de santé. Le degré de diversification économique déterminera les impacts positifs et négatifs sur l'emploi dans les autres secteurs économiques.

La section précédente nous a permis d'identifier les filières qui devraient subir des pertes d'emplois sous l'effet du changement climatique. Cette section insiste sur le fait qu'une série de mesures prises dès maintenant peuvent non seulement éviter de telles pertes, mais en plus créer de nouveaux emplois.

Davantage de recherche au niveau régional, sectoriel et local est nécessaire pour mieux comprendre les effets sur l'emploi des politiques d'adaptation. Il nous est néanmoins possible d'affirmer que des bonnes stratégies d'adaptation, en améliorant la capacité qu'ont nos sociétés et nos économies à réagir et à s'adapter au changement climatique, ne peuvent, par nature, qu'être positives pour l'emploi.

Ceci étant dit, il est essentiel que les politiques d'adaptation au changement climatique dans les différents secteurs productifs tiennent compte des besoins en travail des produits qui seront substitués, afin de prémunir d'éventuels tensions entre les besoins à court terme des travailleurs et les politiques à moyen et long terme. Si les politiques adoptées et appliquées promeuvent un produit économiquement et environnementalement viable, mais moins gourmand en main d'œuvre, il est impératif que les décideurs politiques connaissent en amont la quantité d'emplois qui seront potentiellement perdus et les impacts de ces pertes sur l'économie locale.

Encadré 2.2. “Les répercussions sociales du changement climatique”

“(…) les agriculteurs sont amenés à modifier leurs modes de production et à basculer parfois vers des cultures totalement nouvelles. Jusqu’à présent, la plupart des évolutions enregistrées dans ce secteur concernaient les techniques utilisées, comme la sélection et l’arrosage des graines, ou la viabilité économique des cultures alternatives. Il faut par ailleurs s’attendre à d’importants changements en ce qui concerne les possibilités d’emploi et de revenus. D’après une récente étude publiée par la FAO, la mangue semblerait être, d’un point de vue tant agronomique qu’économique, une alternative au riz dans une région semi-aride comme le Bangladesh. Les perspectives en matière d’emploi sont, toutefois, moins prometteuses. La mangue nécessite, en effet, beaucoup moins de main-d’œuvre que le riz et la demande de main-d’œuvre dans ce secteur se concentre essentiellement sur deux courtes périodes de l’année. Voilà qui est peu encourageant pour le tiers des foyers de la région embauchés comme ouvriers agricoles. Le gouvernement doit-il favoriser le passage vers la culture de la mangue ? Dans ce cas, que fera-t-il pour aider les travailleurs agricoles sans terre ? A travers cet exemple, on comprend que, pour être réellement efficaces, une politique et un programme d’aménagement aux nouvelles conditions climatiques impliquent une analyse plus approfondie du problème et des solutions envisageables (...).”

Source : OIT, 2007²⁷

Dans ce cas, si la politique propose de substituer le riz et la pêche par une autre production agricole, qui peut être plus intéressante pour l’économie et l’environnement mais qui a besoin d’une moindre quantité de main d’œuvre, les responsables politiques doivent impérativement prendre en compte les éventuelles conséquences sur l’emploi que l’on pourra directement imputer à leurs choix politiques. Dans ce cas précis, il faudrait mettre en œuvre avec la participation des travailleurs et de leurs représentants, des politiques de transition, et ce, dès le début de la mise en œuvre de la mesure d’adaptation.

S’il est indéniable que le changement climatique aura des conséquences néfastes pour l’emploi, quelques mesures d’adaptation peuvent contrecarrer ces effets et favoriser l’émergence de nouveaux emplois.

COMBATTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CREER DE NOUVEAUX EMPLOIS : UN CERCLE VERTUEUX ?

Tel que mentionné plus haut, la vulnérabilité au changement climatique est une conséquence directe de la pauvreté. Les personnes les plus démunies n’ont pas les moyens suffisants pour planifier et appliquer des stratégies d’adaptation lorsque leurs emplois (notamment dans le secteur informel), leurs maisons (souvent dans des bidonvilles ou des logements précaires), ou leurs familles (par exemple à travers l’augmentation des maladies) sont directement ou indirectement affectés par le changement climatique. Des politiques d’adaptation ambitieuses peuvent créer des emplois au niveau local, à condition de fournir aux travailleurs des salaires dignes, leurs conditions de vie, et par ce biais, réduisant leur vulnérabilité. Ce cercle vertueux - politiques d’adaptation → création d’emploi → amélioration des conditions de vie → réduction de la vulnérabilité - doit être exploré et exploité.

27 Extrait de BIT, Travail 60, Emplois verts: Faire face à “une vérité qui dérange”, août 2007

Le tableau 2.4. présente un ensemble de mesures qui peuvent avoir un impact sur l'emploi, et se concentrent sur les secteurs qui risquent de subir les conséquences les plus immédiates du changement climatique et où les besoins d'adaptation seront les plus importants. Il s'agit de l'agriculture, de la sylviculture et des écosystèmes, de la santé et des établissements humains.

Si le changement climatique aura des effets négatifs sur certaines zones, ça ne sera pas nécessairement le cas s'il est accompagné par des mesures d'adaptation, pouvant même être à l'origine d'effets positifs sur l'emploi, où du moins limiter les effets négatifs. Les mesures d'adaptation varieront en fonction du secteur, mais toutes doivent inclure des clauses spécifiques en faveur des travailleurs qui ont des emplois à risque, c'est-à-dire là où les changements de modes de production sont nécessaires afin de préparer nos sociétés et nos économies aux impacts du changement climatique.

Dans la précédente section, nous avons fait état de la situation des travailleurs du café en Ouganda, dont les emplois risquent de disparaître à cause du changement climatique. Ceci ne représente qu'un exemple parmi d'autres. Dans certains pays, les cultures de riz devront être remplacées par d'autres types de productions agricoles. Le grand nombre de travailleurs dans cette filière rend difficilement envisageable une réelle alternative susceptible non seulement de faire face aux changements climatiques, mais aussi de préserver les emplois et de garantir un prix de vente qui réponde aux contraintes du marché.

Dans ces deux exemples, les mesures appropriées se doivent de garantir une transition juste pour les travailleurs potentiellement affectés. Ces mesures doivent inclure :

- **Protection sociale, en incluant la couverture maladie**

Développée davantage dans le troisième module, l'accès à un niveau suffisant de protection sociale a été reconnu en tant que droit fondamental pour tous par la Déclaration de Philadelphie de l'OIT de 1944,²⁸ par des déclarations de l'OIT ultérieures et par de nombreuses normes internationales du travail. De plus, cet accès est largement considéré comme un outil de promotion de bien-être humain et de consensus social à grande échelle, favorable et indispensable à la paix sociale et donc à une meilleure croissance économique. Toutefois dans plusieurs pays, et plus particulièrement dans les pays en développement, la réalité est loin d'atteindre cet idéal. La protection sociale est un outil moderne créé par la société pour faire face à la vulnérabilité de certains segments de sa population. Les systèmes de protection sociale doivent évoluer en parallèle aux efforts d'adaptation puisqu'ils permettent d'atténuer la vulnérabilité au changement climatique et renforcer les systèmes de sécurité sociale, surtout dans les pays en développement.

Telle que formulé par l'OIT, la protection sociale doit s'adapter pour faire face aux défis modernes, le changement climatique en étant sans aucun doute l'un des plus immédiats et importants.

- **Politiques de diversification économique, permettant d'identifier des opportunités potentielles d'emploi**

Les politiques de diversification économique, ayant comme but d'augmenter la résilience des secteurs sensibles au climat, tels que l'agriculture, la pêche et le tourisme, et de diminuer la dépendance de la communauté vis-à-vis de ces secteurs semble impérative dans certaines régions. Ces politiques sont essentielles pour y assurer la continuité de la vie économique.

28 OIT, Déclaration de Philadelphie sur les buts et objectifs de l'Organisation, 1944

Les politiques de diversification économique peuvent être mises en œuvre au sein d'une filière (en changeant le produit agricole, en développant de nouvelles activités touristiques) ou peuvent induire la promotion de nouvelles activités dans d'autres secteurs économiques (par le biais d'une transformation sectorielle et un passage de l'agriculture vers d'autres filières moins vulnérables aux changements affectant le climat, tels que l'industrie ou les services). A cet égard, les décisions doivent être prises en tenant compte des impacts prévus du changement climatique sur les zones concernées. Une consultation large des parties prenantes (travailleurs, paysans, leaders communautaires, entre autres) est indispensable pour une meilleure compréhension des impacts de la transition et pour l'intégration des connaissances locales quant aux possibles opportunités potentiellement offertes par la diversification.

La viabilité économique des nouvelles productions suggérées se doit d'être complétée par une analyse approfondie de leurs impacts sur l'emploi (des modifications dans la production risquent de générer des augmentations ou des réductions drastiques des besoins en main d'œuvre), sur les cultures locales et les traditions, entre autres.

- **Programmes de formation et de requalification pour aider les travailleurs à s'insérer dans les nouvelles filières**

Il sera impossible d'assurer une qualité de vie durable et digne aux travailleurs s'ils ne sont pas préparés aux nouveaux emplois qui s'offriront à eux, par le biais de nouvelles qualifications et opportunités de formation. Celles-ci doivent être anticipées étant donné que les besoins en formation s'inscrivent dans une stratégie à moyen et long terme. Les politiques de diversification économique susmentionnées nécessitent une prise en compte de la formation des travailleurs, afin de pouvoir s'assurer que les bénéfices des dites politiques iront aux communautés locales.

L'adaptation pourrait être la source de nouvelles opportunités pour les secteurs à risque et pourrait même contribuer à améliorer la qualité des formations et augmenter les revenus des travailleurs. Le Plan d'adaptation national du Lesotho en fournit un bon exemple. Toutes les mesures d'adaptation y sont analysées en fonction de leur impact sur la création d'emplois et sur la réduction de la pauvreté, de sorte que le pays ne choisit que celles dont l'issue est positive dans ces deux domaines. Cette démarche est d'autant plus à suivre que la réduction du chômage et la lutte contre la pauvreté sont les principaux défis auxquels le pays doit faire face.

Les stratégies d'adaptation dans les pays en développement sont encore assez peu nombreuses et de petite échelle. Il faut s'attendre à ce que les pays les développent encore davantage. Au cours de ce développement les critères sociaux et ceux liés à l'emploi doivent être pris en compte afin d'améliorer l'impact des politiques d'adaptation sur le développement et la vulnérabilité. La société civile et particulièrement les travailleurs et leurs syndicats ont une opportunité unique d'améliorer la compréhension gouvernementale à ce sujet et ont besoin de participer à la planification et la mise en œuvre des stratégies qui seront élaborées.

Encadré 2.3. Extraits du Plan d'adaptation national du Lesotho (PANA) sur le changement climatique

Des critères pour sélectionner les activités prioritaires

Une technique d'analyse multicritère a été utilisée pour la priorisation des options d'adaptation. La méthodologie comprenait : l'identification d'options, la notation des options sur la base des critères préalablement choisis et la pondération de ces critères. Six critères ont été désignés comme étant les plus appropriés pour le Lesotho. Cette sélection s'est faite dans en prenant en compte les défis de développement majeurs dans le pays (dégradation environnementale, chômage, pauvreté, égalité homme-femme, et VIH-SIDA) ainsi que sur la base des politiques et programmes mis en œuvre pour faire face à ces défis. La considération majeure pour la priorisation des critères fut le degré d'effort fourni dans l'amélioration de la qualité de vie des groupes vulnérables et le renforcement de leurs capacités d'adaptation au changement climatique.

Les critères sont les suivants :

1. Impact sur les groupes vulnérables et les ressources (...)
2. Impact sur le taux de croissance économique des communautés vulnérables (...)
3. Impact sur la réduction de la pauvreté (...)
4. Synergies avec les Accords Environnementaux Multilatéraux (AEM) (...)

5. Création d'emplois

Le taux de chômage au Lesotho est de 40%. La situation risque de s'aggraver si davantage de travailleurs migrants sont expulsés des mines en Afrique du Sud, si l'industrie textile décline avec la fin de l'accord Multi Fibre et la fin de l'AGOA en 2015.

Le chômage est la principale cause de pauvreté au Lesotho, raison pour laquelle il est perçu comme axe de travail prioritaire pour la réduction de la pauvreté, en particulier pour les communautés rurales.

6. Perspectives de Durabilité (...)

Notation des options (activités) et pondération des critères

L'allocation des notes pour les options (activités) par rapport aux critères et la pondération des critères pour le pays se sont faits par le biais d'un rigoureux processus de consultation.

(...) Les critères de Création d'Emploi et Impacts sur la Réduction de la Pauvreté ont été désignés étant première et deuxième en termes d'importance. Ceci est peu surprenant, parce que le chômage et la pauvreté sont des défis majeurs pour le pays.

Source : PANA Lesotho, 2007²⁹

En général, en ce qui concerne leurs effets positifs sur l'emploi, nous pouvons observer deux types de politiques d'adaptation :

- Politiques cherchant à **éviter les pertes d'emplois** à travers le changement des productions affectées par le changement climatique (par exemple modification des cultures) ;
- Politiques qui **créent des emplois**, préparant le pays au changement climatique, notamment à travers des investissements dans des projets intensifs en main d'œuvre (par exemple grands projets d'infrastructure).

29 Plan d'adaptation national du Lesotho (PANA) sur le changement climatique, Ministère des ressources naturelles, Services météorologiques, 2007. Pour la version complète du PANA du Lesotho: <http://unfccc.int/adaptation/napas/items/2679.php> [consulté le 6 mai 2008]

Comment l'adaptation peut-elle éviter les pertes d'emplois ?

Dans les secteurs de l'agriculture et de la forêt (où le changement climatique réduira vraisemblablement les rendements, endommagera les cultures, érodera les sols et entraînera la mort du bétail), les politiques d'adaptation devront se concentrer sur l'augmentation des activités non agricoles ou alors sur les produits agricoles susceptibles de résister à une variabilité croissante des conditions climatiques. Ces politiques aideront à limiter les impacts négatifs du changement climatique sur l'activité économique et donc sur l'emploi.

En ce qui concerne la santé, le changement climatique :

- Diminuera la productivité des travailleurs en augmentant les taux de mortalité et de morbidité pour certaines maladies ;
- Aggraver les conditions de travail des travailleurs qui exercent leur activité à l'extérieur à cause de l'élévation des températures (métiers du bâtiment, de l'agriculture et d'entretien de la voirie, par exemple).

Les politiques d'adaptation doivent améliorer la législation relative à la médecine du travail et à la sécurité et/ou étendre les services de santé aux groupes les plus vulnérables. Ceci peut produire des résultats positifs sur l'emploi et sur les revenus des communautés touchées.

Dans le secteur du tourisme, la vulnérabilité des travailleurs peut être diminuée par des politiques qui s'orientent vers le développement d'activités touristiques alternatives ou la promotion de la diversification économique.

Comment l'adaptation peut-elle créer des emplois ?

Dans les secteurs de l'agriculture et de la forêt, l'extension des activités non agricoles, la mise en place de pépinières, de projets de reforestation et la défense des technologies locales sont des exemples de politiques qui peuvent contribuer à l'adaptation au changement climatique et créer de nombreuses opportunités d'emplois. Ces deux dernières initiatives sont bien connues pour leur capacité à permettre aux personnes pauvres de s'assumer, en particulier les femmes, et à leur donner l'occasion de participer à l'économie nationale et d'augmenter les revenus de la famille.

Des opportunités d'emplois apparaîtront dans le secteur de la santé si les stratégies d'adaptation sont mises en œuvre de manière sérieuse par les gouvernements. Comme les besoins de soins ne feront qu'augmenter en raison du risque croissant de maladies, de nouvelles opportunités d'emplois apparaîtront dans le secteur de la santé. Une meilleure formation et une plus grande protection des travailleurs face à ces nouveaux risques potentiels seront nécessaires.

Conséquence directe des investissements dans les infrastructures, de nouveaux emplois naîtront dans le secteur du bâtiment, tels que la défense côtière, la protection contre les inondations, l'endiguement pour assèchement, l'adaptation des routes, etc... Les bâtiments, les infrastructures et les habitations devront être mieux adaptées au changement climatique, et les décisions politiques qui encouragent ces stratégies, y compris la mise aux normes de bâtiments, conduiront à de nouveaux emplois.



Les impacts négatifs du changement climatique seront automatiques. Des politiques proactives peuvent augmenter le potentiel positif des politiques de gestion des impacts du changement climatique.

Encadré 2.4. Exemples de mesures d'adaptation et première identification des impacts positifs et négatifs			
Secteur	Effets Négatifs du changement climatique	Exemples de mesures d'adaptation	Effets sur l'emploi des mesures d'adaptation
Agriculture, sylviculture et écosystèmes	• Récoltes en diminution dans des régions plus chaudes en raison de stress thermique • Dégâts aux cultures • Erosion des sols, impossibilité de cultiver la terre en raison de terrains détrempés. • Dégradation des sols • Mort du cheptel • Dégâts causés aux récifs coralliens Salinisation des eaux d'irrigation, des estuaires et des systèmes d'eau douce	• Augmenter la productivité des rizières pour qu'elles s'adaptent aux nouvelles conditions climatiques. • Développer des activités non-agricoles. • Produits agricoles capables de résister à une variabilité croissante des conditions climatiques. Une tolérance large sera plus importante qu'une tolérance optimale à un seul facteur de stress. • Utiliser des espèces légumineuses résistantes à la sécheresse qui sont aussi utiles pour le fourrage et le bois domestique. • Promouvoir la recherche sur des nouvelles espèces forestières • Promouvoir les technologies indigènes et locales • Mise en place de pépinières locales • Eriger des clôtures pour le bétail • Diversification économique	    ⇒ Or, environ 2-3 ans sont nécessaires pour percevoir des revenus de ces arbres (fruits/fourrages/bois domestique). De plus, la main d'œuvre requise pour les nouvelles semences ou espèces peut être moindre. Dans ce cas, les travailleurs ont besoin d'être financés avec d'autres fonds pour que leurs stratégies deviennent viables.    ⇒ Faire attention aux impacts sur l'emploi pour les communautés agro-pastorales. ⇒ Le passage des activités économiques sensibles au climat, telles que l'agriculture ou l'aquaculture vers des activités moins sensibles au climat, comme l'industrie et les services est une option viable pour réduire les risques, conserver les ressources naturels et bousculer vers le développement durable. Des mesures d'accompagnement, telles que la formation, doivent être mises en œuvre pour réduire au minimum les souffrances des travailleurs et de leurs familles.

Secteur	Effets Négatifs du changement climatique	Exemples de mesures d'adaptation	Effets sur l'emploi des mesures d'adaptation
Santé publique	• Risque accru de mortalité due à la chaleur ; en particulier les personnes âgées, les malades chroniques, les jeunes enfants et les exclus • Risque accru de mortalité, d'accidents et maladies infectieuses des voies respiratoires et de la peau • Risque accru de pénurie d'aliments et d'eau • Risque accru de malnutrition • Risque accru de maladies liées à l'eau et aux aliments • Risque accru de mortalité, d'accidents et de chocs post-traumatiques • Risque accru de prolifération des effets sur la santé liés à la migration	• Augmenter la capacité de gérer des risques liés au changement climatique • Adapter les services et infrastructures de santé (hôpitaux, garderies, maison de retraite) pour réagir face aux effets de la chaleur, des inondations et des tempêtes • Mesures contre les impacts sur la santé (toute mesure pouvant enrayer les risques croissants de mortalité, accident ou maladie)	  ⇒ Les améliorations dans les systèmes de santé peuvent créer de nouveaux emplois. Cependant, pour que ceci soit effectivement le cas, il est nécessaire qu'un certain nombre de conditions soient remplies : davantage de formation, meilleure protection des travailleurs de la santé des risques liés à la SST*. * SST : Santé et Sécurité au Travail.  ⇒ Toute mesure capable d'améliorer la santé des travailleurs est en phase avec la lutte contre les effets négatifs du changement climatique sur la main d'œuvre et la productivité des travailleurs, ayant ainsi un impact positif sur l'emploi.
Etablissements humains et sociétés	• Dégradation de la qualité de vie des personnes habitant des régions chaudes dans de mauvaises conditions • Dysfonctionnement des établissements humains, des commerces, des transports et des communautés à cause d'inondations • Pressions sur les infrastructures urbaines et rurales • Impacts sur l'industrie des loisirs et tourisme (tourisme d'hiver, Caraïbes)	• Investissements en infrastructure, comme défenses côtières, protection contre les inondations, contention des fuites, adaptation des routes • Construire des immeubles, des infrastructures et des maisons capables de résister au changement climatique. • Changements technologiques et comportementaux ; modifications dans le tourisme saisonnier, diversification économique	 ⇒ Dans des domaines comme l'infrastructure, la gestion de l'eau, des démarches de travaux publics peuvent créer un grand nombre d'emplois.  ⇒ Dépendant des régions, les changements technologiques et comportementaux peuvent ralentir les impacts du changement climatique. Or, le tourisme ne peut être sauvé que par des politiques ambitieuses pour contrer le changement climatique.
Source : Sustainlabour, 2008 ³⁰			

30 Sustainlabour adapté de GIEC, Résumé à l'intention des décideurs, 2007

ANTICIPER POUR S'ADAPTER AVEC SUCCES : RECHERCHE, DIALOGUE ET PRISE DE DECISIONS DEMOCRATIQUE

Le GIEC a dédié un tiers de son Quatrième Rapport d'Evaluation à la compréhension des impacts du changement climatique sur les systèmes naturels et humains, la capacité de ces systèmes à s'adapter et leur vulnérabilité. Malheureusement aucune section dans ce rapport ne focalise son attention sur l'emploi. Comment expliquer cette absence ?

La raison principale est qu'il n'y a pas d'études au niveau national, ni d'estimations globales ou régionales faites pour mieux comprendre les impacts du changement climatique sur l'emploi. Ainsi, le rapport ne comporte pas de suggestions sur le type de mesures qui doivent être entreprises pour réduire ces impacts. Il n'y a pas non plus d'évaluations sur les effets positifs sur l'emploi des politiques d'adaptation, rendant l'évaluation des impacts et le besoin de soutien que certaines mesures pourraient avoir à l'avenir difficile pour les travailleurs.



Nous avons besoin de dialogue !

Actuellement, la plupart des pays se sont engagés dans la construction de Plans d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA). Lorsqu'ils sont conçus, ces plans tiennent compte de certaines parties prenantes, comme les employeurs par exemple, qui ont la possibilité d'exprimer leurs préoccupations quant à leur capacité à s'adapter aux nouvelles conditions environnementales. Cependant, il n'y a que très peu, lorsqu'il y en a, de consultation des syndicats et des travailleurs pour intégrer leurs connaissances, préoccupations et suggestions en ce qui concerne les PANA.

Le manque d'information sur l'existence même de ces processus est probablement l'une des raisons majeures qui permette d'expliquer le manque de consultation des travailleurs et des syndicats. D'où le besoin de renforcer la capacité des syndicats à s'impliquer et à réagir face à ces sujets essentiels. La formation et l'éducation sont indispensables pour faire en sorte que les savoirs des syndicats et des travailleurs soient intégrés ; surtout si l'on tient compte du fait que du résultat des plans d'adaptation dépendra notre qualité de vie pour au moins les 30 prochaines années.

Comme nous avons essayé de le souligner à travers ce manuel, le changement climatique est un problème qui affecte tout le monde. En ce sens, la solution au problème ne pourra être que collective. L'on ne peut pas s'attendre à ce que la société résolve ce problème si on ne lui donne pas l'opportunité de participer au processus de prise de décisions. Il sera particulièrement difficile pour les travailleurs de soutenir des stratégies susceptibles d'entraîner la suppression d'emplois s'ils n'ont pas le sentiment d'avoir été suffisamment consultés et écoutés.

Dans cette première étape d'adaptation, il faut que des espaces soient créés, en particulier dans les pays en développement, pour la construction d'un consensus. Des conséquences positives pour l'emploi sont possibles en réunissant différents partenaires sociaux. Le dialogue social sur l'adaptation peut aussi construire une base de confiance pour de futures discussions sur l'atténuation.

Section 3 : LES EFFETS DE L'ATTENUATION SUR L'EMPLOI

Idées principales



→ Les stratégies d'atténuation sont nécessaires pour réduire les risques climatiques futurs, mais aussi pour faire en sorte que les stratégies actuelles d'adaptation soient viables.

→ L'atténuation peut créer des emplois dans des secteurs tels que l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable, la restauration d'immeubles ou les transports publics. Or, les qualités sociales et environnementales de ces emplois restent à clarifier. Il est donc nécessaire de travailler, dès le début, à la promotion d'emplois décents et verts.

→ Certains secteurs seront sous pression suite à la mise en place de stratégies d'atténuation. C'est d'ailleurs déjà le cas dans le secteur de l'énergie fossile, les industries ou les services à forte consommation en énergie. Il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures ayant comme but la formation, la protection sociale et la diversification économique locale dans les secteurs et régions affectés pour ainsi protéger les travailleurs des changements attendus.

Les efforts actuels cherchant à réduire les impacts du changement climatique rencontreront de sérieuses difficultés si les gouvernements ne prennent pas des mesures plus ambitieuses pour réduire les concentrations d'émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Si les GES dépassent les 450-500 ppm, ils entraîneront des dommages irréparables pour les écosystèmes et les vies humaines.

C'est pour cette raison que les travailleurs et les syndicats doivent s'intéresser aux politiques actuellement mises en œuvre et voir si elles seront suffisantes pour inverser la tendance à l'augmentation des concentrations. Les politiques d'atténuation doivent être plus ambitieuses et s'appuyer sur un soutien plus large. Quelques secteurs de l'économie sont déjà visés –ou le seront bientôt– par ces mesures (par exemple la production énergétique, les industries intensives en énergie, le transport, etc...). Les travailleurs et leurs syndicats doivent acquérir une meilleure compréhension des impacts que ces mesures peuvent avoir sur l'emploi, non pas avec l'intention de les bloquer, mais pour mieux s'assurer que les plus vulnérables seront suffisamment préparés pour faire face aux changements qui s'imposeront à eux et qu'ils ne soient pas davantage poussés vers l'exclusion. Une transition juste doit être imaginée et mise en œuvre. Pour qu'elle soit réalisable, les mesures d'atténuation, dès lors qu'elles risquent de provoquer des pertes d'emplois ou de revenus, doivent être accompagnées de politiques de protection sociale.

Sur une note plus positive, cette section montrera qu'en générant de nouvelles activités dans des filières directement ciblées par les réductions d'émissions de GES, les mesures d'atténuation peuvent aussi avoir des impacts positifs sur l'emploi. Dans le secteur du bâtiment, par exemple, les objectifs de réduction se traduisent par la nécessité de renouveler les immeubles pour les rendre plus écologiques, ce qui aura pour effet une augmentation considérable de l'emploi dans ce secteur.

L'atténuation est clé si nous voulons que nos sociétés survivent au changement climatique, et les travailleurs et leurs syndicats doivent impérativement faire face aux défis posés par cette transition. La capacité des travailleurs et de leurs syndicats à gérer le changement dépendra, entre autres, de leur capacité à déterminer les moyens à mettre en œuvre pour aider ceux qui en seront directement ou indirectement affectés. D'un autre côté, l'atténuation offre aussi des opportunités qui restent encore relativement vagues mais qui peuvent entraîner la création d'un nombre important d'emplois. Maximiser les opportunités et minimiser les effets négatifs doivent être les principaux objectifs à se fixer dans ce domaine.

DES MESURES POUR PROMOUVOIR L'ATTENUATION ET CREER DES EMPLOIS DECENTS ET VERTS

Le tableau dans l'encadré 2.6 présente une série d'initiatives visant à réduire les émissions de GES et qui pourraient avoir un effet positif sur l'emploi dans différents secteurs.

Dans le secteur **énergétique**, les mesures visant à promouvoir l'efficacité énergétique, comme les mesures de régulation par exemple, permettront de créer des emplois dans le secteur des audits et des services liés à l'énergie. Les audits et autres évaluations de la consommation énergétique, l'analyse des opportunités de réduction pour les équipements industriels et commerciaux, mais aussi pour les ménages, représentent des activités pouvant, à l'avenir, déboucher sur la création d'emplois.

Dans leur étude "Changement climatique et emploi", la Confédération Européenne des Syndicats (CES), avec d'autres partenaires de recherche, souligne le besoin d'évaluer les effets positifs des services énergétiques : "(...) nos estimations sous-estiment les emplois qui peuvent être durablement créés dans le secteur de l'électricité par le biais de l'offre de services énergétiques pour faire face à la demande croissante des consommateurs en termes d'efficacité énergétique."³¹

Les énergies renouvelables qui se développent, tels que le solaire, l'éolien, la géothermie ou les agro-énergies, nécessitent une main d'œuvre importante et auront donc un impact positif sur l'emploi. Cependant, cette hausse des opportunités d'embauche ne peut être exploitée que si les travailleurs ont préalablement été formés pour répondre à cette demande. La pénurie de main d'œuvre qui existe dans cette filière pourrait disparaître si des programmes de formation et d'éducation étaient mis en place. Si l'on tient compte de cela, le potentiel en termes d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables est immense. En Allemagne, par exemple, une étude récente indique qu'entre 400 000 et 500 000 personnes seront employées d'ici 2020, et qu'environ 170 000 personnes sont déjà employées dans ce secteur.³²

Dans le cas de l'Union Européenne, qui s'est fixée des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables, une modélisation a conclu qu'à partir du moment où les politiques se poursuivaient au rythme actuel, il y aurait environ 950 000 emplois directs et indirects créés pour 2010 et 1,4 milliards en 2020. Sous condition d'une stratégie plus poussée en matière de renouvelables, on pourrait s'attendre à une création nette de 1,7 milliard d'emplois d'ici 2010 et 2,5 milliards d'ici 2020.³³

31 Confédération Européenne des Syndicats, Changement Climatique et emploi, 2006.

32 "Green Jobs, towards sustainable work in a low carbon economy", rapport commandé par le PNUE dans le cadre de l'initiative Green Jobs du PNUE, OIT, ITUC-CSI, réalisé par Worldwatch Institute avec le support technique de la School of International and Labor Relations/Cornell University (à paraître en juin 2008).

33 European Commission, "Meeting the targets and putting renewables to work, Overview report", mentionné dans "Green Jobs, towards sustainable work in a low carbon economy", rapport commandé par le PNUE dans le

Dans le cas des agro-énergies, le nombre d'emplois créés est déjà très important. Une étude faite pour le gouvernement brésilien identifie une série de raisons qui soulignent en quoi la production d'éthanol représente une opportunité énorme en terme de créations d'emplois.³⁴ Or il faudrait donner davantage d'importance aux conditions de travail et aux impacts environnementaux dans un sens large avant de promouvoir leur implantation. En tant que produits agricoles, les agro-carburants contribueront probablement à aggraver les conditions de travail – déjà mauvaises – dans le secteur (par exemple violations des droits du travail, problèmes de santé et sécurité au travail, etc...).

Un rapport ³⁵ a fait une estimation des emplois dans le secteur des énergies renouvelables (voir encadré 2.5. ci-dessous).

Encadré 2.5. Estimations du nombre d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables au niveau mondial et pour une sélection de pays, 2006

Source d'énergie renouvelable	Monde / Pays ¹	Emplois (nombre d'emplois)
Eolien	Monde	300 000
Solaire photovoltaïque	Monde	115 000
Solaire Thermique	Chine, Allemagne, Italie, Etats-Unis	624 000 +
Biomasse	Brésil, Etats-Unis, Chine, Allemagne	1 174 000
Hydroélectricité	Europe, Etats-Unis	39 000
Géothermie	Etats-Unis, Allemagne	25 000
Renouvelables, combinées		2 277 000

¹ Pays pour lesquels il existe de l'information.

Source : "Green Jobs, towards sustainable work in a low carbon economy", rapport commandé par le PNUE dans le cadre de l'initiative Green Jobs du PNUE, OIT, ITUC-CSI, réalisé par Worldwatch Institute avec le support technique de la School of International and Labor Relations/Cornell University (à paraître en juin 2008)

"Le tableau suggère que les énergies renouvelables emploient environ 2,3 millions de personnes. Il est toutefois important de rappeler que ce chiffre ne donne qu'une image partielle étant donné que les chiffres mondiaux n'existent pas pour toutes les sources d'énergie renouvelable. Un manquement notable, par exemple, est celui de l'emploi généré dans le domaine du petit hydroélectrique en Chine (...).

Vu le croissant et fort intérêt pour ces énergies alternatives, les années à venir devraient voir une forte augmentation de l'emploi dans cette filière – atteignant possiblement les 2,1 millions dans l'éolien et 6,3 millions dans le photovoltaïque solaire d'ici 2030, et environ 12 millions dans l'agriculture et l'industrie liés aux agrocarburants. L'installation et la maintenance des systèmes photovoltaïques en particulier, apparaissent comme une source de création d'emplois très importante.

cadre de l'initiative Green Jobs du PNUE, OIT, ITUC-CSI, réalisé par Worldwatch Institute avec le support technique de la School of International and Labor Relations/Cornell University (à paraître en juin 2008).

34 IAEA, Brazil: A country profile on Sustainable Energy Development, 2006.

35 "Green Jobs, towards sustainable work in a low carbon economy", rapport commandé par le PNUE dans le cadre de l'initiative Green Jobs du PNUE, OIT, ITUC-CSI, réalisé par Worldwatch Institute avec le support technique de la School of International and Labor Relations/Cornell University (à paraître en juin 2008).

En ce qui concerne les impacts du développement des agro-carburants dans le secteur agricole, cependant, il y a encore de nombreuses questions auxquelles on doit répondre afin d'être en capacité de déterminer à la fois la quantité d'emplois générés mais également leur nature ainsi que leurs impacts sur la qualité de vie et l'économie en milieu rural. Le secteur des énergies renouvelables est une source possible et probable d'emplois massifs, mais une politique dirigée est essentielle à la matérialisation de ce potentiel".³⁶

Dans le secteur de la **construction**, la promotion des immeubles verts et l'application des réglementations cherchant à la rénovation des parcs immobiliers créeront de nombreux emplois. Ce secteur – particulièrement intensif en main d'œuvre - devra faire face au défi de l'amélioration des conditions de travail, qui restent relativement médiocres. Les efforts devront se concentrer sur la formation et la requalification des travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail.

Le rapport de la Confédération Européenne des Syndicats identifie deux périodes sous lesquelles une réduction de 75% des GES devrait avoir lieu. Dans le scénario 2050, 1 377 000 emplois équivalent temps plein seraient créés ; dans le scénario 2030, 2 585 000 emplois équivalent temps plein seraient créés. Ce scénario ambitieux pour l'UE nécessite que les gouvernements jouent un rôle clé dans le financement des programmes d'efficacité énergétique qui, à leur tour, aideront à financer de nouveaux emplois et à stimuler la croissance économique. D'autres scénarios moins ambitieux résulteront en une moindre création d'emplois. Les scénarios "de référence" (*Business As Usual, BAU*) et "EURIMA"³⁷ réduiraient les émissions de 8% et 16% respectivement et créeraient entre 20 000 et 62 500 emplois équivalent temps plein dans le scénario BAU et entre 160 000 et 500 000 dans le scénario EURIMA. La comparaison de ces scénarios montre que plus les investissements sont importants et leur mise en œuvre rapide, plus nombreux seront les emplois créés.

Davantage de recherche serait nécessaire pour mieux appréhender l'évolution du secteur du bâtiment dans les pays en développement, où les efforts de réduction d'émissions ne sont pas encore placés dans l'agenda politique. Si on connaissait mieux les effets positifs sur l'emploi des politiques de rénovation des bâtiments, il pourrait être envisageable de promouvoir ces politiques comme faisant part d'une politique de création d'emplois. Elles auraient pour autre résultat positif : la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le secteur du **transport**, les emplois dans le secteur des transports publics devraient augmenter. Le rail, tant pour le fret que pour le transport des passagers pourrait être une source d'emplois décents et verts.

Une étude ECOTEC, menée par les Amis de la Terre en Grande Bretagne en 1997, bien qu'un peu ancienne, propose des idées qui restent intéressantes pour nos sociétés contemporaines. Le rapport indique qu'une forte augmentation du réseau ferré et des bus (70-80% plus en 2010 par rapport à 1990), ainsi que la promotion du vélo et de la marche à pied, provoquerait une réduction conséquente de la dépendance à l'égard de la voiture. L'étude prévoit une réduction de 11% du nombre total de passagers par kilomètre voyagé en voiture par rapport aux niveaux de 1990. Il conclut qu'au moins 130 000 emplois directs seraient créés à l'échéance 2010, dépassant la perte estimée de 43 000 emplois dans la maintenance et la réparation des voitures. De plus, la mise en place de mesures pour encourager l'usage de véhicules moins gourmands et donc moins polluants (au gaz, électriques, véhicules hybrides) ainsi que celles qui font la promotion

36 "Green Jobs, towards sustainable work in a low carbon economy", rapport commandé par le PNUE dans le cadre de l'initiative Green Jobs du PNUE, OIT, ITUC-CSI, réalisé par Worldwatch Institute avec le support technique de la School of International and Labor Relations/Cornell University (à paraître en juin 2008).

37 Association européenne des fabricants de matériaux d'isolation

du leasing plutôt que l'achat des voitures, créeraient 35 000 emplois supplémentaires (avec un besoin accru en emplois de maintenance)³⁸.

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE N'IMPLIQUE PAS QUE DES BONNES NOUVELLES : QUELQUES MESURES POUR MINIMISER LES EFFETS NEGATIFS POSSIBLES

Le tableau ci dessous (voir encadré 2.6.), de même que d'autres études, montrent que quelques secteurs vont particulièrement souffrir des efforts de lutte contre le changement climatique. De plus, les décisions politiques impliquent très souvent, la sélection de ceux qui souffriront le plus. Si les syndicats doivent se résoudre à accepter des changements indispensables dans certains secteurs, ils se doivent aussi de proposer des mesures afin que ce ne soient pas les travailleurs qui subissent les coûts des transitions. La longue expérience syndicale sur les processus de diversification économique dans leurs pays respectifs peut aider à trouver des options innovantes au niveau national.

Les industries liées à l'énergie fossile et autres secteurs à forte consommation d'énergie seront profondément affectés par les mesures de réduction des émissions. Il s'agit notamment des industries sidérurgiques et de l'aluminium, de quelques services qui consomment beaucoup d'énergie, tels que les transports routiers.

L'étude réalisée par la Confédération Européenne des Syndicats montre par exemple que des pertes sont attendues dans l'industrie houillère et les raffineries de pétrole européennes. La fermeture de mines de charbon aura vraisemblablement des effets significatifs sur l'emploi. L'évolution de l'énergie fossile dans les pays en développement est assez différente et dépendra de la disponibilité des ressources énergétiques. Cependant, les tendances à long terme –sous condition de politiques ambitieuses de protection du climat- semblent relativement similaires.

Les politiques de transition doivent s'adresser en priorité aux secteurs à forte consommation d'énergie et aider au recyclage de la main d'œuvre à travers des programmes de formation. Dans notre exemple, des possibilités existent pour que certains travailleurs de centrales à charbon se convertissent pour occuper des postes vacants dans la cogénération ou les centrales au gaz. Il est néanmoins important de prendre d'autres aspects en compte tels que le fait que ces postes vacants ne se situent pas dans la même zone géographique que les emplois perdus. On prêterait une attention particulière à la diversification économique dans les régions où des usines sont susceptibles d'être fermées, de sorte que les populations locales ne dépendent pas d'un seul lieu de travail.

Si les gouvernements ne s'accordent pas à l'échelle internationale pour déterminer une quantité de CO₂ par tonne de production, quelque soit le lieu de production, les industries à forte consommation énergétique pourraient elles aussi souffrir des politiques de réduction d'émissions. Si les pays en développement s'accordaient à ce sujet, vu que leurs réglementations en matière de restrictions de CO₂ sont encore très faibles, ils pourraient ainsi se prémunir contre l'installation sur leurs territoires d'industries polluantes.

Les conséquences sur l'emploi des réductions de CO₂ dans les industries à forte intensité énergétique paraissent claires : ces industries ont eu tendance à faire payer aux travailleurs le coût de leur manque d'investissements dans la recherche et le développement. Dans leur course à la réduction des coûts de production, les industries ont fermé des usines et délocalisé la production vers des pays où la main d'œuvre est

38 *Less Traffic, More Jobs*, Tim Jenkins, Friends of the Earth Trust, May 1997, mentionné dans "Green Jobs, towards sustainable work in a low carbon economy", rapport commandé par le PNUE dans le cadre de l'initiative Green Jobs du PNUE, OIT, ITUC-CSTI, réalisé par Worldwatch Institute avec le support technique de la School of International and Labor Relations/Cornell University (à paraître en juin 2008).

bon marché, sans faire les investissements nécessaires à la réduction de leurs émissions de CO₂.

Dans le secteur des transports en particulier, nous verrons probablement une diminution de la prépondérance du transport routier, avec pour conséquence, la perte de nombreux emplois sectoriels alors que les travailleurs du secteur souffrent déjà de mauvaises conditions de travail (par exemple longues heures de travail, faibles salaires). Malgré les difficultés que rencontreront certains secteurs économiques, nous pouvons tout de même voir l'avenir avec un certain degré d'optimisme. Effectivement, de nombreuses expériences nous montrent que les travailleurs peuvent être formés pour travailler dans d'autres secteurs de la même filière, tels que les transports ferroviaires (urbains ou longue distance) ou les transports en commun urbains (bus).

Encadré 2.6. Quelques effets des mesures d'atténuation sur l'emploi³⁹

Secteur affecté par les mesures d'atténuation	Mesures d'atténuation liées à l'emploi	Impacts sur l'emploi	Commentaires
Energie	• Passer des combustibles fossiles au gaz. • Augmenter le chauffage et l'électricité à source renouvelable, comme l'hydroélectricité, le solaire, l'éolien, la géothermie et l'agro-énergie. • Développer les audits énergie des équipements industriels et commerciaux.	  	• Nous pouvons nous attendre à des pertes dans le secteur houiller et quelques opportunités pour des nouveaux emplois dans le secteur gazier. La fermeture des centrales à charbon aura probablement des effets sur l'emploi dans les mines de charbon. • S'il est prévu que l'emploi dans le secteur des énergies renouvelables augmente, des pertes dans le secteur des combustibles fossiles/secteur électrique sont à prévoir. La substituabilité des emplois reste floue.
Bâtiment	• Promouvoir et investir dans l'éclairage efficient et l'usage de l'éclairage naturel. • Encourager les appareils électriques plus efficients, ainsi que les dispositifs de chauffage et réfrigération. • Améliorer l'isolation.	 	• La rénovation des bâtiments est une source d'emploi à forte intensité en travail. Or, la qualité des emplois reste médiocre et le secteur de la construction devra faire un effort sur les qualifications et la formation des travailleurs.
Secteur affecté par les mesures d'atténuation	Mesures d'atténuation liées à l'emploi	Impacts sur l'emploi	Commentaires
Transport	• Encourager les changements du transport routier vers le rail et des systèmes de transport privés vers les publiques. • Développer davantage les agrocarburants, surtout ceux de deuxième génération. • Réduire l'usage des transports individuels.	  	• Le rail devrait se voir bénéficier par le changement dans les modes de transport, surtout dans le fret et le transport des passagers. Les travailleurs dans le secteur du transport routier (qui devraient voir son importance réduite) pourraient être formés pour travailler dans le rail ou dans d'autres branches du transport public. • Bien que les agro-carburants constituent des options à forte intensité en facteur travail, les conditions de travail, ainsi que les effets environnementaux au sens large devraient être regardées avec plus de détail. Le développement des agro-carburants de deuxième génération, plus bénéfiques pour les travailleurs pourraient ramener des emplois aux communautés agricoles les plus désavantagées. • Cette mesure aurait différents impacts dépendant du moment dans lequel l'industrie se décide à changer vers des véhicules plus propres, étant positifs dans une démarche du "premier qui bouge, gagne".
Industrie	• Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique. • Promouvoir le recyclage de matériaux et la substitution. • Contrôler les émissions de GES non-CO₂. • Développer des technologies spécifiques à chaque processus.		• Quelques secteurs, souffrant déjà des délocalisations pourraient être affectés par les mesures de protection du climat. Or, la R&D et un mouvement massif vers des formes de production plus propres pourraient éviter ces impacts négatifs.

39 Source: Sustainlabour adapte de GIEC, Résumé à l'intention des décideurs, 2007

REFERENCES DU MODULE 2

- GIEC, Quatrième Rapport d'évaluation (AR4) <http://www.ipcc.ch/>
- CES, Avenues pour l'action syndicale, 2005. <http://www.etuc.org/a/2025>
- CES, Changement climatique et emploi, 2006. <http://www.etuc.org/a/3675>
- Sustainlabour, Consecuencias del cambio climático, 2007
<http://www.sustainlabour.org/dmdocuments/ESP76-2006.pdf>
- BIT, Travail 60, août 2007, Emplois verts : Faire face à “une vérité qui dérange”, 2007. http://www.ilo.org/wow/PrintEditions/lang--en/docName--WCMS_083901/index.htm

NOTES :

MODULE 3 : L'ACTION SYNDICALE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Forum Social Mondial 2004, Mumbai
© Sustainlabour

Objectifs du module :

Le module vise à :

- Sensibiliser sur la nécessité d'une transition juste vers une économie respectueuse du climat et fournir les outils pour y parvenir ;
- Mettre en revue les possibles actions syndicales sur le changement climatique ;
- Informer sur les activités actuelles des syndicats sur le changement climatique, depuis le niveau international jusqu'aux lieux de travail, y compris via la formation des travailleurs.

Les acquis du module :

À la fin de la session, les participants connaîtront :

- Les droits fondamentaux et les mécanismes qui conduiront à une transition juste ;
- La façon dont les syndicats peuvent, en pratique, promouvoir les stratégies d'atténuation et d'adaptation, dans une série de secteurs et à différents niveaux.

Introduction au module 3

La complexité que l'on associe à la question du changement climatique est rattachable à un large éventail de facteurs et de composantes, qui doivent être analysés en adoptant des angles différents. Les syndicats doivent analyser autant de facettes que possible et concevoir les actions qui sont à leur portée.

Tel que nous l'avons vu dans les sections précédentes de ce manuel, le changement climatique aura des impacts majeurs sur la structuration des économies, les critères pour les établissements humains, la qualité de vie et l'emploi. Trois processus orienteront ces impacts⁴⁰ :

- **Les changements dans le climat**, qui sont déjà à l'origine de souffrances considérables ;
- **L'adaptation à ces changements**, dans une démarche visant à "limiter la souffrance" ; et
- **L'atténuation**, par exemple les mesures qui visent à réduire les émissions pour "éviter l'incontrôlable".

La combinaison de ces processus implique d'importants changements dans nos modes de production et de consommation. Dans ce manuel, nous nous pencherons sur le rôle des syndicats dans cette transition : Que peuvent faire les travailleurs et leurs organisations ? Quelles actions les syndicats peuvent-ils entreprendre ? Quelles peuvent être leurs contributions spécifiques ? Que font-ils déjà ?

La bonne combinaison d'une série d'éléments différents permettra de déboucher sur une gestion adéquate du processus de transition. Le premier élément est **l'attitude adoptée ainsi que les politiques menées par les gouvernements** et les institutions, qui doivent impérativement tenir compte des dimensions sociales et professionnelles de la transition vers un développement durable. En adoptant une telle posture, il sera possible de garantir une transition qui soit juste pour tous, y compris pour les travailleurs. Le **mouvement syndical** se doit de présenter des nouvelles propositions, d'éduquer et de former ses membres au changement climatique, mais également de se transformer en une force qui soit véritablement engagée dans le processus du développement durable. Un autre élément important sera **le renforcement du droit du travail pour qu'il s'applique à tous les travailleurs et son élargissement pour qu'il intègre la dimension environnementale**. Enfin, de nouveaux mécanismes de participation doivent être mis en place afin d'intégrer les travailleurs et leurs représentants, les syndicats, ainsi que le patronat et les institutions, et ceux à tous les niveaux (national, international) et dans tous les domaines.

Les syndicats doivent, plus que quiconque, se battre pour des emplois décents, contre la pauvreté et en faveur de processus de transition justes. Il en va de leur responsabilité d'incorporer la justice et l'équité aux processus d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Il s'agit d'une tâche très importante que les syndicats doivent accomplir seuls ou au travers d'alliance avec d'autres acteurs sociaux de poids.

Dans la **première section**, nous allons montrer comment les syndicats peuvent associer le débat sur la solidarité, le dialogue social et le renforcement des systèmes de protection sociale aux débats actuels sur le changement climatique. Comme nous le verrons dans cette partie, les syndicats peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre le changement climatique à condition de voir leurs droits respectés et améliorés, et d'avoir accès à une formation adaptée.

40 BIT, Travail 60, août 2007, Emplois verts: le changement climatique dans les lieux de travail. Peter Poschen, Expert Senior du BIT et point focal sur le changement climatique.

La **deuxième section** introduit de possibles actions syndicales dont l'un des objectifs est la réduction des émissions. Quelques exemples nous permettront de mieux cerner les types d'actions concrètes qui pourront être développées dans les différents secteurs.

La **troisième section** offre un aperçu des thèmes qui ont été promus par les syndicats au niveau international et montre en quoi le monde syndical s'intéresse et participe de plus en plus aux débats qui entourent ce sujet.

La **quatrième section** s'intéresse aux actions syndicales régionales qui représentent des outils efficaces pour influencer les politiques environnementales internationales et nationales – y compris dans le domaine du changement climatique.

Dans la **cinquième section** nous verrons que le changement climatique est un terrain relativement nouveau d'action pour les syndicats au niveau national, notamment dans les pays développés où il commence à s'imposer. Or, les impacts du changement climatique – qui seront planétaires – imposeront vraisemblablement la thématique aux syndicats des pays en développement.

La **sixième section** nous offre des exemples d'actions syndicales liées au changement climatique sur le lieu de travail, qui reste toujours *le* lieu principal de l'activité syndicale.

Dans la **septième et dernière section**, nous soulignerons l'importance de développer l'éducation et la formation en tant que moyen pour sensibiliser les travailleurs et accroître la participation syndicale dans le combat contre le changement climatique. Nous soulignerons l'importance des structures et capacités syndicales de formation, qui restent impressionnantes.

Section 1 : ALLIER JUSTICE ET EQUITE : QUELS OUTILS POUR METTRE EN ŒUVRE UNE TRANSITION JUSTE ?



Idées principales

- S'agissant du changement climatique, les syndicats soulignent l'importance de la solidarité et du dialogue sociale.
- Pour faire en sorte que la justice et l'équité soient intégrées dans les politiques de transition, il est indispensable de renforcer les systèmes de protection sociale (dans certains pays, il faudra les créer).
- Les syndicats peuvent jouer un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique si de nouveaux droits sont développés qui leurs permettent de traiter des thèmes environnementaux et de former les travailleurs.

Les organisations de travailleurs encouragent des politiques relativement simples qui promeuvent une société plus juste et qui ont leur place dans le processus de changement qui est actuellement en cours. Analysons quelques-unes de ces politiques.

LE DIALOGUE SOCIAL COMME REPONSE AUX TRANSITIONS QUI S'OPERENT DANS LE MARCHE DU TRAVAIL

On ne réussira pas à mobiliser les formidables ressources nécessaires pour faire face à la crise climatique si, en parallèle, on ne s'attaque pas à la crise de la pauvreté et de l'emploi. Non seulement la mise en œuvre de politiques cloisonnées serait financièrement onéreuse, mais elle aurait également des conséquences sociales dramatiques. L'action sur le changement climatique, sur le développement économique et sociale, et sur l'emploi n'ont pas à se faire concurrence.

Ces politiques et programmes peuvent être plus efficaces s'ils sont conçus et appliqués avec la participation active de ceux qui en seront directement affectés : les employeurs, les travailleurs et les paysans, du niveau nationale au local. Ces différents acteurs peuvent contribuer à créer de nombreux emplois verts compatibles avec la protection du climat et qui permettent une transition juste vers d'autres formes durables de travail et de revenu.

Le principal objectif du dialogue social est de promouvoir toute action de recherche de consensus et l'implication démocratique des principaux acteurs du monde du travail. Les structures et procédures de dialogue social qui ont fait preuve d'efficacité par le passé, ont le potentiel de résoudre d'importants problèmes économiques et sociaux, en encourageant une bonne gestion publique, en garantissant la paix sociale et industrielle et en stimulant le progrès économique.



Une transition guidée par un consensus tripartite, accompagnant la croissance et le rétrécissement de certains secteurs et métiers pourrait être la meilleure manière de relever ce défi.

Que pourrait apporter le dialogue social pour faire face aux conflits liés au changement climatique ?

- Il promeut un modèle de développement durable et un système durable de production.
- Il encourage la croissance et le développement économique par le biais l'innovation technologique.
- Il développe l'économie, à travers une création d'emplois plus adaptés aux réalités du monde du travail, élément clé de cohésion sociale.
- Il promeut une sensibilisation sur le changement climatique et une implication plus forte des partenaires sociaux et des secteurs concernés par le changement.
- Il anticipe les effets sociaux négatifs, notamment ceux liés à la compétitivité et l'emploi pour pouvoir ainsi les prévenir, les éviter ou les réduire.

Une bonne anticipation des effets sociaux négatifs est essentielle pour réussir dans l'application des politiques de changement climatique. Les travailleurs ne peuvent pas payer le coût des transitions nécessaires. Un dialogue social au sens large peut aider à choisir les meilleures options, étant donné que les changements dans l'emploi bénéficieront certains secteurs et en porteront préjudice à d'autres, comme nous l'avons vu dans le module 2. Dans quelques régions, des emplois seront créés. Dans d'autres, des emplois seront détruits. Des tables rondes nationales, à travers lesquelles les mesures peuvent être analysées en adoptant une perspective globale et sectorielle, pourraient être d'une grande utilité.

Quelques expériences d'utilisation du dialogue social dans l'élaboration de mesures d'atténuation ont déjà été mises en œuvre, comme les tables rondes sectorielles en Espagne (voir encadré 3.7.), mais les possibilités d'élargir leur portée à la planification des politiques d'adaptation, tels que les Plans Nationaux d'Adaptation, restent à explorer.

SOLIDARITE : DONNER LA PRIORITE AUX PLUS VULNERABLES

Des éléments physiques et socio-économiques font que les impacts du changement climatique seront avant tout sentis par les plus démunis. Premièrement, la plupart des pays en développement se situent dans des régions tropicales et subtropicales, qui seront, d'après les prévisions scientifiques, les plus sérieusement affectées par les impacts du changement climatique : l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les petits Etats insulaires ont tous été identifiés comme des régions préoccupantes.

Deuxièmement, les pays en développement sont souvent moins à même d'affronter les effets négatifs du changement climatique : la pauvreté est exacerbée sous les effets du changement environnemental. Les personnes vivant dans ces pays dépendent de ressources fortement liées au climat, ont de faibles capacités d'adaptation et, pour ce qui est des plus pauvres, luttent déjà pour faire face à la multiplication d'événements climatiques extrêmes et aux fortes variations climatiques.

Eu égard à l'ampleur du problème auquel les pays en développement sont confrontés, la coopération internationale actuelle est nettement insuffisante. En tant qu'enjeu global, le changement climatique exige de la communauté internationale que priorité soit donnée à la solidarité.

Au-delà de l'aspect international, nous devons également prendre en compte les différences qui existent en termes de vulnérabilité au niveau national et local. Quelque soit le pays, ceux qui seront les plus exposés aux risques seront les plus pauvres, les

plus âgés et les plus faibles, qui sont déjà les moins en mesure de s'adapter aux changements dans les modes de production.



Les syndicats doivent appeler les gouvernements et la société à faire preuve de solidarité envers les plus vulnérables. Il conviendra de renforcer la solidarité internationale et d'y inclure les secours en cas d'urgence et de catastrophes, ainsi que des fonds pour des programmes d'adaptation rapides et de mesures d'atténuation fortes. Tout retard dans l'atténuation entraînera une souffrance encore plus grande pour les plus vulnérables.

Les syndicats doivent également faire face à des questions de solidarité interne : lorsque, par exemple, les travailleurs qu'ils représentent sont affectés par des mesures d'atténuation et à des changements dans les systèmes de production.

Finalement, le changement climatique, comme toute autre question environnementale, s'accompagne d'un besoin de solidarité intergénérationnelle. Ceux qui sont actuellement impliqués dans une activité économique doivent agir par solidarité avec ceux qui l'ont été et ceux qui le seront à l'avenir.

PROTECTION SOCIALE

L'accès à un niveau suffisant de protection sociale a été reconnu en tant que droit fondamental par la Déclaration de Philadelphie,⁴¹ par des déclarations OIT ultérieures et par de nombreuses normes internationales du travail. La protection sociale est largement considérée comme un outil de promotion de bien-être humain et de consensus social à grande échelle, indispensable à la paix sociale et donc à une meilleure croissance économique. Toutefois dans de nombreux pays, et plus particulièrement dans les pays en développement, la réalité est loin d'atteindre cet idéal.



La protection sociale est un outil moderne créé par la société pour faire face à la vulnérabilité de certains secteurs de sa population.

Les systèmes de protection sociale doivent opérer parallèlement aux efforts d'adaptation puisqu'ils permettent d'atténuer la vulnérabilité au changement climatique et de renforcer les systèmes de sécurité sociale, surtout dans les pays en développement.

Dans plusieurs pays pauvres, un des principaux problèmes est le très faible taux de couverture sociale. Les systèmes classiques de sécurité sociale concernent moins de 20 pour cent de la main d'œuvre dans la plupart des pays en développement et moins de 10 pourcent dans la majeure partie de l'Afrique Sub-saharienne.⁴²



Telle que formulée par l'OIT, la protection sociale doit s'adapter pour faire face aux problématiques modernes, le changement climatique étant sans aucun doute l'une des plus importantes.

41 OIT Déclaration de Philadelphie concernant les buts et objectifs de l'Organisation, 1944.

42 OIT Un travail décent : Rapport du Directeur Général, 1999.

FORMER LES TRAVAILLEURS : COMPRENDRE LES CHANGEMENTS ET RENFORCER LES CAPACITES POUR RENDRE POSSIBLE L'ADAPTATION

Dans un environnement en plein changement, il est nécessaire de s'assurer que les travailleurs possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour être en mesure d'optimiser les opportunités et de limiter les conséquences non-désirées.

Si les effets induits par le changement climatique sont aussi rapides et importants que ceux qui ont été prévus par les experts, il en va de la responsabilité des travailleurs et des syndicats de réagir pour en atténuer les conséquences. Ils doivent impérativement comprendre la nature des changements et mesurer leurs impacts sur les systèmes de production, les métiers et la qualité de vie, pour ainsi être en mesure d'acquérir de nouvelles compétences qui puissent les aider à adapter et faire évoluer leurs métiers de façon plus durable.

Les syndicats, en tant que prestataires importants de services éducatifs, peuvent s'avérer très utiles dans la transmission de la connaissance et la sensibilisation de leurs affiliés.

Pour mieux faire face aux défis liés à cette transition, il est nécessaire de mettre des ressources à disposition pour la formation professionnelle, ainsi que des fonds spécifiques pour le renforcement des capacités. Ces mesures doivent être conçues dans le cadre des politiques d'atténuation et d'adaptation.

En effet, l'un des problèmes les plus criants du passage à une économie à basse intensité en carbone pourrait être le manque de main d'œuvre formée pour répondre aux demandes nouvelles de l'économie "verte". En Europe, les pénuries de main d'œuvre se perçoivent déjà dans le domaine des énergies renouvelables (Allemagne, Espagne, etc.). Une économie à basse émission en carbone nécessitera un éventail très large de métiers et donc de formations et des profils professionnels. La recherche et le développement, l'ingénierie et l'architecture, la planification et le management, l'administration, le marketing, ainsi que de nombreux emplois à col-bleu seront concernés.

DE NOUVEAUX DROITS POUR LES TRAVAILLEURS : AMELIORER L'ENVIRONNEMENT PAR L'ACTION SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

Les lieux de travail doivent être mieux intégrés si l'on veut que les travailleurs et leurs organisations participent au combat contre le changement climatique. Les lieux de travail peuvent être respectueux de l'environnement par l'octroi aux salariés de droits de participation aux processus entrepris par l'entreprise dans le domaine de la protection de l'environnement.

De telles stratégies ne vont pas uniquement entraîner une plus forte adhésion aux efforts d'adaptation, mais aussi une meilleure application des mesures d'adaptation (y compris de secours en cas de catastrophe). Les préalables suivants paraissent nécessaires pour rendre cela possible :

- **Le droit à la participation** : Les travailleurs ont le droit de participer aux procédures de prise de décision concernant leur environnement, soit au travers de représentants du personnel siégeant dans un Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), ou à travers de nouveaux comités environnementaux.

Les délégués des CHSCT élus par les travailleurs dans les entreprises représentent un outil majeur de défense de la santé et de la sécurité des travailleurs, et dans le combat pour un environnement professionnel plus sain. Ces délégués pourraient travailler sur des questions environnementales, mais en général ne le font pas car ils ne disposent pas des droits spécifiques et nécessaires pour entreprendre des actions dans le domaine de l'environnement.

Il serait possible de développer des activités plus respectueuses de l'environnement sur les lieux de travail. Pour ce faire, il paraît indispensable de développer davantage les pouvoirs et les mandats des délégués CHSCT ou alors de désigner des délégués "environnementaux".

A présent, de tels droits ne sont pas à l'ordre du jour des différents systèmes législatifs nationaux, bien qu'ils soient de plus en plus reconnus par certaines grandes entreprises, des conventions collectives sectorielles et des accords volontaires régionaux.

- **Droit à l'information** : Les travailleurs ont le droit d'être informés des risques écologiques sur leur lieu de travail dès lors que ces risques sont identifiés et évalués. Les informations concernant ces risques doivent être communiquées aux employeurs et employés par étiquetage, fiches de données de sécurité, et formation pour les employés. Au jour d'aujourd'hui, cette norme concerne les fabricants et importateurs de produits chimiques (voir le **Manuel de formation sur La gestion saine et durable des produits chimiques, PNUE/Sustainlabour, 2008**), mais elle devrait être élargie aux problématiques de changement climatique : par exemple, le droit d'information relatif aux émissions, choix technologiques, et plans d'action en matière d'économies d'énergie sur le lieu de travail.
- **Protection du droit d'alerte** : Un travailleur ne peut être tenu responsable ou discipliné si il ou elle décide de signaler des pratiques sur le lieu de travail qu'il ou elle juge honnêtement pouvoir poser un risque environnemental.
- **Droit de refuser tout travail dangereux** : Un travailleur ne peut être tenu responsable ou discipliné si il ou elle décide de refuser d'accomplir un travail qu'il ou elle juge honnêtement pouvoir porter un risque immédiat ou sérieux à sa santé ou à la santé d'autres travailleurs.
- **Le droit de refuser tout travail qui nuit à l'environnement** : Un travailleur ne peut être tenu responsable ou discipliné si il ou elle refuse d'accomplir un travail qu'il ou elle juge honnêtement pouvoir poser un risque immédiat ou sérieux à l'environnement.

Section 2 : LE ROLE DES SYNDICATS DANS DES SECTEURS CLES : COMMENT REDUIRE LES EMISSIONS ?

Cette section passera en revue des actions syndicales susceptibles de contribuer à la réduction des émissions. Sur la base des idées qui ont été présentées dans la section 1, les quelques exemples suivants nous aideront à mieux cerner le type d'action concrète que l'on peut développer dans différents domaines. Cette section cherche à donner quelques exemples dans des domaines clés, même si la portée de ces exemples dépendra beaucoup des spécificités propres à chaque structure syndicale.

ACTION SYNDICALE DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE

AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

- Demander la reconnaissance d'un délégué ayant des responsabilités environnementales.
- Formation et participation dans la gestion énergétique de l'entreprise.
- Formation et participation dans les diagnostics et audits énergie de l'entreprise.
- Promotion des économies d'énergie par des mesures telles que l'amélioration de l'éclairage, le refroidissement, le chauffage et l'isolation thermique.
- Formation dans l'usage d'équipements et de systèmes plus efficaces.
- Promotion de l'usage des énergies renouvelables dans l'entreprise (solaire thermique pour un chauffage à basse ou moyenne température, photovoltaïque pour l'électricité, biomasse pour l'électricité et le chauffage et construction bioclimatique pour les nouveaux immeubles).
- Participation dans les politiques d'achats durables.

AU NIVEAU DU SECTEUR D'ACTIVITE

- Demander la reconnaissance des délégués environnementaux au niveau sectoriel.
- Demander des tables rondes de dialogue sectoriel.

AU NIVEAU NATIONAL

- Participation dans la planification énergétique nationale : demander des investissements plus importants dans le renouvelable et l'amélioration de la gestion de l'offre.
- Demander des systèmes de transport intégrés.
- Participer dans les programmes de gestion de la demande pour le bénéfice des consommateurs.
- Promotion des mesures de fiscalité verte socialement justes.

Sustainlabour, 2008

ACTION SYNDICALE DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS

AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

- Demander des plans de mobilité durable (par exemple des incitations à prendre les transports en commun, restructuration des transports publics autour du lieu de travail, promotion du covoiturage, transformation des parkings en jardins publics ou en espaces verts, plus de parkings pour les vélos).
- Demander des "gestionnaires de mobilité" pour les entreprises moyennes et grandes.
- Lors d'un déménagement d'entreprise, demander des plans de mobilité durable en amont.
- Pour les compagnies avec des besoins importants de transport, application de programmes de gestion intégrée des transports pour éviter les courses à vide, réduire l'usage des camions et maximiser l'usage du rail.
- Promotion des 'véhicules verts' pour la flotte d'entreprise.

AU NIVEAU REGIONAL

- Demander des plans régionaux de mobilité durable.
- Demander des "gestionnaires régionaux de mobilité".
- Dans les zones de grande densité en entreprises, négocier des ajustements dans les temps de travail pour réduire le sur-remplissage des transports en commun.
- Participation dans la planification économique et urbaine régionale pour promouvoir la mobilité et demander le rapprochement des lieux de travail vis à vis des foyers.

AU NIVEAU NATIONAL

- Campagnes pour promouvoir les transports en commun.
- Appel pour la formation des travailleurs dans les filières transport considérées non viables d'un point de vue environnemental.

Sustainlabour, 2008

ACTION SYNDICALE DANS LE BATIMENT / LA CONSTRUCTION

AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

- Application des mesures mentionnées dans la section énergie.
- Promotion de l'architecture bioclimatique pour les nouveaux immeubles : éclairage passif, systèmes de chauffage et réfrigération.
- Promotion de l'usage des matériaux durables (recycles, non-polluants, à faible consommation d'énergie).

AU NIVEAU REGIONAL

- Participation syndicale dans la planification régionale pour demander un développement urbain cohérent.
- Promotion d'un usage équilibré de la terre (entre l'urbain, l'agriculture, les forêts et les loisirs).

AU NIVEAU NATIONAL

- Promotion des régulations pour la construction durable.
- Promotion de la gestion des déchets pour la construction et la démolition.
- Promotion des formations pour les travailleurs dans les compétences requises dans la construction des bâtiments durables.

Sustainlabour, 2008

ACTION SYNDICALE EN AGRICULTURE

AU NIVEAU DE L'UNITE DE PRODUCTION

- Formation sur les systèmes de production les moins polluants pour l'agriculture et l'élevage (réduction des fertilisants et pesticides, systèmes d'irrigation plus efficaces, meilleure gestion des ruminants, meilleurs méthodes de production de riz, etc...).
- Gestion des déchets du bétail par leur transformation en biogaz.
- Réduction de la consommation des carburants d'origine fossile (tracteurs).
- Production de semences pour la production d'énergie.
- Gestion des déchets des semences et de l'industrie alimentaire pour produire du biogaz.

AU NIVEAU REGIONAL / NATIONAL

- Promotion de la nourriture locale
- Promotion de la législation en faveur de la réduction dans l'usage des fertilisants et pesticides, qui est au même temps favorable à l'environnement et aux travailleurs

Sustainlabour, 2008

Section 3 : DES SYNDICATS AU MONDE : LA PARTICIPATION SYNDICALE DANS LES DEBATS INTERNATIONAUX



Idées principales

- Les syndicats ont participé aux négociations sur le changement climatique depuis leurs débuts.
- Ils ont souligné la nécessité d'inclure les travailleurs dans le processus de prise de décisions liées au changement climatique, afin de mettre en œuvre des transitions équitables et pour protéger les plus vulnérables des changements qui devront nécessairement être entrepris dans le monde du travail.
- La sensibilisation et la participation syndicale dans les débats internationaux ont augmenté, ainsi que la capacité des syndicats à participer aux débats. Cependant, le nombre de syndicalistes des pays en développement participant dans le processus reste très bas.

Partout à travers le monde, les travailleurs et les syndicats prennent progressivement conscience que les formes de production et de consommation actuelles ne sont pas durables, que les ressources sont limitées et que le modèle énergétique actuel est dommageable pour l'environnement. Les syndicats au niveau sectoriel, régional et international participent actuellement aux différents débats sur le développement durable et agissent, notamment sur le lieu de travail, pour le développement de solutions durables et socialement justes.

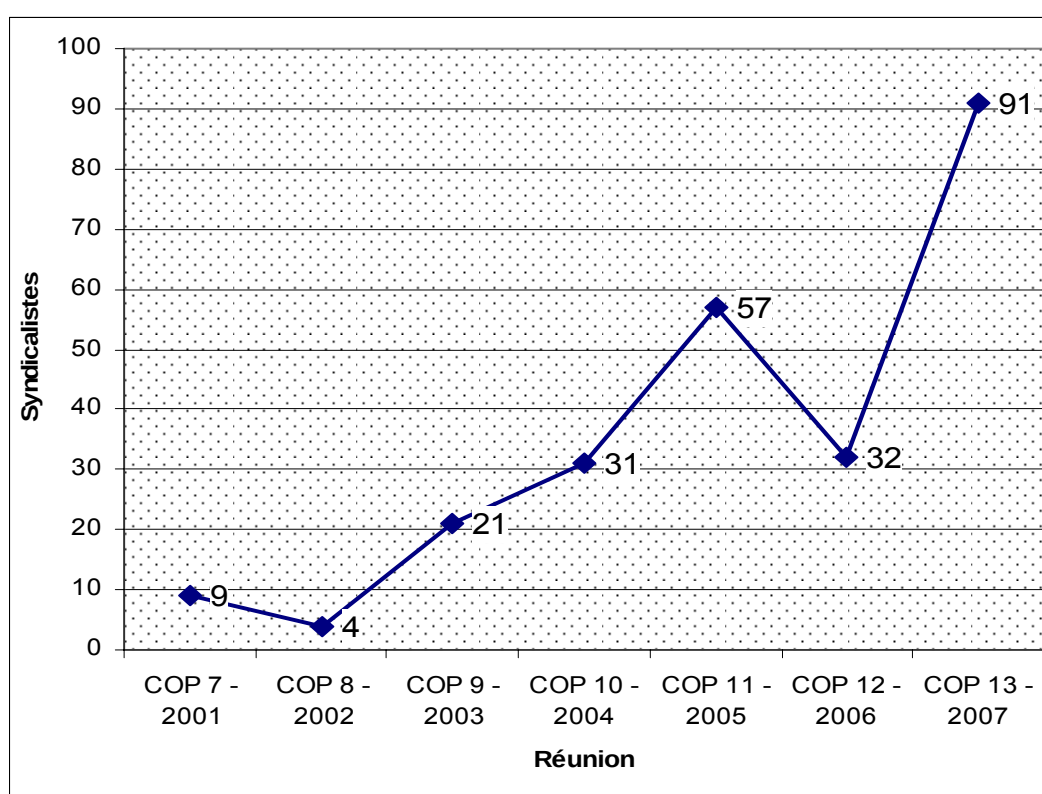
La Confédération Syndicale Internationale (CSI) et la Commission Syndicale Consultative auprès de l'OCDE (TUAC) participent, depuis leurs débuts, aux négociations relatives à la mise en application du Protocole de Kyoto. Ils soulignent la nécessité d'obtenir le soutien des travailleurs pour atteindre un consensus global ambitieux sur la question du changement climatique. Toute modification apportée au modèle énergétique implique des changements importants dans le domaine de l'emploi, les qualifications et les styles de vie. De plus, si rien n'est fait pour combattre le réchauffement de la planète, l'emploi dans les pays en développement pourrait être sérieusement affecté. Ces deux exemples illustrent les raisons pour lesquelles les syndicats doivent augmenter leur pression sur les négociations internationales et s'assurer que les mesures sur lesquelles elles déboucheront tiendront compte des impacts du changement climatique sur les travailleurs, la société et l'emploi.

A travers leurs efforts, la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et la Commission Syndicale Consultative auprès de l'OCDE (TUAC) ont obtenu le soutien des pays signataires pour inclure l'évaluation des impacts sociaux de l'adaptation au changement climatique dans les futures actions de la Convention.

D'autres demandes ont été faites, en particulier en ce qui concerne les stratégies de 'transition juste'. Ces stratégies visent, dans le cadre de l'action contre le changement climatique, à soutenir les travailleurs confrontés à des difficultés d'adaptation dans leur secteur d'activité, en leur proposant des nouvelles formations et qualifications, ou, dans le cas extrême, en mettant en place des mécanismes de protection sociale quand les travailleurs ne peuvent pas être réintégrés au marché du travail. Les stratégies et les plans de 'transition juste' doivent inclure l'analyse en profondeur des territoires qui seraient affectés par la fermeture des lieux de travail, et promouvoir les initiatives allant dans le sens d'une diversification économique de ces zones.

D'un point de vue syndical, le combat contre le changement climatique doit s'accompagner d'emplois de bonne qualité et bien rémunérés, qui peuvent aider à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration du niveau de vie d'une population mondiale en croissance permanente. Cela aiderait aussi à assurer un accès aux services énergétiques pour les plus démunis. A ce sujet, le programme sur le Travail Décent de l'OIT est un outil important pour les syndicats pour contribuer à l'éradication de la pauvreté et à l'accomplissement des objectifs du Millénaire.

Encadré 3.1. Participation syndicale dans les processus de la CCNUCC (2001-2007)



Source : CSI, 2007

La participation syndicale dans la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) a graduellement augmenté au point d'être aujourd'hui très importante. Les syndicats ont été reconnus comme membres officiels de la Convention et peuvent donner leur avis lors des débats. Les syndicats qui participent à la Conférence, sous la houlette de la CSI, viennent majoritairement de pays industrialisés. Ceci s'explique principalement par le fait que la plupart des restructurations industrielles qui figurent dans le Protocole de Kyoto doivent s'opérer dans ces pays. Néanmoins, la question commence également à progresser au sein des syndicats des pays en développement. De plus en plus, ils doivent faire face aux questions liées à l'adaptation. La question du changement climatique représente aussi une opportunité historique d'impulser un modèle de développement innovant et durable.

La douzième Conférence des parties (COP12) de la CCNUCC (2006) a été un moment clé pour affirmer la vision syndicale sur le changement climatique et pour encourager un nombre important de syndicalistes des pays en développement à participer à la discussion par le biais d'activités de formation qui ont eu lieu au moment de la conférence. Les diverses demandes syndicales ayant été entendues il était désormais possible de clarifier les prochaines étapes du processus.

A la suite de cette conférence, en 2006, le Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) a reconnu les syndicats en tant que membres à part entière du processus, au même titre que les entreprises, les ONG et les institutions de recherche. Lors des deux réunions préparatoires, à Bonn et à Vienne, les syndicats ont fait usage de leur nouveau statut pour faire entendre leurs préoccupations aux gouvernements en prévision de la réunion de Bali.

Le niveau d'implication à la COP13 à Bali fut le plus élevé depuis le début du travail syndical sur le changement climatique tant au niveau du **nombre de participants** (91 syndicalistes de 23 pays ont participé), qu'au niveau de la **clarté du message et la compréhension** parmi les syndicalistes des enjeux.

La quantité et la qualité de la délégation syndicale a permis un renforcement des contacts avec les représentants des gouvernements, des ONG et du secrétariat de la Convention. Néanmoins, si la visibilité et le nombre d'alliés à la cause syndicale ont augmenté, un certain nombre d'obstacles restent à franchir :

- Une plus grande participation des syndicalistes des pays en développement est nécessaire, ainsi qu'une meilleure intégration des analyses des dynamiques liées au changement climatique dans des pays en développement (notamment en ce qui concerne l'adaptation et les liens avec des sujets tels que l'immigration, la désertification et la sécheresse). Une approche régionale de ces sujets pourrait être intéressante lors des discussions futures du groupe.
- Il serait important que les syndicats développent une position sur les accords de l'après Kyoto.

Sur ce point, il existe de nombreux accords entre syndicats, notamment sur le besoin de soutenir des objectifs ambitieux en termes de réductions de GES, dans le cadre des responsabilités et capacités de chaque pays.

La position syndicale sur le changement climatique a sensiblement évolué au fur et à mesure que les centrales syndicales nationales et internationales ont augmenté leur implication dans le domaine. Cet engagement accru a permis aux syndicats de revendiquer ensemble un certain nombre de politiques (lire la section 1 pour un éclairage sur les négociations en cours). Cependant, les difficultés pour trouver un accord, où, lors qu'on en a trouvé un, d'avancer vers des visions communes sur son application doivent rester à l'esprit.

Le mouvement syndical international est hétérogène. Les syndicats du monde entier représentent des travailleurs de différents secteurs économiques, avec des parcours de formation différents et des contextes sociaux, économiques et politiques différents en fonction du pays. Ce sont aussi des structures organisationnelles avec leurs propres histoires et cultures internes. Ces caractéristiques contribuent à la complexité des négociations syndicales, en particulier sur des sujets de nature globale, comme le changement climatique.

Or, cette hétérogénéité doit être vue comme une force. Lorsqu'il est difficile d'arriver à un accord – et plusieurs autres sont en train d'être débattus (sur les compromis de réduction d'émission de chaque pays, sur les responsabilités Nord-Sud, par exemple) – la solidarité entre les travailleurs prévaut toujours. Il s'agit d'un message essentiel et unique que seuls les syndicats peuvent délivrer lors des débats internationaux : des accords ambitieux sont possibles mais à condition qu'ils résultent de discussions dont les bases sont l'équité et la solidarité.

Encadré 3.2. Renforcer la participation syndicale dans les processus internationaux liés à l'environnement : un projet conjoint PNUE – Sustainlabour

Le PNUE et la Fondation Internationale du Travail pour le Développement Durable, Sustainlabour, en partenariat avec la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et leurs affiliés, l'Organisation Internationale du Travail (OIT), et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont initié en Mai 2007, un projet d'une durée de deux ans autour du thème : "Renforcer la participation syndicale dans les processus internationaux liés à l'environnement". Le programme est soutenu par le Gouvernement espagnol et vise à contribuer au développement des capacités syndicales dans le développement durable, y compris la gestion des substances chimiques et le changement climatique. Dans ce dernier domaine, le projet se concentre sur :

1. L'augmentation de la participation des travailleurs et des syndicats dans les consultations environnementales internationales :
 - Renforcement des capacités, en particulier sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique et le besoin de modèles alternatifs pour la production et une juste transition ;
 - Le financement de la participation syndicale dans les Conférences des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique et autres réunions associées.
2. Le renforcement des capacités des syndicats et des travailleurs pour mettre en application un cas d'étude sur le changement climatique sur leurs lieux de travail, dans leurs communautés, etc...
3. La sensibilisation des travailleurs et des syndicats aux thèmes liés au changement climatique.

Les régions ciblées par ce programme sont l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Tel que l'on peut en conclure au vu de la liste des objectifs qui viennent d'être cités, le programme est très complet et cherche à promouvoir la participation à travers une grande variété d'angles d'analyse. Les syndicats des pays en développement bénéficieront de formations pour renforcer leurs capacités d'action, disposeront d'espaces leur permettant de construire des approches et des positions régionales, et recevront des fonds spécifiques pour initier des activités sur le changement climatique. Le programme finance aussi une personne au PNUE pour coordonner les activités syndicales.

Il est prévu de conduire le programme sur deux ans - à partir de juin 2007 - et le programme bénéficie à ce jour d'un financement avoisinant le million d'euros.

Le manuel que vous avez entre vos mains est l'un des résultats du programme.

Source : Sustainlabour, 2008⁴³

43 By Anabella Rosenberg and Laura Martín, Sustainlabour, 2008.

Section 4 : DES SYNDICATS AUX REGIONS : UNE PERSPECTIVE REGIONALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Idées principales

- L'action syndicale au niveau régional est un vecteur important pour influencer les politiques environnementales nationales et internationales, y compris celles liées au changement climatique.
- Or, certaines conditions (force syndicale, disponibilité d'espaces de dialogue, et importance de l'agenda environnemental) font de chaque région un espace unique avec ses propres spécificités.
- Au niveau Européen, les syndicats ont réussi à avancer une position syndicale sur le changement climatique. En Amérique Latine, le contexte politique offre des opportunités intéressantes pour avancer sur les questions relatives au travail et à l'environnement. L'organisation régionale Asie-Pacifique de la CSI a approuvé une résolution sur le changement climatique, le développement durable et les emplois verts, lors de son Congrès de Fondation, en Septembre 2007.

Plusieurs domaines de l'action régionale doivent être soulignés, tels que les niveaux d'intégration (régionale et sous-régionale) qui sont des conséquences directes des initiatives récentes d'intégration des marchés et des politiques. La prise de décisions à ce niveau a un impact direct sur les travailleurs et l'environnement. Et ce, non seulement au niveau de l'Union Européenne, qui fait figure de « proto-état » régional, mais également dans des processus comme ceux du Mercosur en Amérique Latine ou du Nouveau Partenariat pour le Développement Africain (NEPAD). Les opportunités de participation syndicale dans les discussions environnementales régionales varient énormément d'une région à l'autre. Si en Europe, grâce à un ensemble de facteurs favorables (un mouvement syndical fort, une politique environnementale européenne développée, des domaines de participation disponibles), la participation active de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) est rendue possible, dans d'autres régions elle reste largement à définir. Il existe néanmoins des opportunités pour l'avancement des questions relatives au travail et à l'environnement dans certains cadres régionaux comme le Mercosur par exemple.

METTRE EN AVANT LES QUESTIONS DE L'EMPLOI DANS LES POLITIQUES GOUVERNAMENTALES REGIONALES

Encadré 3.3. La Confédération Européenne des Syndicats (CES) : Etablir les synergies entre changement climatique et emploi.

La Confédération européenne des syndicats (CES), la *Social Development Agency*, Syndex (France), *Wuppertal Institute* (Allemagne) et *Istas* (Espagne) ont mené une étude pour la Commission Européenne. Cette étude révèle que le changement climatique et les politiques d'atténuation représentent un défi sans précédent pour l'emploi en Europe.

Le rapport examine tout d'abord les implications potentielles pour l'emploi en Europe du changement climatique. La deuxième partie du rapport analyse les enjeux pour l'emploi de la transition vers une économie européenne moins productrice en CO₂ à l'horizon 2030, à travers l'étude de quatre secteurs économiques clefs : la production d'énergie, les transports, les industries de l'acier et du ciment, et le logement / construction. Des études de cas dans onze pays européens sont également exposées. L'étude regarde plusieurs scénarios possibles afin de réduire les émissions de CO₂ d'environ 40% à l'horizon 2030 (par rapport aux niveaux de 1990).

Les résultats de l'étude peuvent être résumés comme suit :

1. Même un changement climatique relativement modéré (de l'ordre de 2°C de hausse des températures) affectera l'activité économique et l'emploi en Europe.
2. Les mesures permettant à l'Union Européenne de réduire ses émissions de CO₂ d'environ 40% d'ici à 2030 ne détruisent globalement pas d'emplois et auraient même un léger effet positif.
3. L'impact global sur l'activité économique et l'emploi dépend fortement du degré d'ambition et d'efficacité des politiques sociales et économiques mises en œuvre.
4. Les mesures d'atténuation induisent des modifications substantielles de l'offre et de la demande d'emplois et de qualifications au sein et entre les secteurs.
5. L'impact sur l'emploi sectoriel doit s'apprécier en termes d'opportunités et de risques. Cette caractérisation paraît plus pertinente que celle distinguant des secteurs "gagnants" et des secteurs "perdants". Dans chacun des secteurs, il y aura des créations d'emplois dans les entreprises qui sauront profiter des opportunités, alors que des emplois seront détruits dans les entreprises qui n'auront pas réussi à s'adapter.
6. Voici les conclusions des rapports sectoriels :
 - L'emploi dans le secteur de la production énergétique est sensible aux politiques d'économie d'énergie. Toutefois, globalement, l'effet net des économies d'énergie sur l'emploi serait positif.
 - Les politiques climatiques peuvent fortement accélérer la relocalisation des emplois dans le secteur des industries à forte intensité énergétique, comme l'acier, à moins qu'une stratégie spécifique et cohérente soit mise en œuvre pour éviter les fuites de carbone.
 - Le transport recèle un énorme potentiel de création d'emplois dans le domaine des transports alternatifs au transport routier (camion, voiture, moto), mais présente des risques pour la filière automobile et le fret routier.
 - De part ses liens avec l'efficacité énergétique, le secteur du BTP constitue une source très importante d'emplois mais doit relever les défis de la formation aux techniques du "bâtiment durable" et de l'innovation.

Sur la base de ces résultats, l'étude considère qu'une action forte sur le changement climatique dans l'UE doit être axée sur les éléments suivants :

- L'application immédiate des options les plus efficaces pour entraîner le double effet positif de combattre efficacement le changement climatique tout en créant des emplois durables et de qualité ;
- La mise en œuvre de "programmes de transition dans l'emploi", correctement financés et négociés avec les partenaires sociaux afin de pouvoir anticiper, contrôler et gérer les changements sociaux qui s'opéreront comme conséquence des mesures d'atténuation et d'adaptation ;
- L'ouverture d'un dialogue social Européen ouvert à toutes les parties prenantes et l'adaptation des mécanismes de négociation collective aux besoins du changement climatique ;
- L'établissement d'un Observatoire Européen en charge de l'analyse des effets sociaux et économiques du changement climatique.

Source : CES, 2006⁴⁴

44 CES, Changement Climatique et Emploi, 2006

CONSTRUIRE DES ALTERNATIVES AUX POLITIQUES ENERGETIQUES REGIONALES

Encadré 3.4. La Confédération Syndicale des Travailleurs des Amériques (CSA, antérieurement ORIT) : promouvoir un modèle énergétique social et environnementalement équilibré

Les multinationales et les entreprises publiques sont en train de provoquer des dommages irréversibles sur l'environnement et les communautés.

En parallèle au Premier Sommet Sud-Américain sur l'Energie, l'Organisation Régionale pour les Amériques de la Confédération Syndicale Internationale (CSA, antérieurement ORIT), les syndicats⁴⁵ et autres mouvements sociaux ont adopté une déclaration qui expose le modèle énergétique Sud-américain que les organisations sont prêtes à défendre et promouvoir. Au cœur des préoccupations environnementales on trouve les questions de changement climatique et de souveraineté énergétique.

Les différentes organisations s'accordent sur la nécessité de construire le processus d'intégration régionale sur la base d'une récupération de la souveraineté sur les ressources énergétiques régionales. Ceci implique un renforcement des entreprises publiques de l'énergie, la nationalisation des ressources stratégiques et l'utilisation des profits éventuels pour le développement durable, la redistribution de la richesse et la construction de nouveaux modèles qui favorisent les énergies renouvelables.

En conséquence, le modèle actuel, qui dépend des combustibles fossiles et qui impacte fortement les communautés locales, doit changer.

- Les sources d'énergie doivent être renouvelables, être propres et avoir des impacts limités sur l'environnement. Un accès équitable et démocratique à ces sources doit être garanti.
- Les projets énergétiques doivent être viables en termes de coûts environnementaux, et non plus seulement en fonction des coûts économiques.
- Les impacts sociaux, environnementaux et socio-économiques des mégaprojets énergétiques doivent être analysés en profondeur, notamment lorsqu'il existe des alternatives pour la production d'énergies renouvelables, telles que les investissements décentralisés.
- Finalement, ORIT et d'autres organisations expriment leur préoccupation sur le manque d'études d'impacts des structures de production et de consommation d'énergie sur l'environnement, la biodiversité et les écosystèmes.

Source : Sustainlabour / ORIT, 2007

45 Tels que le Foro Latinoamericano y Caribeño de Trabajadores de la Energía, Internacional Federation of Chemical, Energy, Mine and General Workers (ICEM), Federação Única dos Petroleiros (CUT Brésil), Central de Trabajadores Argentinos (CTA Argentine)

Section 5 : DES SYNDICATS AUX GOUVERNEMENTS ET A LA SOCIÉTÉ CIVILE : TRAVAILLER AU NIVEAU NATIONAL



Idées principales

- Le changement climatique est un nouveau terrain d'action syndicale au niveau national.
- Le fait que les politiques de réduction d'émissions aient eu lieu dans les pays développés fait que la plupart des exemples d'action syndicale ont été menés par des syndicats des pays du Nord.
- Or, les impacts du changement climatique feront que ce dernier deviendra aussi un sujet clé pour les syndicats des pays en développement.
- L'action syndicale au niveau national inclut des propositions pour repenser la politique énergétique nationale, la construction d'alliances avec d'autres mouvements sociaux sur les questions de changement climatique, la mise en place d'un dialogue social au niveau national et sectoriel, entre autres.

Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, les syndicats peuvent jouer un rôle important à différents niveaux. Par le biais de leurs structures internationales, par exemple, ils peuvent suivre, faire pression et influencer les négociations internationales. En s'accordant entre eux, les syndicats peuvent jouer un rôle croissant dans les débats internationaux. Or, ce domaine n'est pas le seul à offrir des opportunités importantes dans les processus de prise de décisions. Les syndicats ont deux autres terrains d'action : les lieux de travail et, dans un nombre important de pays, les processus politiques nationaux.

Cette section présente différents exemples d'actions syndicales nationales sur le changement climatique. Nous verrons que le niveau national offre de multiples opportunités novatrices d'intervention pour les syndicats. Comme l'atteste les exemples suivants, les syndicats ont déjà commencé à compiler ces expériences nouvelles et pionnières.

Le fait que les politiques de réduction d'émissions aient eu lieu dans les pays développés nous permet d'expliquer pourquoi les exemples d'action syndicale aient été menés par des syndicats du Nord. Or, comme nous l'avons indiqué précédemment, la nature mondiale des impacts du changement climatique feront que ce dernier devienne également un sujet central pour les syndicats des pays en développement.

Comme il a été dit dans la précédente section lorsque nous parlions des interventions des syndicats au niveau régional, les conditions nécessaires à l'action syndicale varient considérablement d'un pays à l'autre : en fonction de facteurs sociaux, économiques, politiques et culturels ; en fonction de la force du mouvement syndical ; et, surtout dans les contextes nationaux en développement, en fonction des niveaux de protection sociale, du niveau de respect de certains droits fondamentaux et de la capacité à assurer ses propres besoins vitaux.

Ce manuel a également exprimé l'idée que les pays (et certains secteurs économiques à l'intérieur des pays) ont des niveaux de responsabilités différents à l'égard du changement climatique, responsabilités qui ont été transposées dans le Protocole de Kyoto à travers les objectifs de réduction ou les restrictions en émissions dans les pays industrialisés. Bien qu'il soit toujours en cours de négociation, l'accord qui succédera au Protocole de Kyoto maintiendra en toute probabilité le principe des "responsabilités communes mais différenciées", pour que les engagements nationaux continuent à rester différenciés.

Ceci étant dit, nous pouvons observer que plusieurs initiatives syndicales ont été lancées dans des pays qui avaient à mettre en place des mesures pour réduire ou limiter les émissions de GES. Ces actions avaient pour but de contribuer à l'effort national pour remplir les différents objectifs de réductions et surtout de limiter les effets négatifs tout en optimisant les opportunités éventuelles qui se présenteraient.

Bien que les pays en développement n'aient pas eu à réduire leurs émissions, ils ont déjà commencé à en subir les conséquences et sont maintenant dans l'obligation d'y faire face en initiant des processus d'adaptation. Ces pays seront confrontés à de nouveaux scénarios qui incluent la restructuration du système de production, ce qui aura des effets directs sur le monde du travail. De nouvelles opportunités devraient émerger pour les syndicats qui auront à focaliser leurs actions sur les effets négatifs en termes d'emplois que les politiques d'adaptation pourraient générer ; cependant, dans le contexte d'une économie globalisée et pour respecter les nouvelles normes internationales, il faut s'attendre à ce que les syndicats aient également à participer aux débats sur les questions de l'efficacité énergétique et sur les émissions en carbone.

Ce processus peut être interprété comme une opportunité pour innover et explorer des modes de productions alternatifs qui soient socialement, économiquement et écologiquement durables. La participation active des travailleurs et de leurs représentants syndicaux, ainsi que leur concertation avec d'autres acteurs concernés paraît essentielle.

Alors que, comme nous l'avons expliqué dans les paragraphes précédents, nous sommes conscients que les conditions et les besoins varient grandement d'un pays à l'autre – rendant difficile la transposition d'expériences locales –, dans les pages suivantes vous trouverez quelques exemples intéressants d'actions syndicales dans les domaines de la mitigation, de l'efficacité énergétique et du dialogue social. Ce sont des expériences qui montrent le potentiel énorme qui existe pour des actions collectives qui soient en mesure d'adresser ces questions complexes.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE IMPLIQUE DE REPENSER LES POLITIQUES ENERGETIQUES. LES SYNDICATS FONT DES PROPOSITIONS

Si l'on se projette vers l'avenir, le niveau avec laquelle les syndicats réussiront à faire face au changement climatique dépendra de leur capacité à formuler des propositions, prendre des initiatives et s'engager de façon active dans la conception des politiques d'adaptation. Ces dernières années, on a vu apparaître des propositions intéressantes émanant de syndicats qui cherchent à contribuer à l'effort de réduction des émissions tout en se servant de l'occasion pour proposer des politiques énergétiques plus justes, capables de créer de nouveaux et de meilleurs emplois.

Il est intéressant de noter que ces initiatives ont été développées en collaboration avec d'autres partenaires, en particulier avec des organisations écologistes. Ceci n'est probablement pas une coïncidence : les syndicats et les organisations écologistes contribuent tous deux, à leur manière, au processus de démocratie participative. Si les syndicats s'appuient sur leur longue expérience de lutte en faveur de la justice sociale et de la démocratie, les organisations environnementales contribuent au débat collectif en offrant une vision innovante des relations entre la société, la nature et le changement social.

Encadré 3.5. FNV Bondgenoten, Pays-Bas : Green4sure, un plan pour l'énergie partagé par les syndicats et les ONG hollandais.

Le projet Green4sure est une initiative des syndicats des Pays-Bas ABVAKABO FNV et FNV Vakcentrale, la Fondation Greenpeace, la société Néerlandaise pour la Nature et l'Environnement (Stichting Natuur en Milieu), les Amis de la Terre – Pays-Bas (Vereniging Milieudefensie) et le Fond Mondial pour la Nature (WWF).

Ces six organisations environnementales et syndicales se sont donné comme objectif commun de développer un plan énergétique basé sur les modèles du GIEC. Ils partagent le simple et ambitieux objectif de "réduire de moitié les émissions de GES des Pays-Bas d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990". Une attention particulière est donnée aux politiques qui pourraient être mise en œuvre par le gouvernement néerlandais pour assurer cet objectif. Les politiques en questions doivent promouvoir le développement durable et l'utilisation de technologies innovantes, ainsi qu'une utilisation plus large de sources énergétiques neutres pour le climat. Elles doivent entraîner des changements avec comme résultat la comptabilité en terme d'impacts entre les activités des citoyens et celles de l'industrie.

Le plan tient compte du fait que pour que ces politiques soient applicables, le gouvernement devra pouvoir compter sur des efforts considérables de la part des citoyens et de l'industrie. Ces efforts varieront d'un individu et d'un secteur à l'autre. En assignant à chaque secteur des efforts à entreprendre, le plan cherche à réduire les coûts (directs, indirects), tout en s'assurant du soutien des consommateurs et de l'industrie sans pour autant restreindre leur capacité d'action.

Les critères qui ont été élaborés pour le projet Green4sure incluent un certain nombre de contraintes :

- Une perspective Européenne ;
- Un changement rapide dans les systèmes énergétiques européens ;
- Une opportunité limitée pour réduire les émissions en dehors de l'Europe (MDP) ;
- Pas de centrales nucléaires aux Pays-Bas ;
- Pas de nouvelles centrales à charbon sans capture de carbone ;
- Pas d'effets sur les revenus ;
- Pas de pertes nettes d'emplois ;
- Mise en application du principe du "pollueur payeur".

Green4sure a fait le choix des politiques gouvernementales pour changer les comportements commerciaux, industriels et individuels. Ces politiques empiètent sur les prises de décision de tous types et tiennent compte des probables résistances au changement.

L'idée principale du plan est d'allouer des budgets-carbone à tous les usagers d'énergie, similaire au Système Européen de commercialisation des émissions qui est en place pour l'industrie. Ce système de quotas serait soutenu par des normes d'efficacité pour les appareils ménagers, les véhicules et les immeubles ; des objectifs et, ensuite, des normes pour l'utilisation des énergies renouvelables par les fournisseurs d'énergie ; et la facilitation des choix durables.

Le plan pour l'énergie propose une série d'incitations financières et fiscales, y compris la mise en place de péages routiers et un système de compensations pour les personnes à faibles ressources, mais aussi des investissements dans les services publics et des modifications de la législation. Pour que le changement puisse s'opérer, Green4sure propose un ensemble de politiques de transition pour appuyer les mesures prises en faveur de la protection climatique, jusqu'à ce que le nouveau système des budgets et des normes d'efficacité énergétique soit mis en place. Ceci comprend des Fonds Verts et des bourses de recherche pour promouvoir l'innovation, un ensemble de charges, de permis environnementaux, une loi sur l'Electricité, des incitations fiscales et un système de différenciation dans l'impôt pour le transfert de droits de propriété intellectuelle.

Un autre choix d'importance touche à la différenciation entre les secteurs. Green4sure est conscient que tout changement majeur dans les systèmes énergétiques aura un impact encore plus grand dans les industries à forte intensité énergétique ou celles qui opèrent à l'international, que sur celles qui sont à faible intensité énergétique et dont la compétitivité dépend de moindre manière des coûts de l'énergie.

Pour cette raison, ils proposent trois différents types de budgets-carbone : un pour l'industrie, la production d'électricité et l'horticulture sous serre ; un deuxième pour le transport ; et un troisième pour le bâtiment (foyers, bureaux et petits entreprises). Cette différenciation cherche à garantir que chaque secteur participe au prorata de ses capacités et permet de définir des champs différents, susceptibles d'être ciblés par des politiques d'accompagnement spécifiques.

Les choix faits dans ces propositions permettent de faire en sorte que ces politiques soient immédiatement appliquées à l'échelle nationale. Néanmoins, pour un certain nombre de secteurs et d'instruments, l'approche Européenne reste essentielle. C'est le cas des budgets-carbone pour l'industrie, l'horticulture sous serre et le transport, par exemple, ainsi que pour les normes sur les appareils ménagers, l'éclairage et les véhicules et les demandes faites aux fournisseurs d'énergie.

Citant les auteurs : "L'impact de Green4sure se fera sentir de plusieurs façons. En premier lieu, il aura un impact majeur sur les émissions de CO₂. L'objectif ambitieux de réduire de 50% les émissions d'ici 2030 nous paraît tout à fait réalisable. Un autre impact clé sera l'amélioration de la sécurité de l'approvisionnement énergétique grâce à la réduction de l'usage des combustibles fossiles importés des régions politiquement sensibles. Bien évidemment, nous avons établi les coûts et les bénéfices du plan ainsi que son impact sur les différents secteurs et les citoyens. Les coûts de Green4sure sont certainement plus élevés là où il n'y a pas d'autres politiques climatiques, mais ils sont compensés par certains bénéfices. Après un certain temps, il y aura une croissance des emplois et il y aura aussi des bénéfices en termes de nouveaux débouchés économiques et une meilleure qualité de vie (moins de pollution aux particules et au NO_x)".

Source : Green4sure / Sustainlabour, 2007

Encadré 3.6. AFL-CIO, Steelworkers, UNITE HERE, Alliance Apollo, Etats-Unis : Les leaders syndicaux et environnementaux s'unissent pour relever le défi d'Apollo

La mission principale de l'Alliance Apollo est de mobiliser un large soutien en faveur d'une économie qui soit basée sur l'énergie durable et propre, susceptible de créer des millions d'emplois de qualité aux Etats-Unis, de réduire la dépendance américaine vis-à-vis du pétrole étranger, et de créer un cadre de vie plus sain.

Depuis sa création, 23 syndicats des Etats-Unis, dont l'Union des Miniers d'Amérique, l'Union des travailleurs automobiles d'Amérique, l'Internationale des Travailleurs de l'Electricité (n.d.a. syndicats des Etats-Unis), et l'Union des travailleurs du Métal d'Amérique, ont soutenu l'agenda d'Apollo, ainsi que le Conseil Industriel de l'AFL-CIO, et l'Alliance Building and Construction Trades Heavy and Highway. Au niveau régional, le projet Apollo peut compter sur le soutien de 25 Conseils des travailleurs (au niveau des Etats et des Municipalités).

D'autres organisations soutiennent l'Alliance Apollo, comme les écologistes du Sierra Club, la League of Conservation Voters, l'Union of Concerned Scientists, Greenpeace et la National Wildlife Federation. Des organisations de protection des droits civiques, communautaires, religieuses et d'entreprise se sont également jointes à l'appel.

Les différents partenaires qui sont à l'origine de l'Alliance Apollo ont influencé le débat public sur l'énergie, l'emploi et l'environnement. L'Alliance a été plébiscitée pour sa capacité à faire converger des thématiques, des valeurs et des personnes que la politique traditionnelle a tendance à cloisonner. Des coalitions ont été créées dans des douzaines d'Etats et de villes aux quatre coins du pays. Les partenaires d'Apollo ont fait pression auprès des gouverneurs et des maires pour obtenir des changements dans la législation ainsi que dans les politiques administratives, nous donnant à chaque fois la preuve qu'un nouvel élan est possible !

La nouvelle initiative Apollo propose un plan en dix points :

1. Promouvoir les voitures avec les technologies les plus avancées ou hybrides : commencer dès aujourd'hui à développer des incitations pour transformer les chaînes d'assemblage et construire des voitures plus économes en énergie pour progressivement transformer le parc automobile Nord-Américain pour qu'il soit plus performant. Une telle mesure permettrait aussi d'élargir l'offre aux consommateurs tout en renforçant l'industrie automobile américaine.
2. Investir dans des usines plus efficaces : faire un usage novateur des taxes et des systèmes de développement économique pour promouvoir des usines plus efficaces, rentables, et économes en énergie, par le biais d'améliorations environnementales, de meilleures utilisations des chaudières, et de la cogénération industrielle d'électricité. L'investissement dans les usines et la formation des travailleurs permettra de préserver les emplois.
3. Encourager les immeubles à Haute Performance environnementale : augmenter l'investissement dans la construction "d'immeubles verts" et de maisons et bureaux efficaces d'un point de vue énergétique, utilisant des formes innovantes de financement ainsi que des incitations financières, améliorer les opérations immobilières, actualiser les codes et les standards de construction, et finalement aider les familles de travailleurs, les entreprises et les gouvernements à réduire les coûts liés à ces opérations.
4. Augmenter l'utilisation d'appareils efficaces en énergie : étendre la production et démocratiser l'utilisation de la nouvelle génération de produits efficaces en énergie, tout en préservant les emplois nationaux. Ceci est possible si l'on fait un lien entre les standards énergétiques et les incitations aux consommateurs et aux industriels à consommer davantage de biens durables, augmentant ainsi l'investissement dans les industries Nord-Américaines.
5. Moderniser l'infrastructure électrique : déployer la meilleure technologie disponible, tels que les épurateurs ou filtres dans les usines existantes, protégeant les emplois et l'environnement ; rechercher de nouvelles technologies pour capturer et stocker le carbone et améliorer la distribution d'électricité d'origine renouvelable.
6. Développer les énergies renouvelables : diversifier les sources énergétiques à travers la promotion des technologies existantes dans les domaines du solaire, de la biomasse et de l'éolien ; fixer des objectifs ambitieux mais réalisables pour augmenter la production d'énergie renouvelable ; promouvoir des politiques d'innovation locales et régionales qui fassent le lien entre énergies propres et emplois.
7. Améliorer la palette des transports à disposition : augmenter la mobilité, l'accès aux lieux de travail et les choix de transport par l'investissement dans des réseaux multimodaux, y compris le vélo, les bus, les trains (y compris les trains à grande vitesse et les projets de rail magnétique).
8. Réinvestir dans l'aménagement urbain intelligent : revitaliser les centres urbains pour promouvoir des villes fortes et de meilleurs emplois, par la reconstruction et l'amélioration des infrastructures locales : par exemple, la maintenance des routes, la réparation des ponts et des systèmes d'assainissement, le réaménagement des friches urbaines, et une meilleure planification urbaine.
9. Planifier un futur avec hydrogène : investir dans la recherche à long terme et le développement des piles à hydrogène ; déployer l'infrastructure nécessaire pour soutenir les voitures à hydrogène et la distribution d'électricité avec des piles stables, pour créer des emplois dans les industries du futur.

10. Préserver la protection qui est fournie par les différentes réglementations : encourager une croissance et des investissements qui soient accompagnés par des normes et réglementations qui assurent la diversité des sources énergétiques et la fiabilité du système, qui protègent les travailleurs et l'environnement, qui récompensent les consommateurs, et qui établissent un cadre juste pour les nouvelles technologies émergentes.

Source : Apollo Alliance, 2007

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AU PROGRAMME : LES SYNDICATS FONT LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL SECTORIEL

Les structures et les processus de dialogue social offrent la possibilité de résoudre des questions économiques et sociales, d'encourager une bonne gouvernance, de promouvoir la paix et la stabilité sociale et industrielle, et de renforcer le progrès économique. Le changement climatique aura besoin de la restructuration de l'industrie et de la production énergétique, et les tables rondes peuvent être des espaces adaptés pour proposer des mesures pour combattre le changement climatique en anticipant ses effets négatifs.

Box 3.7. Comisiones Obreras, Unión General de Trabajadores, CCOO-UGT, Spain: Dialogue sectorial pour faire avancer Kyoto

L'Espagne est loin d'avoir accompli ses engagements relatifs à Kyoto. Pour atteindre ses objectifs de réduction, un accord tripartite a été signé avec les objectifs suivants :

- Le strict accomplissement des engagements espagnols, en préservant la compétitivité, l'emploi et la cohésion sociale ;
- La promotion d'un développement et d'un système productif durable ;
- Le renforcement de la compétitivité de l'économie espagnole par le biais de l'innovation et la capacité technologique ;
- L'amélioration de l'économie espagnole par la création de meilleurs et de plus nombreux emplois, et une plus grande cohésion sociale ;
- La sensibilisation sur l'importance et la nécessité de l'accord de Kyoto ; et
- La participation des partenaires sociaux et des secteurs affectés.

Les tables de dialogue cherchent à anticiper :

- Les possibles effets sociaux négatifs, en particulier ceux liés à la compétitivité et à l'emploi, pour pouvoir ainsi les prévenir, les éliminer et/ou du moins les limiter ;
- Les options avec le meilleur rapport coût-efficacité nécessaire pour atteindre les exigences du Protocole de Kyoto, en terme de compétitivité, d'emploi et de cohésion sociale ; et
- Les opportunités pour le développement de l'économie espagnole ainsi que les secteurs affectés.

Dans une première phase, sept tables sectorielles ont été mises en place, correspondant aux différents secteurs affectés par la Directive Européenne d'Emissions et par le Plan National d'Assignation : le secteur de la production électrique, le raffinage du pétrole, l'industrie du fer et de l'acier, du verre, de la céramique, de la production de ciment et l'industrie de la pâte à papier.

En amont des tables sectorielles, une table nationale a été mise en place pour déterminer leur fonctionnement et leur champ d'action. En 2006, les discussions se sont principalement focalisées sur l'évaluation du plan d'assignation de 2005, ainsi que sur les problèmes liés aux installations industrielles, aux allocations prévues pour la deuxième période (2008-2012) et aux indicateurs qui lient l'emploi aux émissions.

Dans une deuxième phase, une nouvelle et très importante table s'est créée autour des secteurs suivants : le transport et la construction.

Actuellement, les tables de dialogue social accomplissent les fonctions suivantes :

- L'évaluation annuelle de l'accomplissement des objectifs d'émissions ;
- Le développement de critères pour l'allocation d'émissions pour chaque installation industrielle, une fois que les allocations sectorielles ont été approuvés par la Commission Européenne ;
- Le développement d'indicateurs spécifiques pour chaque secteur et sous-secteur : production, intensité énergétique, émissions, emploi, export-import, investissements, recherche et développement ;
- Evaluer l'application des politiques et mesures de la Stratégie Espagnole sur l'Efficienne Energétique dans chaque secteur ; et
- Décider de l'allocation de prêts et des aides relatives à la Stratégie (plus de 400 millions d'euros par an).

Source : Sustainlabour, 2007⁴⁶

MOBILISER LES ELANS SECTORIELS

Encadré 3.8. *Deutscher Gewerkschaftsbund (DBG), Industriegewerkschaft Bauen-Agrar- Umwelt (IG BAU) : L'Alliance Allemande pour le Travail et l'Environnement*

Les syndicats allemands collaborent dans le cadre d'une large coalition, avec le gouvernement, l'industrie et les ONG environnementales dans un programme de rénovation des bâtiments, pour contribuer à la protection de l'environnement tout en créant des emplois durables.

L'Alliance pour le Travail et l'Environnement vise à rénover 300.000 appartements, créer 200.000 emplois, réduire de 2 millions de tonnes par an les émissions de CO₂, et réduire les factures de chauffage des locataires, des propriétaires et de l'Etat d'environ 4 milliards de dollars, à travers une réduction des coûts liés au chômage et une augmentation des impôts sur le revenu, etc... Ces effets sont aussi prévus dans une étude faisant partie d'un projet conjoint entre Greenpeace Allemagne et le Syndicat allemand IG Bau : "La rénovation d'un bâtiment – Une chance pour la protection du climat et le marché du travail".

L'objectif immédiat est d'améliorer l'isolation de l'habitat, développer les technologies avancées de chauffage et encourager l'utilisation des énergies renouvelables, telles que les systèmes thermiques photovoltaïques ou solaires. Des milliers de nouveaux emplois pourront être créés dans les secteurs de la construction, du chauffage, le secteur sanitaire et de la climatisation, ainsi que dans les services du bâtiment. Le financement du programme est assuré par le gouvernement allemand, qui dépensera un peu moins de 1,8 milliard de dollars sur une période de 5 ans. De plus, un total de 8 milliards de dollars aura été rendu disponible à travers des crédits à des taux d'intérêts avantageux.

Source : Confédération Syndicale Internationale, 2007⁴⁷

46 Sustainlabour, *Climate change effects on employment. Managing change through social dialogue. Case study on Spanish sectoral dialogue tables for advancing Kyoto*. 2007

47 Confédération Syndicale Internationale, *Déclaration syndicale pour la COP13*, 2007

Section 6 : DES SYNDICATS AUX ENTREPRISES : REDUIRE LES EMISSIONS SUR LE LIEU DE TRAVAIL



Idées principales

- Le lieu de travail est le cadre historique et le plus approprié pour l'action syndicale. La lutte contre le changement climatique ne devrait pas faire exception.
- Si les droits des salariés sont respectés, les syndicats auront de réelles possibilités pour contribuer à la préservation de l'environnement par le biais des conventions collectives ou par une action conjointe avec les employeurs.
- Parmi les nombreux exemples d'actions syndicales sur le changement climatique sur le lieu de travail, on trouve : des politiques d'achat durable et de gestion des matières premières dans l'entreprise, des plans d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique, des plans pour améliorer et favoriser la mobilité des travailleurs.

Le lieu de travail est l'endroit dans lequel les relations professionnelles se développent. C'est le cadre authentique et approprié pour l'action syndicale. C'est aussi là que les travailleurs s'exposent à des risques pour leur santé et où sont menées des activités qui peuvent avoir un impact sur leur environnement direct. Contrôler les impacts des entreprises sur le changement climatique n'est pas contraire aux intérêts des travailleurs. Si une entreprise agit de façon irresponsable dans le domaine environnemental, les travailleurs risquent de perdre leurs emplois, ainsi que leur droit de vivre et de travailler dans un environnement sain.

C'est au niveau de l'entreprise que se trouve le plus grand défi pour les syndicats. Pour réussir à influencer la manière avec laquelle une entreprise ou une organisation agit sur le lieu de travail, les zones voisines et l'environnement, il est fondamental de garantir le droit à s'organiser sous forme de syndicat et à négocier collectivement. Si ces conditions sont remplies, les syndicats et les employeurs peuvent améliorer les conditions de travail et protéger leur environnement (direct et indirect). Ils peuvent développer des politiques d'achat et de recyclage, favoriser l'éclairage à travers des ampoules à basse consommation, acquérir un parc automobile avec des véhicules à faible consommation en carburant, acheter des produits de nettoyage biodégradables, du bois en provenance de forêts gérés durablement, du papier recyclé, des produits sans emballage excessif, etc...⁴⁸

Puisque les lieux de travail consomment de l'énergie et produisent des déchets, il paraît essentiel de se fixer des objectifs ambitieux mais réalisables en termes de rendement énergétique, de minimisation des déchets, et de réduction de GES (notamment le CO₂) ; objectifs qu'il faut lier aux stratégies nationales et sectorielles de réduction de gaz carbonique et de déchets. Puisque les trois-quarts des GES proviennent du secteur industriel, de la production et de l'approvisionnement en énergie, et des transports et de la construction, les actions sur les lieux de travail entraîneraient de gros changements dans ces secteurs. Les mesures pour une mobilité durable, tels que les plans de mobilité pour les déplacements entre travail et résidence ou ceux consacrés aux déplacements professionnels, représentent de bons exemples d'initiatives efficaces de coopération entre travailleurs et employeurs.

48 Peter Poschen, *World of Work 60, Green jobs: Climate change in the world of work*, Aug. 2007

Au cours de la dernière décennie, tous les partenaires liés au développement ont reconnu que les travailleurs et les syndicats avaient un rôle clé à jouer dans les efforts visant à rendre une entreprise plus durable du point de vue environnemental et économique. Leurs connaissances et leur pouvoir de négociation sont essentiels si l'on veut que des changements s'opèrent à temps. Par conséquent, les gouvernements, les entreprises, les syndicats et la société civile dans son ensemble sont des alliés naturels dans cette recherche d'options de développement plus durables.

Avec plus de 200 ans d'expérience dans la protection des droits des travailleurs, les syndicats ont la possibilité d'inclure les questions environnementales dans les négociations collectives, d'encourager des méthodes qui prennent en compte leur impact sur les ressources naturelles, ainsi que de promouvoir une meilleure redistribution des bénéfices, un accès à l'information, et la justice sociale et environnementale. Ensemble, les écologistes et les travailleurs ont un rôle à jouer dans le domaine de la sensibilisation sur les enjeux environnementaux. Ensemble, ils peuvent également contribuer au renforcement de la capacité des travailleurs à mettre en œuvre les accords d'entreprise ainsi que la législation et les politiques environnementales.⁴⁹

LES TRAVAILLEURS, LES ECONOMIES D'ENERGIE ET L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Les syndicats font pression en faveur de l'efficacité énergétique dans de nombreux lieux de travail à travers le monde par le biais, par exemple, de l'inclusion des dispositions spécifiques dans les accords collectifs, la participation dans les bilans d'efficacité énergétique, la proposition de programmes d'efficacité énergétique et le contrôle et l'évaluation des mesures accordés.

Encadré 3.9. Trade Union Congress (TUC), Royaume-Uni : Rendre le lieu de travail plus vert

En promouvant des pratiques durables sur les lieux de travail, les projets "*Green workplace*" forment la manière qu'ont choisi les syndicats pour s'engager dans la lutte contre le changement climatique. A la suite d'une série de projets pilotes, résumés dans une publication appelée "*Greening the workplace*", le TUC lance à l'été 2006 son projet *GreenWorkplaces* qui a pour but de renforcer la capacité des syndicats et des travailleurs à faire face aux enjeux énergétiques et de changement climatique sur les lieux de travail.

Le projet *GreenWorkplaces* du TUC a démontré l'efficacité des syndicats lorsqu'ils s'engagent dans des projets communs avec les employeurs. A travers le projet, de gros progrès ont été faits au Park de l'acier de Corus à Birmingham, dans les quatre plus grands bureaux de *Friends' Provident*, au siège social de *Scottish Power* à Edimbourg, au *British Museum*, dans les bureaux de *DEFRA*⁵⁰ à York, et au siège et bureaux régionaux du TUC.

Le projet *GreenWorkplaces* est cofinancé par le Carbon Trust (CT) et par les syndicats (le programme d'éducation environnementale de TUC "*UnionLearn*" est également impliqué). Le projet est coordonné par un groupe de pilotage qui rend compte au Comité Consultatif Syndical sur le Développement Durable (TUSDAC). TUSDAC fut créé en 1998 comme le principal forum de consultation entre le gouvernement et les syndicats sur le développement durable et les questions environnementales.

Les projets ont eu pour résultat :

- Un réel enthousiasme pour établir des projets de "lieux de travail verts", tant de la part des salariés que de la direction ;
- Une réduction réelle dans l'usage de l'énergie par des changements comportementaux ;
- La confirmation, grâce à des enquêtes internes, que les salariés sont au courant des

49 UNEP, Labour and the Environment, A Natural Synergy, 2007

50 Defra, Royaume-Uni, Ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires Rurales

domaines dans lesquels des économies en carbone sont possibles, le chauffage et l'éclairage étant les domaines d'amélioration les plus fréquemment identifiés ; et

- L'importance de l'engagement du salarié afin de contribuer à de réels changements sur le lieu de travail.

Les étapes clés du projet incluent :

- En se servant du réseau syndical, l'identification de projets potentiellement candidats, par exemple l'approche directe des élus syndicaux, des contacts informels lors des réunions du TUC ;
- Des exercices de cadrage sont effectués afin de déterminer le niveau de soutien ainsi que le potentiel pour impliquer les représentants et militants syndicaux, et la direction de l'entreprise dans l'effort ;
- Une proposition est soumise à l'approbation du Groupe de Pilotage du projet ;
- Un travail collectif et minutieux pour obtenir des économies d'énergie ;
- En partenariat avec un expert du Carbon Trust (agence indépendante travaillant sur la question des économies d'énergie), un "audit énergie" est réalisé ;
- Un engagement durable du salarié et de l'employeur à travers des ateliers, des séminaires et des journées portes ouvertes pour permettre l'échange d'idées sur les améliorations possibles ;
- Des séances de formation sur mesure pour les élus syndicaux et les journalistes ;
- Une enquête et une évaluation des changements de mentalités.

Source : GreenWorkplaces - TUC, 2007

LES PLANS DE MOBILITE : COMMENT REDUIRE LES EMISSIONS ET AMELIORER LA QUALITE DE VIE DES TRAVAILLEURS

Les problèmes liés au transport vers et à partir du lieu de travail sont dus aux modèles de planification et de gestion urbaine déjà en place (ou manquants). Les relations entre la vie et le travail sont marquées par cet élément. Où trouve-t-on les industries et les commerces ? Où trouve-t-on des opportunités d'emploi ? Où habitent les travailleurs ? Ces questions doivent être traitées si l'on veut un développement durable. Le travail est essentiel à l'intégration sociale, joue un rôle central dans la protection de l'environnement et affecte le développement économique. Lors des dernières décennies, le développement urbain a suivi un parcours dans lequel le transport individuel a conduit à davantage de pauvreté et d'exclusion pour ceux qui ne sont pas en mesure de le payer, ainsi qu'à une augmentation considérable des niveaux de pollution atmosphérique et des émissions de GES.

Le transport consomme un quart de l'énergie mondiale, et il est responsable d'environ 25% des émissions de CO₂, 80% desquelles proviennent du transport routier. De plus, la pollution de l'air au niveau local et régional, la congestion dans les zones urbaines, les terrains utilisés pour la construction des infrastructures de transport et les effets relatifs à son usage sont des préoccupations majeures. Avec la demande croissante de mobilité dans les pays développés et en développement, ces problèmes deviendront de plus en plus pressants.

Un nombre croissant de syndicats s'emploient à mettre en place des plans de mobilité dans leurs conventions collectives, et de plus en plus de syndicats demandent un meilleur aménagement du territoire dans les zones urbaines ainsi que des systèmes de transport public qui respectent les travailleurs et l'environnement.

Les campagnes régulières des syndicats en faveur des transports en public apportent une contribution non négligeable à la lutte pour la réduction d'émissions de GES.

Encadré 3.10. Congress of South African Trade Unions (COSATU), Afrique du Sud : Lancement de la campagne “Octobre Rouge”

“L'apartheid ayant fait en sorte que nos populations vivent loin de leurs lieux de travail, le transport est essentiel pour les travailleurs et les pauvres de ce pays.

Dans les grandes villes du pays, les bidonvilles et habitations précaires ne sont pas une priorité pour les autorités. La situation ne fait que s'empirer. Depuis la fin des années 80, nous observons une dégradation progressive des systèmes de bus et des trains urbains.

Cette situation a des effets dévastateurs pour la qualité de vie des travailleurs. De nombreux travailleurs et étudiants prennent plusieurs heures à aller de leur domicile à leur lieu de travail. Cette contrainte n'est pas qu'en termes de temps mais représente également un coût financier important et une exposition plus grande à des risques (notamment liés à la vétusté et à la dangerosité des modes de transport utilisés). De plus, si les travailleurs ne peuvent pas arriver à l'heure au travail, ils risquent la perte de leur emploi.

L'apartheid a fait que beaucoup de gens qui travaillent en ville continuent à habiter des zones rurales isolées. Un tiers de la population habite encore dans ces zones. Ils sont confrontés à une véritable crise des transports, avec un accès aux villages, aux emplois et aux services sociaux (y compris de santé et de police) totalement inadapté.

La situation s'est aggravée suite à la décision de fermer les dessertes ferroviaires des zones rurales et par la détérioration des principaux axes routiers dans les campagnes. Ceci a contribué à l'affaiblissement du secteur agricole, déjà très affecté par un fort taux de chômage.

Ensemble nous exigeons un véritable système de transport public.

Ceci implique, tout d'abord, un meilleur système de bus municipaux. Nous voulons aussi une augmentation substantielle des investissements dans les trains-navette. Ces investissements doivent permettre une augmentation de la fiabilité, de la sécurité et du confort des trains.

A long terme, la crise du transport ne pourra être résolue qu'à travers un effort collectif de construction de logements pour les travailleurs qui soient plus proches des villes. Il faut également impulser un grand effort de rénovation des centres urbains. Nous avons besoin de constructions de moyenne et de forte densité pour accueillir les travailleurs. Nous avons également besoin d'un meilleur accès aux services gouvernementaux et aux commerces dans les bidonvilles noirs.

Nous savons que mettre des logements plus denses à disposition de la population représentera un coût non négligeable à court terme. Mais à long terme ils permettront d'assurer de meilleurs temps de transport pour les travailleurs, leurs offrant plus de temps libre.

L'amélioration des transports publics représente une source importante d'activité économique et donc de création d'emplois au niveau local. Pour ce faire, nous devons, dans un pays où le taux de chômage avoisine les 30%, favoriser la production nationale en fixant des règles strictes pour l'achat des bus, taxis et trains.”

Source : COSATU, 2007

Section 7 : LES SYNDICATS ET LEURS ADHERENTS : L'EDUCATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Idées principales

- L'éducation est un droit humain fondamental et un outil essentiel pour atteindre un développement durable.
- Les difficultés à accéder à l'éducation sont à l'origine de la méconnaissance des gens quand aux liens qui existent entre les activités humaines et professionnelles, et l'environnement.
- Les syndicats à travers le nombre de gens qu'ils représentent et les outils qui sont à leur disposition, forment des structures de formation importantes pour la société.

L'éducation est un droit fondamental et un outil essentiel pour atteindre un développement durable. De nombreux niveaux d'éducation existent : l'éducation élémentaire, la formation professionnelle, le développement de compétences, la formation syndicale, l'information. Le manque d'accès à ces outils entretiendra cette méconnaissance des liens entre les activités humaines et professionnelles, et l'environnement.

Très importante pour les syndicalistes, la formation continue donne aux travailleurs les connaissances et les compétences nécessaires à leur participation active dans la définition de politiques durables du point de vue environnemental. Elle offre des outils essentiels à leur participation active aux structures de prise de décisions bipartites et tripartites à tous les niveaux.

Les syndicats constituent des structures de formation très importantes pour la société, grâce à la quantité d'affiliés qu'ils représentent et aux structures de communication et de mobilisation dont ils disposent. Penchons-nous sur quelques expériences de formation dans le domaine du changement climatique.

Box 3.11. United Transportation Union (UTU), Canada : Les cheminots s'engagent à réduire une tonne (n.d.a. : de CO₂).

A la suite du COP11/MOP1, l'United Transportation Union (UTU), premier représentant des cheminots nord-américains (Canada et Etats-Unis), s'est lancé dans un programme de formation des travailleurs à travers lequel il forme des formateurs dans chaque province sur les questions liées au changement climatique.

En retour, les formateurs s'engagent à donner un cursus similaire à une audience syndicale, par exemple aux affiliés du syndicat sur leur lieu de travail. Le programme compte 18 heures de formation durant laquelle on aborde le Protocole de Kyoto, les grandes échéances liées au changement climatique ainsi que les programmes gouvernementaux et syndicaux sur le changement climatique. Le slogan de l'opération est : "Le défi de la tonne à la maison et dans les communautés, le défi de la tonne dans les lieux de travail."

Les modules de formation incluent des dispositions relatives aux évolutions possibles du métier pouvant ainsi aider à faciliter l'introduction de changements dans l'industrie et les lieux de travail. Le programme a été conçu pour inciter les gens à l'action là où les plus grands besoins et opportunités ont été identifiés.

Note : Depuis les élections de 2006, un nouveau gouvernement du Parti Conservateur a mis le projet en attente, pour qu'il soit révisé.

Source : UTU

Encadré 3.12. CCOO, Comisiones Obreras, Spain, Movimiento Clima : créer un mouvement social actif et engagé dans la minimisation de l'empreinte humaine sur le climat

“Movimiento clima” (Mouvement Climat en français) est une alliance de quatre organisations aux origines diverses : WWF Espagne, Oxfam Espagne, l'Union des Organisations de Consommateurs et le syndicat Comisiones Obreras. Cette initiative cherche à montrer au public que le changement climatique est un problème qui affecte tout le monde mais qui est aussi de la responsabilité de tout le monde. L'implication de tous les acteurs est essentielle, en commençant par la façon avec laquelle nous consommons et nous produisons de l'énergie. Les organisations ont appelé :

- **Aux gouvernements et aux institutions publiques des pays industrialisés**, de s'accorder sur des objectifs ambitieux de réduction : 30% pour 2020 (basé sur les niveaux de 1990) ;
- **Aux entreprises**, de changer de systèmes de production en passant des systèmes actuels, basés sur l'énergie, à d'autres s'appuyant sur l'efficacité des produits et de substituer les combustibles fossiles par des énergies propres. Ils appellent les entreprises et les organisations à placer la lutte contre le changement climatique comme priorité dans leur actions ; et
- **Aux citoyens**, dans leurs maisons et leurs lieux de travail, à être conscients de leur consommation et à n'utiliser que l'énergie dont ils ont absolument besoin.

Ils ont fait un appel à s'engager sur :

- **Engagements élémentaires**
 - Eteindre complètement les télévisions, ordinateurs et appareils de musique quand ils ne sont pas utilisés ;
 - Débrancher les chargeurs des téléphones mobiles quand la charge est complète ;
 - Utiliser la machine à laver seulement quand elle est remplie et avec les programmes à basse température ;
 - Prendre une douche au lieu d'un bain ;
 - Installer des ampoules à faible consommation d'énergie à la maison ;
 - Fermer les volets en été et éviter l'usage de l'air conditionné ;
 - Utiliser les transports en commun ou, si possible, marcher ou faire du vélo pour aller au travail ;
 - Isoler les maisons en hiver ; et
 - Choisir seulement des appareils ménagers efficaces en énergie.
- **Autres engagements**
 - Si l'on achète une voiture, choisir un modèle hybride ;
 - Installer des panneaux solaires à la maison ;
 - Profiter des travaux pour isoler complètement et de manière efficace son habitation.

Source : ISTAS, 2007⁵¹

51 ISTAS, Movimiento Clima, 2007

Encadré 3.13. ORIT / Sustainlabour, Amérique Latine : Renforcer la capacité syndicale, les mécanismes pour un développement propre dans le Protocole de Kyoto.

Le séminaire sur le Changement Climatique et les Mécanismes pour un Développement Propre (MDP) fut la première activité du programme de formation de Sustainlabour sur le changement climatique. Il s'est organisé en partenariat avec l'Organisation Régionale pour les Amériques de la Confédération Syndicale Internationale, dans le cadre de la 10^{ème} Conférence des Parties de la CCNUCC en décembre 2004, à Buenos Aires.

Des syndicalistes venus de Brésil, du Chili, du Paraguay, de l'Uruguay, du Venezuela et de l'Argentine se sont réunis durant trois séances pour discuter du changement climatique, de la participation social dans les politiques environnementales et de la participation dans les Mécanismes pour un Développement Propre.

En ce qui concerne la mise en œuvre, les mécanismes de flexibilité, tels que le MDP doivent être efficaces, correctement régulés, et leurs effets sur l'emploi doivent être évalués. La participation et la coopération des travailleurs peuvent les rendre plus justes et plus transparentes. Le séminaire offrit aux syndicalistes les outils nécessaires à leur compréhension des politiques liées à Kyoto et des mesures qui peuvent faciliter leur participation en tant qu'acteurs du développement durable.

Une attention particulière fut donnée à l'inclusion et au suivi des critères sociaux dans les projets MDP, à la participation syndicale en vue d'assurer la durabilité des projets et au développement d'outils pour réussir à distinguer les projets qui promeuvent véritablement le développement durable.

Les débats qui ont eu lieu pendant le séminaire se sont aussi enrichis du contexte politique de l'époque : la ratification du Protocole de Kyoto par la Russie.

Source : Sustainlabour / ORIT, 2005

REFERENCES DU MODULE 3

- CSI – TUAC, Déclaration syndicale pour la COP13, 2007 http://www.global-unions.org/pdf/ohsewpP_12Bc.FR.pdf
- CES, Changement Climatique et Emploi, 2006, <http://www.etuc.org/a/3673>
- Sustainlabour, Consecuencias del cambio climático, 2007, <http://www.sustainlabour.org/dmdocuments/ESP76-2006.pdf>
- Sustainlabour, Climate change effects on employment. Managing change through social dialogue. Case study on Spanish sectoral dialogue tables for advancing Kyoto. 2007.

NOTES :

www.unep.org

United Nations Environment Programme
P.O. Box 30552 Nairobi, Kenya
Tel: (254 20) 7621234
Fax: (254 20) 7623927
E-mail: uneppub@unep.org
web: www.unep.org

